



Maître d'ouvrage :
Ville de Revel,
DRAC Occitanie Benoit Melon conseiller à l'architecture,
UDAP de la Haute-Garonne Jacques Brunet ABF

Revel - Haute-Garonne - Région Occitanie

Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine

Fiches patrimoniales zone 1, 20 octobre 2017



Chargés d'étude

Atelier d'Architecture Rémi Papillault
(mandataire)
Architecte du patrimoine, DPLG
11, rue Pargaminières
31 000 Toulouse
Tel : 05 62 11 49 28 / 06 11 74 45 71

Marion Sartre
(co-traitant)
Architecte du patrimoine, DPLG
11, rue Pargaminières
31 000 Toulouse
Tel : 05 34 33 71 91 / 06 79 84 81 24

1. Zone 1, ville centre : bastide et faubourgs majeurs

Présentation de la zone

Cette zone correspond à la bastide fondée par Eustache de Beaumarchais ainsi que ses faubourgs majeurs, qui se sont constitués au XIXe siècle. Elle se signale par une structure urbaine et un ensemble bâti, témoins de l'évolution de la ville au cours des siècles.

Au niveau urbain, la bastide a conservé son tracé originel avec ses îlots et parcelles, même si ces dernières ont connu des modifications. La ville centre se caractérise par la variété des espaces publics caractéristiques des grandes époques de constitution et transformations de la ville : place et rues régulières de la bastide mais aussi boulevard, patte-d'oie et promenade du XIXe siècle, témoins de l'expansion de la ville hors les murs. Elle se distingue également par deux fronts bâtis remarquables : celui composé des quatre façades à couvert de la place de la halle et celui des élévations de l'Allée Charles de Gaulle, ensemble urbain homogène de la fin du XIXe.

Du point de vue architectural, cette zone abrite de nombreux monuments et édifices civils de qualité datant des XV/XVIe, XVIIIe et XIXe siècles. Ici, le bâti se caractérise par la multiplicité des modes de bâtir (pan de bois et maçonnerie) et des matériaux de construction (brique foraine, moellons assisés et pierre de taille en calcaire et grès, granit, tuile canal, ardoise). L'architecture civile reflète la situation géographique particulière de la ville, celle d'une cité au contact de plusieurs influences : celles du midi Toulousain, du bassin méditerranéen et de la montagne noire.

Enjeux du secteur

Ce secteur concentre les enjeux majeurs de la conservation et de la mise en valeur du patrimoine architectural, urbain et végétal. La ville étant en perpétuelle évolution, l'AVAP devra prendre en compte le renouvellement de la ville à travers une transformation réfléchie de certaines constructions et la réalisation de nouveaux bâtiments.

2. Catégories des protections

A l'intérieur de la zone 1 de l'AVAP, certains bâtiments et espaces libres, publics ou privés, sont protégés. Ils ont été classés en plusieurs types. Le plan de protection, lié au présent règlement, distingue, par une légende appropriée, le classement de ces éléments en différentes catégories.

Les monuments historiques

Les édifices ou parties d'édifices bénéficiant d'une protection au titre des Monuments Historiques ne dépendent pas du règlement de l'AVAP.

Edifice protégé au titre des Monuments Historiques noir.

Les constructions présentant un intérêt patrimonial

Entrent dans cette catégorie des immeubles ou parties d'immeubles, des éléments de clôture et portail, des édicules (calvaire, fontaine).

Immeuble ou partie d'immeuble d'intérêt patrimonial marron foncé.
Mur de clôture et portail d'intérêt patrimonial trait épais de même couleur.
Édicule (calvaire, fontaine...) d'intérêt patrimonial étoile de même couleur.

L'intérêt de ces constructions tient à une composition générale du volume et des façades, aux détails de mise en œuvre et plus généralement à la représentativité d'une typologie particulière et/ou d'une période de construction.

Ces constructions ont vocation à être conservées, restaurées et mises en valeur. Les démolitions sont proscrites. Pour ces constructions, on parlera de projet de restauration avec l'idée de préserver les dispositions existantes de qualité et de retrouver l'état d'origine de la construction s'il a été altéré.

NB : La Bastide conserve un certain nombre de maisons à pan de bois antérieures au XVIII^e siècle. Une attention particulière doit être portée à la restauration des façades de ces édifices qui devra être traitée au cas par cas en tenant compte d'une part de l'étendue des vestiges archéologiques et de leur état de conservation. Ses bâtiments sont signalés sur le plan de protection.

Maison à pan de bois antérieure au XVIII^e rond orange

Les bâtiments d'accompagnement

Entrent dans cette catégorie des immeubles ou parties d'immeuble, murs de clôture et portail. Ce sont soit des constructions présentant un intérêt patrimonial moindre, soit des bâtiments patrimoniaux ayant perdu leur identité suite à des transformations. On parle pour ces édifices, de protection dite d'accompagnement de l'ensemble urbain et architectural.

Immeuble ou partie d'immeuble d'accompagnement marron clair.
Mur de clôture et portail d'accompagnement trait épais de même couleur.

Ces constructions sont à conserver et à améliorer. Pour ces constructions, l'objectif sera de les réhabiliter pour retrouver les dispositions d'origine de qualité tout en permettant des transformations mesurées.

Les cours et jardins urbains présentant un intérêt patrimonial

Le jardin public du l'hôpital : Réalisé au cours du XIXe siècle, ce jardin propose un style typique dans l'art des jardins avec sa grille, son tracé et les essences utilisées.

Les cours et jardins privés : Ils sont des éléments indissociables de l'architecture. Ils articulent les différentes ailes d'un édifice, mettent en valeur la façade d'entrée, contribuent à créer des vides dans le tissu urbain dense de la ville ancienne.

Jardin public d'intérêt patrimonial
Cour ou jardin privé d'intérêt patrimonial

vert foncé.
vert clair.

Ces parcelles non bâties doivent le rester.

Les vestiges des padouvens protégés par l'AVAP

Les quatre padouvens se nomment Notre Dame, Saint-Antoine, de Castres (appelé Esplanade) et Port-Louis. Ils servaient pour le pacage des animaux soit des habitants de la ville soit de ceux qui venaient aux foires ou marchés vendre leurs bêtes. Il est l'équivalent des patus ou des coudercs.

Tracé des Padouvens selon les cartes anciennes
Vestiges des Padouvens protégés par l'AVAP

trait épais vert foncé.
hachure verte.

Ces parcelles non bâties doivent le rester comme un espace patrimonial d'importance dans l'histoire urbaine de la ville. Pour les padouvens Notre Dame, Saint-Antoine et Port-Louis, on maintiendra cette caractéristique principale d'espace commun enherbé pouvant accueillir différents usages. Pour le padouven de Castres (appelé Esplanade) qui a été urbanisé, on essaiera de réduire les surfaces minérales d'enrobé et d'améliorer cet espace public par un aménagement paysagé du parking.

Les alignements d'arbres

L'arbre en soi est un atout pour la ville. La ville compte encore des alignements d'arbres, des platanes majoritairement ; bien que beaucoup aient été abattus.

Alignement d'arbres d'intérêt patrimonial

trait fin vert clair.

Ces alignements sont à maintenir, le renouvellement des essences doit être envisagé en amont en cas de besoin. Les ports particuliers (port libre, taille en table...) seront conservés.

Les autres constructions de l'AVAP

En zone 1, cette catégorie correspond aux constructions situées en cœur d'îlot non visibles depuis l'espace public.

Autres constructions de l'AVAP

gris clair.

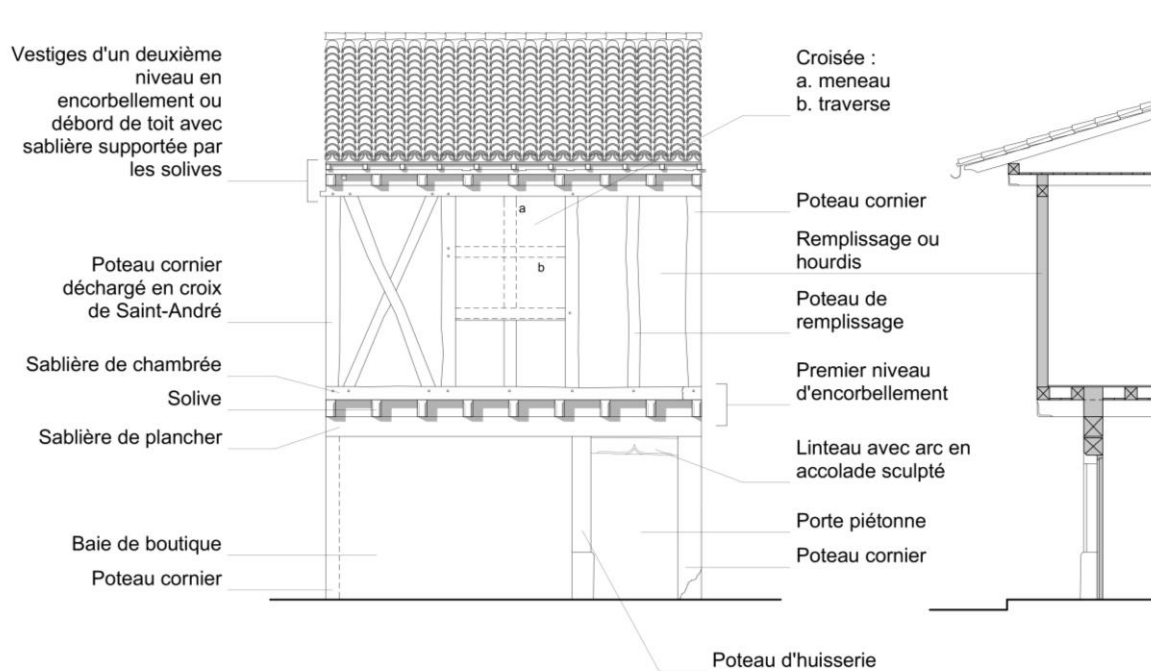
En zone 1, en fonction de l'intérêt patrimonial de la construction, l'Architecte des Bâtiments se référera à un des articles du règlement.

En zone 2, l'objectif du règlement est la conservation de la structure viaire et le maintien des gabarits actuels des édifices. La liberté d'écriture architecturale et de traitement est laissée, tant pour les façades que les toitures.

3. Catégories de façades, vocabulaire

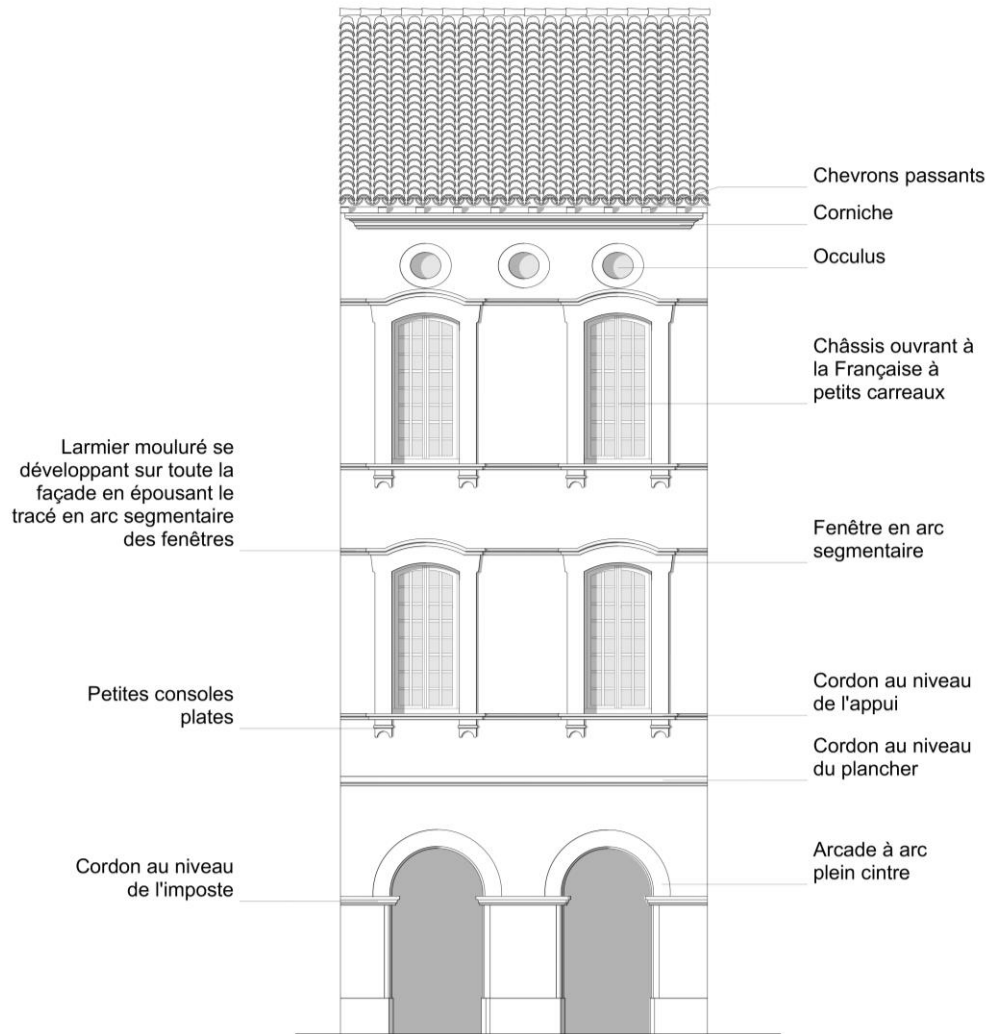
Les maisons à pan de bois de la fin du XVe et début du XVIe siècles

Maison au numéro 13 rue des Sœurs



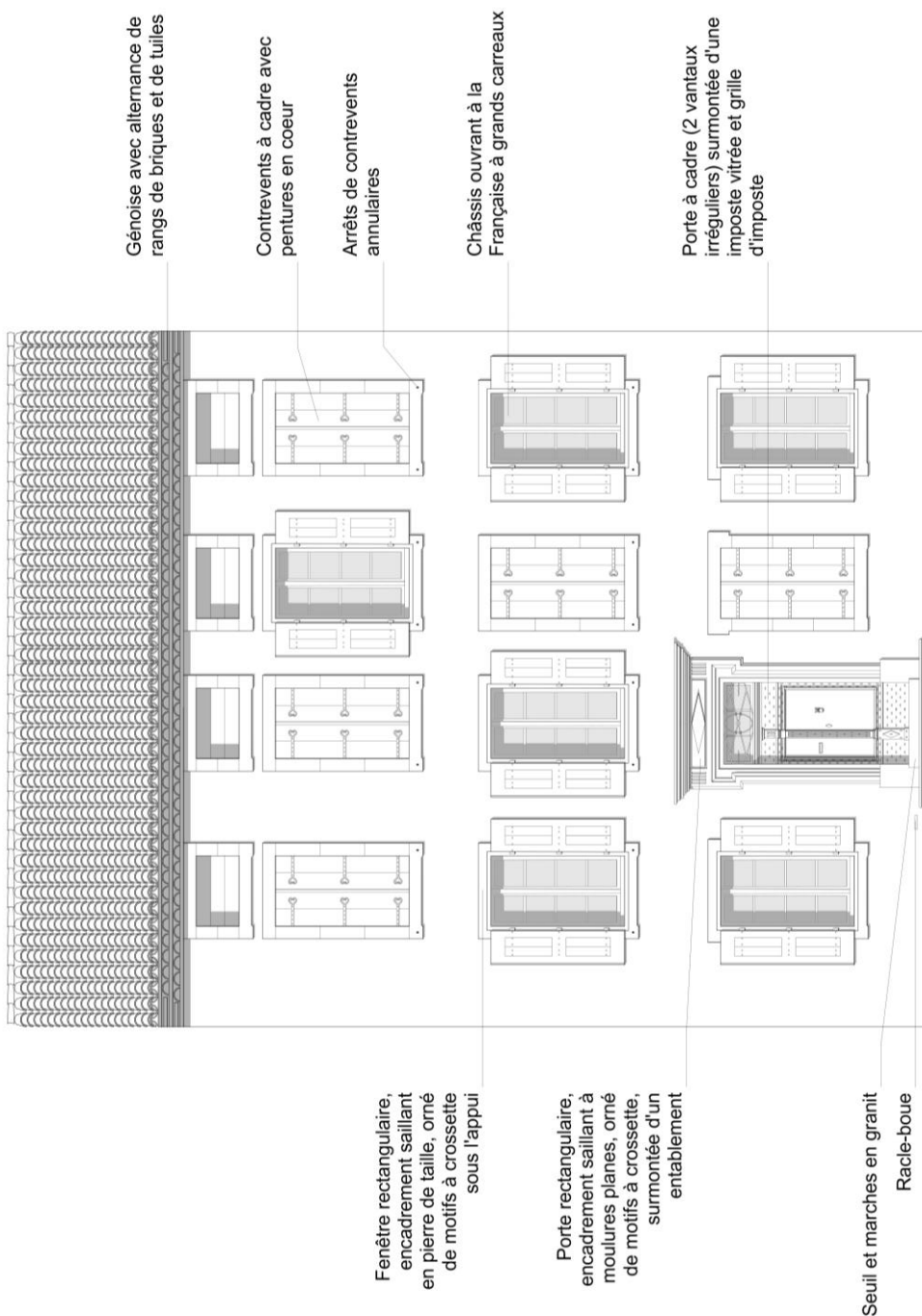
Les maisons maçonnées du XVIIIe siècle

Maison au numéro 2 rue du Couchant



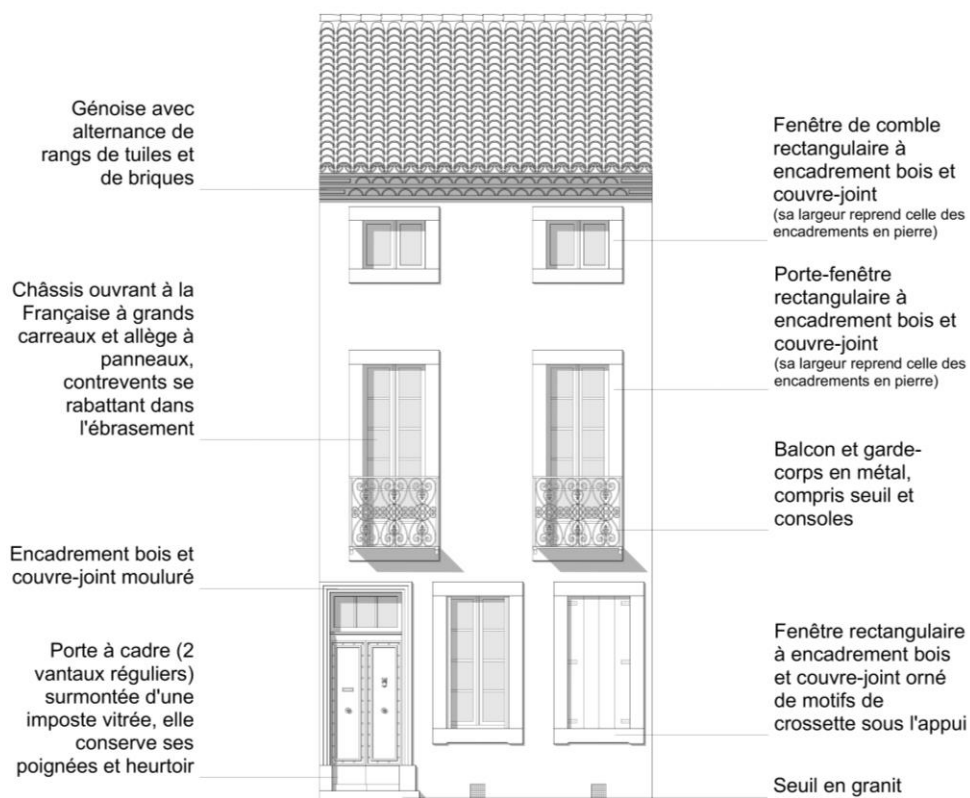
Les maisons maçonnées du début du XIXe siècle

Maison au numéro 10 rue du Temple



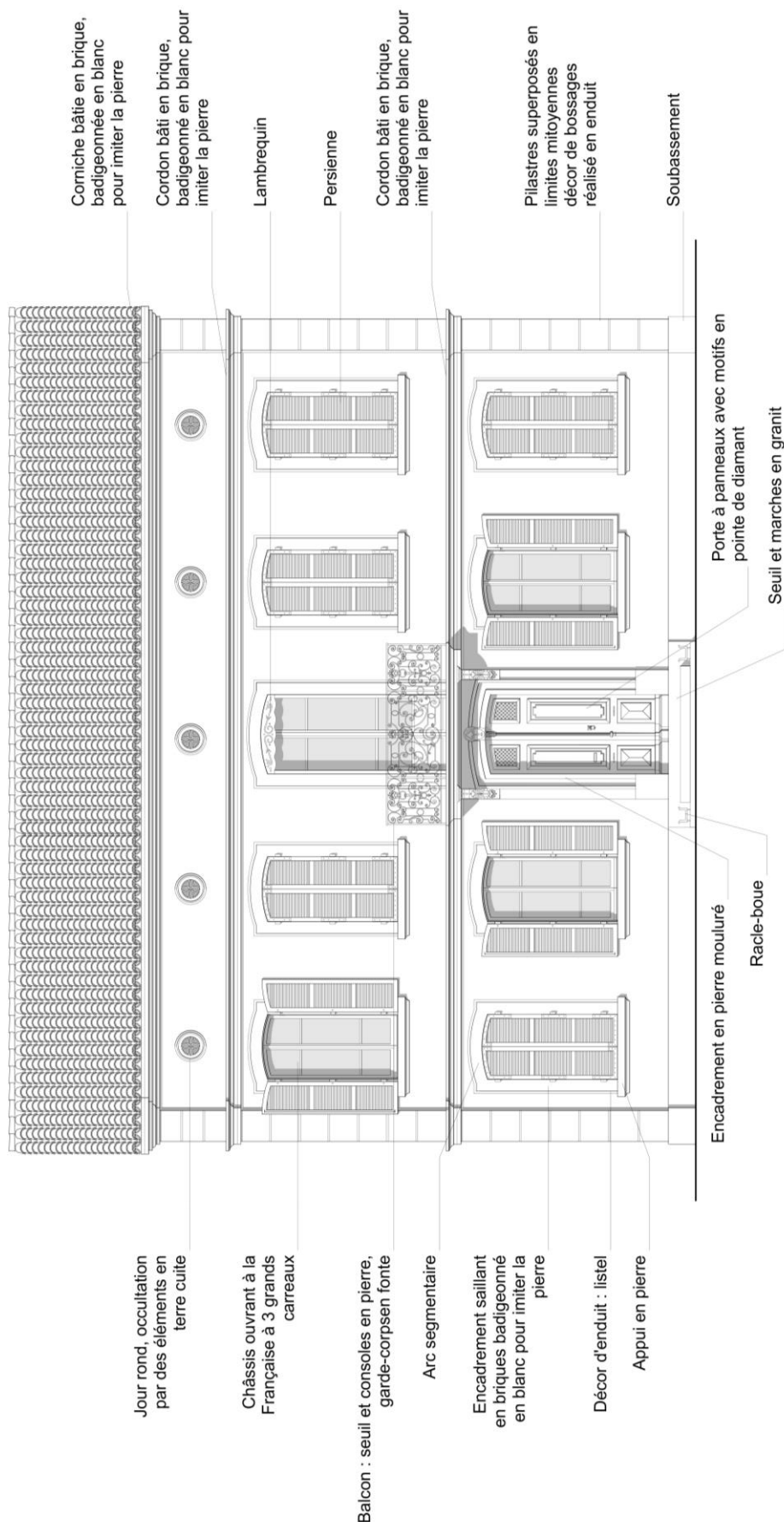
Les maisons maçonnées à encadrement bois du XIXe siècle

Maison au numéro 12 rue Jean Moulin



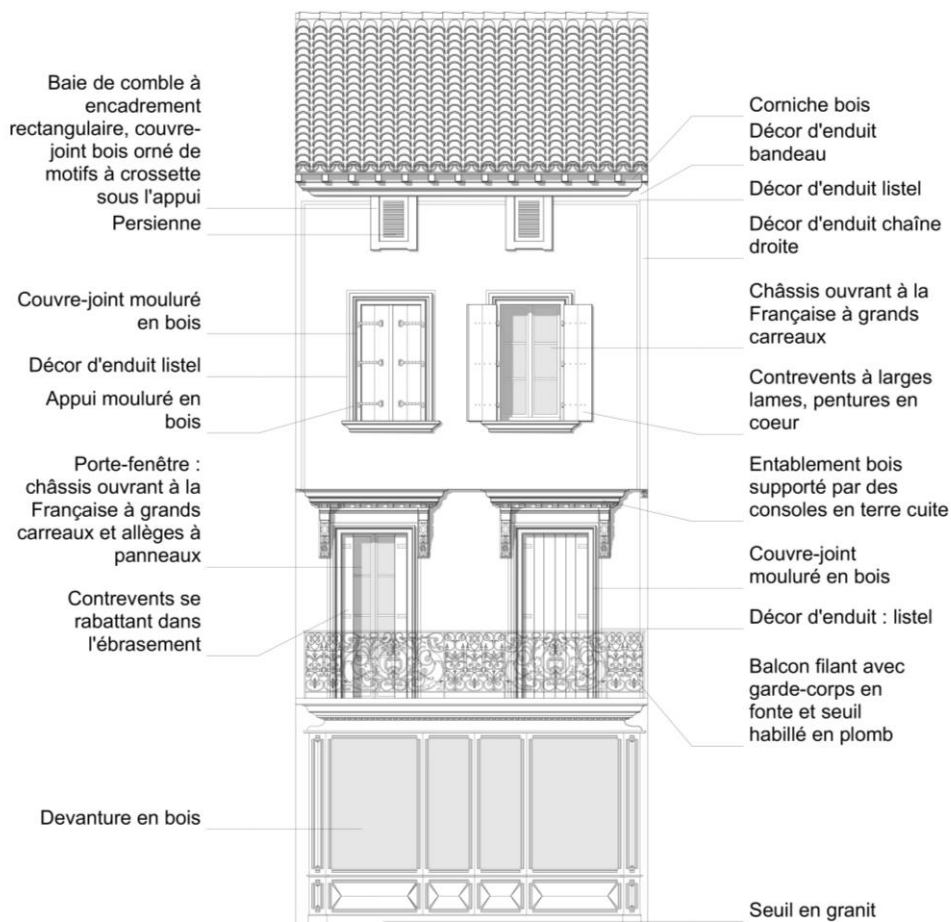
Les maisons maçonnées de la fin du XIXe siècle

Maison au numéro 42 allées Charles de Gaulle

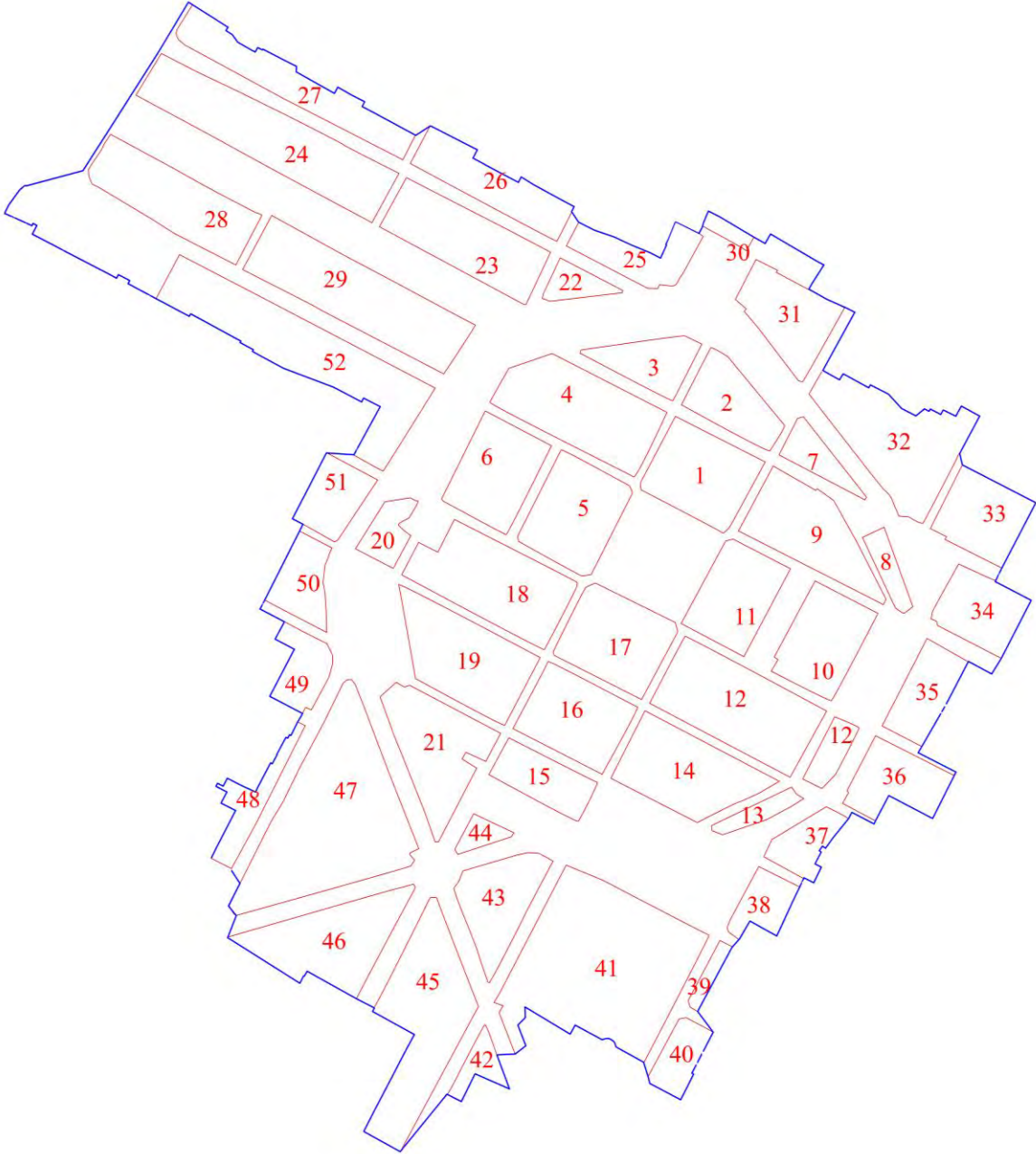


Les maisons à pan de bois de la fin du XIXe siècle

Maison au numéro 18 rue Vaure



4. Plan de numérotation des îlots de la zone 1



Îlot n°1



AVAP îlot 1
Parcelle 440 Section AB
01, Galerie du Nord

Maison à galerie couverte reconstruite au début du XIXe siècle – architecture à pan de bois.

Se référer aux modèles de l'architecture à pan de bois du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Maison faisant partie de l'ensemble des maisons à galerie couverte bâties autour de la halle.

Arcade en anse de panier bâti en pierre de taille.



Orientations pour le projet :

Retrouver la pierre de taille de l'arcade en enlevant la peinture et l'enduit.

Conserver la porte piétonne située rue du Taur (encadrement mouluré et menuiserie) ainsi que les contrevents à cadre anciens avec leurs pentures en cœur et arrêts de contrevents en étrier.

Maison à pan de bois destinée à être enduite :

- enduit à la chaux ton pierre, texture assez fine, décor éventuel de badigeon blanc cassé ;
- traitement des encadrements bois avec couvre-joints, dito modèle existant ;
- contrevents à cadre avec pentures en cœur et arrêts de contrevent en étrier ;
- châssis vitré à grands carreaux ;
- débord de toit avec chevrons de fortes sections, abouts en quart de rond ou bec de flûte.

AVAP îlot 1
Parcelle 439 Section AB
02, Galerie du Nord

Maison à galerie couverte reconstruite au début du XIXe siècle – architecture maçonnerie.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnerie du début du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Maison faisant partie de l'ensemble des maisons à galerie couverte bâties autour de la halle.

Deux arcades jumelles en arc plein cintre bâties en pierre de taille.

Sous la galerie, ensemble architecturé en pierre de taille.



Orientations pour le projet :

Maison maçonnerie destinée à être enduite avec décor de badigeon sur cordon et génoise. Les encadrements des fenêtres en bois reçoivent des couvre-joints. Ces dispositions sont à conserver.

Les contrevents ont été refaits selon le modèle à cadre, on peut regretter que les lames verticales soient étroites et que les pentures ne soient pas en forme de cœur.

Amélioration du traitement du rez-de-chaussée : traitement de la menuiserie dans l'ensemble architecturé en pierre de taille.

AVAP îlot 1
Parcelle 439 Section AB
05, rue du Taur

Construction située rue du Taur : maison à pan de bois antérieure au XVIIIe, remaniée au XIXe siècle.

Se référer aux modèles de l'architecture à pan de bois de la fin du XVe – début du XVIe siècles.

Intérêt patrimonial :

Seul l'important encorbellement du premier étage nous permet d'identifier cet édifice comme appartenant aux maisons à pan de bois antérieures au XVIIIe siècle.



Orientations pour le projet :

Conserver l'encorbellement.

Conserver la porte d'entrée : encadrement mouluré et menuiserie.

Le piquage des enduits et la dépose du lattis plâtré peuvent permettre la découverte de vestiges archéologiques. Le projet devra être précisé en fonction de ces éventuelles traces.

Si le projet vise à conserver et à mettre en valeur les dispositions du début du XIXe :

- enduit à la chaux : ton pierre, texture assez fine, décor éventuel de badigeon blanc cassé ;
- contrevent à cadre avec pentures en cœur à conserver ;
- traitement des encadrements bois avec couvre-joints, selon modèle existant ;
- châssis vitré à grands carreaux ;
- débord de toit avec chevrons de fortes sections : abouts en quart de rond ou bec de flûte.

AVAP îlot 1
Parcelle 438 Section AB
03, Galerie du Nord

Maison à galerie couverte reconstruite au XVIIIe ou début du XIXe siècle – architecture à pan de bois.

Se référer aux modèles de l'architecture à pan de bois du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Maison faisant partie de l'ensemble des maisons à galerie couverte bâties autour de la halle.

Deux arcades en arc plein cintre bâties en pierre de taille.

Encadrement avec couvre-joints ouvragés au R+1.

Façade sous couvert : ensemble maçonné en pierre de taille de grande qualité.



Orientations pour le projet :

Maison à pan de bois du début du XIXe siècle destinée à être enduite.

Conservation du RdC en pierre de taille (arcades et façade sous la galerie), de l'ensemble menuisé de la porte d'entrée, des encadrements en bois avec couvre-joints ; du débord de toit (s'il est refait, opter pour des chevrons de fortes sections et abouts en quart de rond). Si les contrevents sont refaits, choisir un modèle à cadre avec pentures en cœur et arrêts de contrevent en étrier.

AVAP îlot 1

Parcelle 436 Section AB

04, Galerie du Nord

Maison à galerie couverte partiellement reconstruite au début du XIXe siècle.

Se référer aux modèles de l'architecture à pan de bois du début du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Maison faisant partie de l'ensemble des maisons à galerie couverte bâties autour de la halle.

Une des rares à conserver une structure de galerie en bois, elle est considérée comme pouvant appartenir aux maisons antérieures au XVIIe siècle (léger encorbellement actuellement masqué).

Orientations pour le projet :

Maintien de la structure en bois de la galerie.

Le piquage des enduits peut permettre la découverte de vestiges archéologiques. Le projet devra être précisé en fonction de ces éventuelles traces.

Si le projet vise à conserver et mettre en valeur les dispositions du début du XIXe :

- enduit à la chaux ton pierre, texture assez fine, décor éventuel de badigeon blanc cassé ;
- encadrement bois avec couvre-joints, dito modèles de bâtiments contemporains ;
- contrevent à cadre avec pentures en cœur et arrêts en étrier ;
- châssis vitré à grands carreaux ;
- débord de toit avec chevrons de fortes sections, abouts en quart de rond ou bec de flûte.

Amélioration du traitement du rez-de-chaussée avec réfection de la menuiserie des années 1970.



AVAP îlot 1
Parcelle 437 Section AB
05, Galerie du Nord

Maison à galerie couverte partiellement reconstruite au début du XIXe siècle.

Se référer aux modèles de l'architecture à pan de bois du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Maison faisant partie de l'ensemble des maisons à galerie couverte bâties autour de la halle.

Une des rares à conserver une structure de galerie en bois, elle est considérée comme pouvant appartenir aux maisons antérieures au XVIIe siècle (léger encorbellement actuellement masqué).

Orientations pour le projet :

Maintien de la structure en bois de la galerie.

Conservation et restauration de la devanture en applique intégrant la porte piétonne (améliorer l'intégration de la grille et des boîtes aux lettres).

Le piquage des enduits peut permettre la découverte de vestiges archéologiques. Le projet devra être précisé en fonction de ces éventuelles traces.

Si le projet vise à conserver et mettre en valeur les dispositions du début du XIXe :

- enduit à la chaux ton pierre, texture assez fine, décor éventuel de badigeon blanc cassé ;
 - encadrement bois avec couvre-joints, dito modèle existant ;
 - contrevent à cadre avec pentures en cœur et arrêts en étrier ;
 - châssis vitré à grands carreaux ;
 - débord de toit avec chevrons de fortes sections, abouts en quart de rond ou bec de flûte.
-



AVAP îlot 1
Parcelle 443 Section AB
06, Galerie du Nord

Maison à galerie couverte reconstruite au XVIIIe siècle.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnerie du XVIIIe siècle.

Intérêt patrimonial :

Maison faisant partie de l'ensemble des maisons à galerie couverte bâties autour de la halle, mais aussi de celui des demeures du XVIIIe siècle.

Orientations pour le projet :

Conservation de l'ensemble des menuiseries et serrureries anciennes.

Conservation de l'enduit qui a un décor de fausse pierre, s'il ne peut l'être, réfection à l'identique (teinte, texture, décor).

Amélioration : parties cimentées des menuiseries des baies commerciales à droite de la porte d'entrée.



AVAP îlot 1

Parcelles 432, 899, 901 Section AB 07 – 08 – 08b, Galerie du Nord

Maison à galerie couverte partiellement reconstruite au début du XIXe siècle – architecture à pan de bois.

Se référer aux modèles de l'architecture à pan de bois du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Maison faisant partie de l'ensemble des maisons à galerie couverte bâties autour de la halle.

RdC constitué d'un ensemble de quatre arcades à arc plein cintre bâti en pierre de taille.

Les deux étages sont à pan de bois, le premier a un léger encorbellement, le second est soit une surélévation ou un niveau qui a été fortement remanié au XXe siècle.



Orientations pour le projet :

Pan de bois destiné à être enduit : l'enduit actuel date de la fin du XIXe, il a été badigeonné en jaune récemment. Cet enduit pourrait être piqué et refait selon le modèle des enduits XIXe : ton pierre, texture assez fine, décor éventuel de badigeon blanc cassé.

Maintien des encadrements en bois avec couvre-joints.

Conservation ou réfection à l'identique des contrevents à cadre du R+1 avec arrêts en étrier.

Châssis vitré à grands carreaux.

Débord de toit avec chevrons de fortes sections avec abouts sculptés en bec de flûte ou quart de rond.

AVAP îlot 1

Parcelle 900 Section AB 08 ter, Galerie du Nord

Maison à galerie couverte, XVIIe siècle (?) – architecture maçonnerie.

Intérêt patrimonial :

Maison faisant partie de l'ensemble des maisons à galerie couverte bâties autour de la halle.

RdC constitué d'un ensemble de deux arcades à arc plein cintre.



Orientations pour le projet :

Conserver l'ensemble menuisé du RdC sous la galerie, devanture en applique intégrant la porte d'entrée de l'immeuble.

Façade destinée à être enduite, les éléments de modénatures (brique et pierre) devaient également recevoir un enduit fin ou un badigeon épais.

Ne pas remettre de contrevents qui sont un ajout postérieur datant du XIXe siècle.

AVAP îlot 1
Parcelle 430 et 429 Section AB
09, Galerie du Nord

Maison à galerie couverte reconstruite au XVIIIe siècle.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnerie du XVIIIe siècle.

Intérêt patrimonial :

Maison faisant partie de l'ensemble des maisons à galerie couverte bâties autour de la halle, mais aussi de celui des demeures du XVIIIe siècle.



Orientations pour le projet :

Maçonnerie de briques destinée à être enduite (enduit fin pour ne pas venir masquer les reliefs de la modénature (cordons, encadrements des fenêtres, arcades du RdC).

Les éléments de modénature (cordons, génoise, encadrements des fenêtres, arcades du RdC) devaient recevoir un enduit fin ou un badigeon épais.

Les contrevents qui ont été refaits récemment sont un rajout du XIXe, ils pourraient être déposés et remplacés par des volets (à l'intérieur).

Les châssis des fenêtres sont récents, ils nuisent à la mise en valeur de la façade. Il faudrait les remplacer par des châssis à petits ou grands carreaux s'adaptant à la forme de l'arc. Menuiseries à peindre.

AVAP îlot 1
Parcelle 428 Section AB
11, Galerie du Nord

Maison à galerie couverte reconstruite au début du XIXe siècle – architecture maçonnerie (?).

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnerie du début du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Maison faisant partie de l'ensemble des maisons à galerie couverte bâties autour de la halle.



Orientations pour le projet :

Conservation de la menuiserie de la porte d'entrée de l'immeuble.

Principes de restauration selon les modèles du début du XIXe :

- enduit à la chaux ton pierre, texture assez fine, décor de badigeon blanc cassé sur génoise ;
- encadrement bois avec couvre-joints, dito modèle existant ;
- contrevents à cadre avec pentures en cœur et arrêts en étrier ou persiennes ;
- châssis vitré à grands carreaux.

AVAP îlot 1
Parcelle 427 Section AB
02, rue Victor Hugo

Maison à pan de bois de la fin du XVe – début du XVIe, remaniée au XVIIIe siècle (R+1) et au XIXe (R+2 et combles).

Se référer aux modèles de l'architecture à pan de bois de la fin du XVe – début du XVIe siècles.

Intérêt patrimonial :

Cette maison conserve un important encorbellement au niveau du plancher du premier étage (masqué par un coffrage bois).

Orientations pour le projet :

Conserver et maintenir l'encorbellement.

Le piquage des enduits peut permettre la découverte de vestiges archéologiques. Le projet devra être précisé en fonction de ces éventuelles traces.

Si le projet vise à conserver et mettre en valeur les dispositions des XVIIIe et XIXe :

- piquer l'enduit ciment et réaliser un enduit à la chaux ton pierre, texture assez fine, décor éventuel de badigeon blanc cassé ;
- encadrement bois avec couvre-joints, selon des modèles de la même période ;
- contrevent à cadre avec pentures en cœur et arrêts de contrevent en étrier ;
- châssis vitré à grands carreaux ;
- débord de toit avec chevrons de fortes sections, abouts en quart de rond ou bec de flûte.

Dans tous les cas, amélioration du traitement du rez-de-chaussée.



AVAP îlot 1
Parcelle 426 Section AB
04, rue Victor Hugo

Maison à pan de bois de la fin du XVe – début du XVIe, remaniée au XVIIIe siècle (R+1) et au XIXe (R+2).

Se référer aux modèles de l'architecture à pan de bois de la fin du XVe – début du XVIe siècles.

Intérêt patrimonial :

Cette maison conserve de l'époque médiévale :

- le double encorbellement avec des solives à abouts sculptés (quart de rond) ;
- la structure à pan de bois partiellement remaniée ;
- les vestiges de ses croisées des premier et deuxième étages enchâssés dans la maçonnerie de brique.
- des réaménagements des XVIIIe et XIXe siècles, ses encadrements de fenêtres avec couvre-joint et leurs contrevents à cadre (pentures, arrêts de contrevent).

Orientations pour le projet :

Relevé précis de la façade et étude archéologique.

Conserver et maintenir visible en façade les éléments datant de l'époque médiévale.

Si les percements XVIIIe et XIXe sont maintenus : conservation des couvre-joints et contrevents / réalisations de fenêtres à grands carreaux. Dans tous les cas, amélioration du traitement du RdC.



AVAP îlot 1
Parcelle 425 Section AB
06, rue Victor Hugo

Maison à pan de bois de la fin du XVe – début du XVIe, remaniée aux XVIIIe (R+2) et XIXe (R+1).

Se référer aux modèles de l'architecture à pan de bois de la fin du XVe – début du XVIe siècles.

Intérêt patrimonial :

Cette maison conserve de l'époque médiévale le double encorbellement avec des solives à abouts sculptés (quart de rond).

Du réaménagement du XIXe, ses encadrements de fenêtres avec couvre-joint et leurs contrevents à cadre (pentures, arrêts de contrevent).

Du réaménagement du XVIIIe, ses encadrements de fenêtres avec couvre-joint.

Orientations pour le projet :

Conserver et maintenir le double encorbellement.

Le piquage des enduits peut permettre la découverte de vestiges archéologiques. Le projet devra être précisé en fonction de ces éventuelles traces.

Si les percements XIXe sont maintenus (R+1) : conservation des couvre-joints et contrevents / réalisation de fenêtres à grands carreaux.

Si les percements XVIIIe sont maintenus (R+2) : conservation des couvre-joints / réalisation de fenêtres à grands carreaux et de contrevents à cadre (dito R+1).

Dans tous les cas, amélioration du traitement du RdC.



AVAP îlot 1
Parcelle 424 Section AB
08, rue Victor Hugo

Maison à pan de bois de la fin du XVe – début du XVIe, remaniée au XIXe (étages).

Se référer aux modèles de l'architecture à pan de bois de la fin du XVe – début du XVIe siècles.

Intérêt patrimonial :

Cette maison conserve de l'époque médiévale :

- un simple encorbellement avec des solives à abouts sculptés (quart de rond).

Du réaménagement du XIXe, ses encadrements de fenêtres avec couvre-joint et leurs contrevents à cadre (pentures, arrêts de contrevent).

Orientations pour le projet :

Conserver et maintenir l'encorbellement.

Le piquage des enduits peut permettre la découverte de vestiges archéologiques. Le projet devra être précisé en fonction de ces éventuelles traces.

Si les percements du XIXe sont maintenus : conservation des couvre-joints et contrevents / réalisation de fenêtres à grands carreaux.

Dans tous les cas, amélioration du traitement du RdC.



AVAP îlot 1
Parcelle 435 Section AB
Angle des rues du Temple et du Taur

Fontaine publique du XIXe siècle enchâssée dans le mur de clôture d'une maison privée.

Intérêt patrimonial :

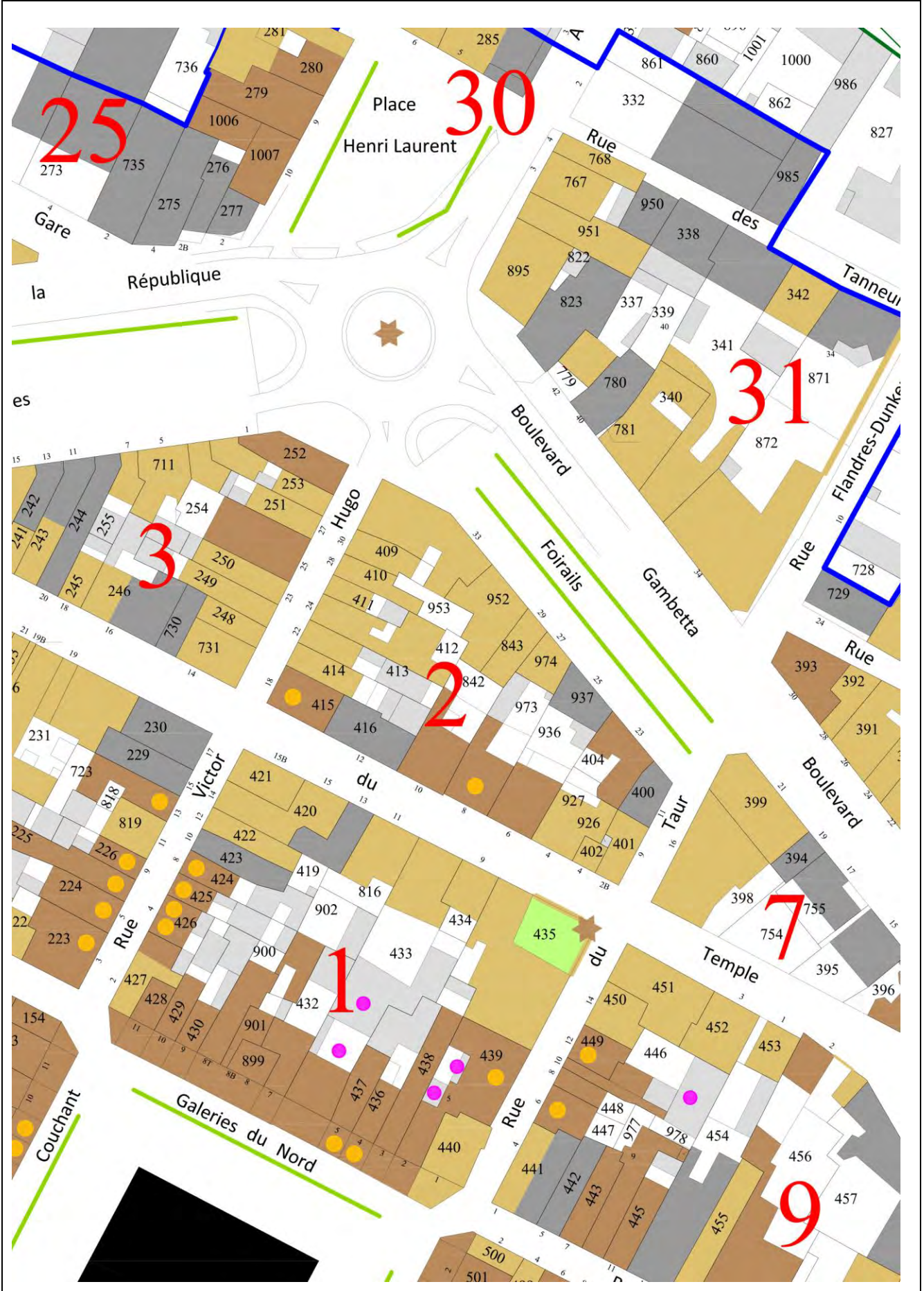
Une des fontaines publiques de la ville bâties au XIXe siècle.



Orientations pour le projet :

Restauration dans les règles de l'art de cet édicule bâti en pierre de taille.

Îlot n°2



AVAP îlot 2
Parcelle 415 Section AB
18, Rue Victor Hugo

Maison à pan de bois à double encorbellement antérieure au XVIIIe, remaniée aux XVIIIe (R+2) et XIXe (R+1) siècles.

Se référer aux modèles de l'architecture à pan de bois de la fin du XVe – début du XVIe siècles pour la façade rue Victor Hugo, à ceux de l'architecture à pan de bois du XIXe pour la rue du Temple.

Intérêt patrimonial :

Elle conserve :

- l'encadrement en pierre de taille surmonté d'un oculus ainsi que la menuiserie, XVIIIe (1666) ;
- le double encorbellement avec des solives (R+1) et poutres (R+2) à abouts sculptés ;
- la structure à pan de bois partiellement très remaniée.

Orientations pour le projet :

Rue Victor Hugo :

- conservation des éléments identifiés comme présentant un intérêt patrimonial ;
- si les fenêtres XVIIIe et XIXe sont maintenues conservation du principe des couvre-joints, contrevents à cadre avec pentures en cœur, menuiseries ouvrant à la française à grands carreaux.

Rue du Temple, le pan de bois est destiné à être enduit.



AVAP îlot 2
Parcelle 842 Section AB
10, rue du Temple

Maison maçonnée du début du XIXe siècle.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnée du début du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Edifice classique : façade régulière composée en travées, décor architectural en pierre de taille caractéristique de la période, génoise, menuiseries d'origines (porte, certains contrevents, pentures en cœur, arrêts de contrevents annulaires).

Orientations pour le projet :

Les éléments d'intérêts patrimoniaux décrits ci-dessus sont à conserver.

Maison maçonnée destinée à être enduite (enduit lissé ton sable) avec décor de badigeon sur la génoise.

Les menuiseries des fenêtres n'ont pas été vues. Si elles sont refaites, menuiseries ouvrant à la française à grands carreaux.



AVAP îlot 2
Parcelle 973 Section AB
08, rue du Temple

Maison à pan de bois remaniée au XVIIIe siècle.

Se référer aux modèles de l'architecture à pan de bois de des XVIIIe et XIXe siècles

Intérêt patrimonial :

Encorbellement de l'étage avec ses solives à bouts sculptés.

Eléments du XVIIIe siècle : porte d'entrée (encadrement en pierre de taille et menuiserie), les fenêtres du RdC (encadrements en pierre de taille et contrevents), les formes des fenêtres de l'étage en arc segmentaire.

Débord de toit avec chevrons à bouts en quart-de-rond.



Orientations pour le projet :

Conserver les éléments d'intérêts patrimoniaux décrits ci-dessus.

Façade destinée à être enduite (pan de bois recouvert par l'enduit) : enduit lissé ton sable.

Aux étages, refaire les couvre-joints selon les modèles du XVIIIe. Pour les fenêtres, menuiseries ouvrant à la française à petits ou grands carreaux, contrevents à cadre ou persiennes ou volet (intérieur).

AVAP îlot 2
Parcelle 936 Section AB
06, rue du Temple

Maison maçonnée du début du XIXe siècle.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnée du début du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Edifice classique : façade régulière composée en travées, décor architectural en pierre de taille caractéristique de la période, corniche, menuiseries d'origines (porte, fenêtres du premier étage), serrurerie des fenêtres du deuxième.



Orientations pour le projet :

Conserver les éléments d'intérêts patrimoniaux décrits ci-dessus.

Façade destinée à être enduite (enduit lissé ton sable), sauf les éléments en pierre de taille.

Pour les menuiseries des fenêtres des étages : menuiserie ouvrant à la française à grands carreaux, contrevents à cadre avec pentures en cœur.

AVAP îlot 2
Parcelle 404 Section AB
23, boulevard Gambetta

Maison de la fin du XIXe siècle.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnerie de la fin du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Edifice éclectique :

Façade régulière composée en travées,

Décor architectural très riche avec : des éléments en pierre de taille (bossages d'angle, encadrements des percements, cordons), une corniche à modillons en brique enduite pour imiter la pierre, frise en carreaux de ciment, décor d'enduit imitant un appareil de pierre, la menuiserie de la porte d'entrée.

Orientations pour le projet :

Maintien des éléments d'intérêts patrimoniaux.



AVAP îlot 3
Parcelle 252 Section AB
01, boulevard de la République

Maison de la fin du XIXe siècle.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnée de la fin du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Edifice éclectique :

Façade régulière composée en travées,
Décor architectural très riche avec : des encadrements en brique badigeonnés en rouge (teinte brique), des éléments en pierre de taille (clés et appuis des fenêtres), des bossages d'angle réalisés en enduit, des terres cuites pour occulter les baies des combles, un cordon et une génoise en terre cuite badigeonnée en blanc cassé, un enduit caractéristique de la période (texture, teinte, décor à listel autour des percements).

Elle conserve ses éléments de second œuvre : menuiserie de la porte d'entrée, celles des fenêtres et portes-fenêtres (contrevents et châssis ouvrant à la française à grands carreaux), le garde-corps des portes-fenêtres.

Orientations pour le projet :

Maintien des éléments d'intérêts patrimoniaux.

Le RdC est à améliorer : nature, texture, teinte de l'enduit qui a été refait, menuiseries de certains percements, enseignes publicitaires.

AVAP îlot 3
Parcelle 842 Section AB
25, rue Victor Hugo

Maison maçonnée du début du XIXe siècle.

Edifice particulier de la ville car bâti en pierre de taille.

Intérêt patrimonial :

Edifice classique :

Façade régulière composée en travées,
Mise en œuvre et décor architectural en pierre de taille,
Menuiseries du RdC (porte d'entrée, contrevents se rabattant dans l'ébrasement),
Balcon filant en ferronnerie du premier étage,
Balustres des fenêtres du second.



Orientations pour le projet :

Maintien des éléments d'intérêts patrimoniaux.

Îlot n°4



AVAP îlot 4
Parcelle 223 Section AB
03, rue Victor Hugo

Bâtiment d'angle : maison de la fin du XIXe siècle : pan de bois sur la rue de Vaure et probablement une façade maçonnée rue Victor Hugo

Se référer aux modèles de l'architecture de la fin du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Edifice caractéristique de la fin du XIXe siècle :

- composition régulière de la façade en travées ;
- façades destinées à être enduites ;
- génoise avec badigeon de chaux blanc cassé ;
- richesse du décor architectural : angle arrondi en pierre de taille, cordon, balcon filant ;
- décor d'enduit (texture, teinte, décor) ;
- certains éléments de second œuvre : couvre-joints, contrevents à cadre du premier étage rue de Vaure, persiennes, balcon filant.

Orientations pour le projet :

Maintien des éléments d'intérêts patrimoniaux.

Amélioration du RdC :

- refaire l'enduit ciment, la porte d'entrée (encadrement), la porte de garage (encadrement et menuiserie) ;
- enlever la peinture blanche pour retrouver la pierre de taille de l'angle ;
- déposer le climatiseur fixé au balcon.



Entité avec porte d'entrée au n°3 : maison à pan de bois de la fin du XVe – début du XVIe, remaniée au XIXe (les abouts de solives ont été sciés et le pan de bois de l'étage remonté).

Se référer aux modèles de l'architecture à pan de bois du XIXe.

Intérêt patrimonial :

La maison quasiment reconstruite ne conserve des XVe et XVIe siècles que son important encorbellement.

Du réaménagement du XIXe, elle conserve sa porte d'entrée (encadrement à pilastres et menuiserie), les fenêtres de l'étage (encadrement rectangulaire à couvre-joint et contrevents avec arrêts en étrier).

Orientations pour le projet :

Conserver les éléments d'intérêts patrimoniaux.

Il semble peu probable que des vestiges archéologiques soient conservés sous l'enduit.

Mettre en valeur les dispositions du XIXe :

- enduit à la chaux : ton pierre, texture assez fine, décor éventuel de badigeon blanc cassé ;
- vu l'état des abouts de solives l'encorbellement pourrait être masqué par un lattis plâtré.

Les menuiseries des portes-fenêtres de l'étage sont à changer : ouvrant à la française à grands carreaux. Il faut mettre en place un garde-corps en serrurerie.



AVAP îlot 4
Parcelle 224 Section AB
05, rue Victor Hugo

Maison à pan de bois de la fin du XVe – début du XVIe, remaniée au XIXe.

Se référer aux modèles de l'architecture à pan de bois du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

La maison ne conserve des XVe et XVIe siècles que son important encorbellement avec ses solives à abouts sculptés.

Du réaménagement du XIXe, elle conserve la porte d'entrée (encadrement à pilastres et menuiserie), la devanture, les fenêtres des étages avec un encadrement rectangulaire et couvre-joint, les contrevents du premier avec pentures en cœur et arrêt en étrier.

Orientations pour le projet :

Conserver les éléments d'intérêts patrimoniaux.

Il semble peu probable que des vestiges archéologiques soient conservés sous l'enduit.

Si le projet conserve et met en valeur les dispositions du XIXe :

- la façade sera enduite à la chaux : enduit lissé ton pierre ;
- les fenêtres conserveront leurs proportions rectangulaires et leurs couvre-joints ;
- les châssis seront à la française avec de grands carreaux ;
- les contrevents seront à larges lames ou à cadre avec pentures en cœur et arrêts en étrier ;
- les chevrons du débord de toit seront laissés apparents (chevrons de fortes sections, abouts en bec de flûte ou quart de rond).

Les menuiseries des fenêtres de l'étage sont à changer : ouvrant à la française à grands carreaux.



AVAP îlot 4
Parcelle 225 Section AB
07, rue Victor Hugo

Maison à pan de bois de la fin du XVe – début du XVIe, remaniée au XIXe.

Se référer aux modèles de l'architecture à pan de bois du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

La maison ne conserve des XVe et XVIe siècles que son important encorbellement. Les solives sont actuellement masquées par un habillage bois.

Du réaménagement du XIXe, elle conserve les fenêtres des étages avec un encadrement rectangulaire et couvre-joint, les contrevents à cadre avec pentures en cœur et arrêt en étrier.

La devanture des années 50 a un certain charme.

Orientations pour le projet :

Conserver l'encorbellement : déposer l'habillage en bois pour voir l'état des abouts. S'ils sont sculptés, les laisser apparents, autrement, ils peuvent être masqués par un lattis plâtré.

Conserver les contrevents à cadre avec pentures en cœur et arrêts en étrier.

Il semble peu probable que des vestiges archéologiques soient conservés sous l'enduit.

Si le projet conserve et met en valeur les dispositions du XIXe :

- la façade sera enduite à la chaux : enduit lissé ton pierre ;
- les fenêtres conserveront leurs proportions rectangulaires et leurs couvre-joints ;
- les châssis seront à la française avec de grands carreaux ;
- les chevrons du débord de toit seront laissés apparents (chevrons de fortes sections, abouts en bec de flûte ou quart de rond).

Les menuiseries des fenêtres des étages sont à changer : ouvrant à la française à grands carreaux.



AVAP îlot 4
Parcelle 438 Section AB
09, rue Victor Hugo

Maison à pan de bois de la fin du XVe – début du XVIe, remaniée au XIXe.

Se référer aux modèles de l'architecture à pan de bois du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

La maison ne conserve des XVe et XVIe siècles que son important encorbellement avec des solives à abouts sculptés.

Du réaménagement du XIXe, elle conserve les fenêtres des étages avec un encadrement rectangulaire et couvre-joint, les contrevents à cadre avec pentures en cœur et arrêt en étrier au premier.

Orientations pour le projet :

Conserver l'encorbellement avec ces abouts de solives sculptés.

Conserver les contrevents à cadre avec pentures en cœur et arrêts en étrier.

Le projet mettra en valeur les dispositions du XIXe :

- la façade sera enduite à la chaux : enduit lissé ton pierre (le pan de bois sera masqué) ;
- les fenêtres conserveront leurs proportions rectangulaires et leurs couvre-joints ;
- les châssis seront à la française avec de grands carreaux ;
- les contrevents seront à cadre avec pentures en cœur et arrêt en étrier ;
- les chevrons du débord de toit seront laissés apparents (chevrons de fortes sections, abouts en bec de flûte ou quart de rond).



AVAP îlot 4
Parcelle 436 Section AB
13, Grue Victor Hugo

Maison à pan de bois de la fin du XVe – début du XVIe, remaniée au XIXe.

Se référer aux modèles de l'architecture à pan de bois du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

La maison ne conserve des XVe et XVIe siècles que son important encorbellement dont certaines solives ont encore des abouts sculptés.

Du réaménagement du XIXe, elle conserve :

- la menuiserie de la porte d'entrée,
- les fenêtres du premier étage (encadrement rectangulaire, couvre-joints ouvragés, châssis à grands carreaux, contrevents à larges lames avec pentures en cœur et arrêt en étrier au premier)
- les chevrons sont anciens mais ils ont été retaillés.

Orientations pour le projet :

Conserver l'encorbellement avec ces abouts de solives sculptés.

Conserver les menuiseries de la porte d'entrée et des fenêtres de l'étage (pour les fenêtres, les châssis et les contrevents peuvent être refaits à l'identique avec remploi de la quincaillerie).

Le projet mettra en valeur les dispositions du XIXe :

- la façade sera enduite à la chaux : enduit lissé ton pierre (le pan de bois sera masqué) ;
- les couvre-joints du second étage seront refaits en se référant à ceux du premier ;
- les châssis des fenêtres du second étage seront à la française avec de grands carreaux ;
- les contrevents du second seront à cadre avec pentures en cœur et arrêt en étrier (ceux du premier serviront de modèle).

Les traitements des boutiques (encadrements et menuiseries) sont à reprendre.



AVAP îlot 4
Parcelle 236 Section AB
27, rue du Temple

Temple protestant.

XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Composition de la façade.

Décor architectural :

- éléments en pierre de taille des encadrements de percements et de la corniche ;
- emmarchement et seuil en granit.

Second œuvre : ensemble des menuiseries et grilles de défense.

Traitement de l'enduit : motif de pierre de taille à joints creux.

Orientations pour le projet :

Conservation des éléments d'intérêts patrimoniaux.



AVAP îlot 4
Parcelle 200 Section AB
36, rue de Vaure

Maison maçonnée du début du XIXe protégée pour sa devanture en bois.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnée du début du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Devanture qui intègre la porte piétonne.

La composition de la façade régulière en travées.

Le décor architectural : encadrements saillants en pierre de taille, la génoise.

Orientations pour le projet :

Conservation de la devanture.

La façade devra être enduite à la chaux : enduit lissé ton sable. On retrouvera le décor de badigeon blanc cassé sur la génoise avec réalisation d'un bandeau dessous.

Les pierres des encadrements sont très abîmées, elles devront être restaurées. Si nécessaire elles pourront recevoir un badigeon de chaux blanc cassé.



AVAP îlot 1
Parcelle 199 Section AB
32, rue de Vaure

Maison maçonnerie du début du XIXe protégée pour sa devanture en bois.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnerie du début du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Devanture et la porte d'entrée.

La composition de la façade régulière en travées.

Orientations pour le projet :

Conservation de la devanture et de la porte d'entrée.

Si la façade est refaite :

- enduit lissé ton sable avec décor de badigeon blanc cassé sur génoise ;
- châssis ouvrant à la française à grands carreaux ;
- contrevents à cadre avec peinture en cœur et arrêt de contrevents en étrier ou persiennes ou volet (à l'intérieur) ;
- amélioration des enseignes publicitaires du commerce.



AVAP îlot 1
Parcelle 197 Section AB
28 et 26, rue de Vaure

Maison à pan de bois de la fin du XVe – début du XVIe, remaniée au XIXe.

Se référer aux modèles de l'architecture à pan de bois du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

La maison ne conserve des XVe et XVIe siècles que son important encorbellement.

Du réaménagement du XIXe, elle conserve :

- la menuiserie de la porte d'entrée avec son couvre-joint mouluré ;
- les fenêtres des étages (encadrement rectangulaire, couvre-joints ouvragés, châssis à grands carreaux, au premier les contrevents à cadre avec peintures en cœur (?) et arrêt en étrier) ;
- les chevrons anciens avec abouts en quart de rond.

Orientations pour le projet :

Conserver les éléments d'intérêts patrimoniaux.

Le pan de bois devra être enduit.

Travail à faire sur la polychromie des menuiseries du RdC (jaune, vert, rouge, bleu).



AVAP îlot 4
Parcelle 196 Section AB
24, rue de Vaure

Maison à pan de bois de la fin du XIXe siècle.

Se référer aux modèles de l'architecture à pan de bois de la fin du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Devanture se développant sur tout le RdC.

Balcon filant.

Portes-fenêtres de l'étage : encadrements à pilastres et entablement, contrevents se repliant dans l'ébrasement, châssis vitré (?).



Orientations pour le projet :

Conserver les éléments d'intérêts patrimoniaux.

Pan de bois à enduire (enduit à la chaux selon les modèles de la fin du XIXe – le n°26 peut servir de modèle).

Teinte des menuiseries des étages, du balcon filant et de la corniche bois à reprendre.

AVAP îlot 4
Parcelle 213 Section AB
18, rue de Vaure

Maison à pan de bois de la fin du XIXe siècle.

Se référer aux modèles de l'architecture à pan de bois de la fin du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

L'édifice a conservé l'ensemble des éléments du décor :

- devanture se développant sur tout le RdC ;
- balcon filant ;
- décor en bois et en terre cuite : cordon, corniches, encadrement des baies ;
- enduit : texture, teinte, décor ;

Traitement du débord de toit qui conserve des chevrons moulurés.



Orientations pour le projet :

Restauration à l'identique.

Il serait important de faire des sondages en recherche de polychromie sur les éléments de décor : devanture, menuiseries, cordon, corniche, pour connaître les couleurs d'origine.

AVAP îlot 4
Parcelle 215 Section AB
16, rue de Vaure

Maison maçonnée du début du XIXe protégée pour sa devanture en bois.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnée du début du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Devanture art nouveau se développant sur tout le RdC.

La composition de la façade régulière en travées.



Orientations pour le projet :

Conserver et restaurer la devanture.

Façade destinée à être enduite avec décor de badigeon blanc cassé sur la génoise, maintenir la forme rectangulaire des percements des étages, les couvre-joints, les contrevents à cadre avec pentures en cœur.

Pour cette période, les fenêtres devraient être à grands carreaux.

AVAP îlot 5
Parcelle 153 Section AB
11, Galerie du Couchant

Maison à galerie couverte reconstruite au XIXe siècle – architecture maçonnerie.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnerie du début du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Maison faisant partie de l'ensemble des maisons à galerie couverte bâties autour de la halle.

Trois arcades jumelles à arc plein cintre bâties en pierre de taille.

Orientations pour le projet :

La façade vient d'être réhabilitée.

A regretter le traitement de l'enduit (absence de décor de badigeon sous le débord de toit et autour des encadrements des percements).

Choix des contrevents pour les portes-fenêtres, il aurait mieux valu des volets (à l'intérieur).



AVAP îlot 5
Parcelle 152 Section AB
10, Galerie du Couchant

Maison à galerie couverte reconstruite au début du XIXe siècle et remaniée à la fin du XIXe – pan de bois (?).

Se référer aux modèles de l'architecture à pan de bois de la fin du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Maison faisant partie de l'ensemble des maisons à galerie couverte bâties autour de la halle.

La composition de la façade à deux travées.

Certains éléments de second œuvre :

- deux arcades jumelles en anse de panier bâties en pierre de taille ;
- les enseignes publicitaires (dont celles de la marque Get) peintes sur les faces des piliers ;
- le garde-corps filant ;
- les menuiseries des portes-fenêtres et les couvre-joints moulurés de l'encadrement ;
- les couvre-joints des fenêtres et les contrevents probablement à cadre avec pentures.

Orientations pour le projet :

Conserver les éléments d'intérêts patrimoniaux.

Pan de bois destiné à être enduit.



AVAP îlot 5
Parcelle 151 Section AB
09, Galerie du Couchant



Maison à galerie couverte partiellement reconstruite au début du XIXe siècle – pan de bois (?).

Intérêt patrimonial :

Maison faisant partie de l'ensemble des maisons à galerie couverte bâties autour de la halle.

Une des rares à conserver une structure de galerie en bois antérieure au XVIIIe siècle.

Orientations pour le projet :

Conservation de la structure de galerie en bois.

Maison à pan de bois réhabilitée au XXe siècle qui a perdu ces éléments identitaires :

- enduit ton sable lissé avec décor de badigeon ;
- encadrements des percements en bois avec couvre-joints ;
- menuiseries : châssis des fenêtres à grands carreaux, occultation par des contrevents à cadre, persiennes ou volets (à l'intérieur).

Amélioration du traitement du rez-de-chaussée avec réfection de la menuiserie du commerce.

AVAP îlot 5

Parcelle 924 Section AB

08, Galerie du Couchant

Maison à galerie couverte partiellement reconstruite au XIXe siècle – pan de bois (?).

Se référer aux modèles de l'architecture à pan de bois du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Maison faisant partie de l'ensemble des maisons à galerie couverte bâties autour de la halle.

Une des rares à conserver une structure de galerie en bois antérieure au XVIIIe siècle.

Du XIXe siècle, elle conserve son balcon filant, ces percements à encadrement rectangulaire et couvre-joints.

Orientations pour le projet :

Maintien des éléments d'intérêts patrimoniaux.

Le projet devra mettre en valeur les dispositions du XIXe :

- enduit à la chaux ton pierre, texture assez fine, décor éventuel de badigeon blanc cassé ;
- encadrement bois avec couvre-joints ;
- contrevent à cadre avec pentures en cœur et arrêts en étier ;
- châssis vitré à grands carreaux ;
- débord de toit avec chevrons de fortes sections, abouts en quart de rond ou bec de flûte.

Amélioration du traitement du rez-de-chaussée avec réfection de la menuiserie du commerce.



AVAP îlot 5
Parcelle 149 Section AB
07, Galerie du Couchant

Maison à galerie couverte datant du XIXe siècle.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnerie du début du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Maison faisant partie de l'ensemble des maisons à galerie couverte bâties autour de la halle.

Edifice classique :

- façade composée en travées ;
- maçonnerie en brique destinée à être enduite ;
- génoise destinée à recevoir un badigeon blanc ;
- quatre arcades à arc plein cintre bâties en pierre de taille destinées à être apparentes ;
- fenêtres des étages de forme rectangulaire avec couvre-joints ;
- oculi avec encadrement saillant en brique (destinée à être enduite) ;
- contrevents à cadre avec arrêts en étrier, peinture en cœur (?) au premier étage.

Orientations pour le projet :

Conservation des éléments d'intérêts patrimoniaux.

Fenêtres qui devraient recevoir des ouvrants à la française à grands carreaux et des contrevents à cadre avec peinture en cœur (second étage).

Amélioration du traitement du rez-de-chaussée avec réfection de la menuiserie du commerce.



AVAP îlot 5
Parcelle 148 Section AB
06, Galerie du Couchant

Maison à galerie couverte reconstruite au XIXe siècle – pan de bois

Se référer aux modèles de l'architecture à pan de bois du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Maison faisant partie de l'ensemble des maisons à galerie couverte bâties autour de la halle.

Orientations pour le projet :

Le projet devra mettre en valeur les dispositions du XIXe :

- enduit à la chaux ton pierre venant masquer le pan de bois : texture assez fine, décor éventuel de badigeon blanc cassé ;
- encadrements bois avec couvre-joints ;
- contrevents à cadre avec peintures en cœur et arrêts en étrier ;
- châssis vitré ouvrant à la française à grands carreaux ;
- débord de toit avec chevrons de fortes sections, abouts en quart de rond ou bec de flûte.

Amélioration du traitement du rez-de-chaussée avec réfection de la menuiserie du commerce.



AVAP îlot 5
Parcelle 147 Section AB
05b, Galerie du Couchant

Maison à galerie couverte partiellement reconstruite au XIXe siècle – architecture à pan de bois.

Se référer aux modèles de l'architecture à pan de bois du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Maison faisant partie de l'ensemble des maisons à galerie couverte bâties autour de la halle.

Du XIXe siècle, elle conserve :

- sa composition régulière à deux travées,
- ses fenêtres rectangulaires à couvre-joints,
- ses châssis ouvrants à la française à grands carreaux,
- ses contrevents à cadre avec pentures en cœur et arrêts en étrier.

Le débord de toit à chevrons à fortes sections et abouts en bec de flûte ancien.

Orientations pour le projet :

Le projet devra conserver les éléments d'intérêts patrimoniaux.

A refaire : l'enduit ciment de la façade.

A reprendre : l'enseigne publicitaire.

Amélioration du traitement du rez-de-chaussée avec réfection de la menuiserie du commerce.



AVAP îlot 5
Parcelle 146 Section AB
05, Galerie du Couchant

Maison à galerie couverte du XVIIIe siècle – architecture maçonnerie.

Se référer à l'architecture maçonnerie du XVIIIe siècle.

Intérêt patrimonial :

Maison faisant partie de l'ensemble des maisons à galerie couverte bâties autour de la halle.

Elle conserve l'ensemble des dispositions du XVIIIe siècle :

- composition de la façade à deux travées ;
- élément de modénatures en brique (arcade à arc plein cintre, cordons caractéristiques, oculi) ;
- menuiseries des fenêtres (châssis vitrés et contrevents) ;
- le débord de toit avec corniche et chevrons de fortes sections à abouts en quart de rond.

Orientations pour le projet :

Conserver l'ensemble des éléments d'intérêts patrimoniaux.

La brique était destinée à être enduite : enduit à la chaux ton sable, il devait être assez fin pour ne pas venir couvrir les éléments de modénatures. Les encadrements, cordons et corniches étaient peut-être badigeonnés.

Amélioration du traitement du rez-de-chaussée avec réfection de la menuiserie du commerce.



AVAP îlot 5
Parcelle 145 Section AB
04, Galerie du Couchant

Maison à galerie couverte reconstruite au début du XIXe siècle – architecture maçonnerie.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnerie du début du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Maison faisant partie de l'ensemble des maisons à galerie couverte bâties autour de la halle.

Edifice classique :

- façade composée à deux travées ;
- arcade en anse de panier en pierre de taille ;
- encadrement rectangulaire saillant en pierre de taille ;
- enduit à la chaux ton sable avec décor de badigeon blanc cassé (génoise, bandeau sous génoise, vestiges de chaîne droite) ;
- châssis ouvrant à la française à grands carreaux.

Orientations pour le projet :

Conserver les éléments d'intérêts patrimoniaux.

Les contrevents devraient à cadre avec peinture en cœur (ou persiennes).

Amélioration du traitement du rez-de-chaussée avec réfection de la menuiserie du commerce.



AVAP îlot 5
Parcelle 144 Section AB
03, Galerie du Couchant AVAP îlot 5

Maison à galerie couverte reconstruite à la fin du XIXe siècle – architecture maçonnerie.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnerie de la fin du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Maison faisant partie de l'ensemble des maisons à galerie couverte bâties autour de la halle.

Edifice éclectique :

- façade composée à deux travées ;
- arcade en anse de panier en pierre de taille ;
- richesse du décor en pierre de taille des encadrements ;
- enduit à la chaux caractéristique de la fin du XIXe : teinte, texture décor avec listel autour des encadrements, chaînes d'angles à fausse pierre ;
- châssis ouvrant à la française à grands carreaux, contrevents anciens au premier.

Orientations pour le projet :

Conserver les éléments d'intérêts patrimoniaux.

Les contrevents du second devraient être à cadre avec peinture en cœur (dito ceux du premier).

Amélioration du traitement du rez-de-chaussée avec réfection de la menuiserie du commerce.



AVAP îlot 5
Parcelle 721 Section AB
02, Galerie du Couchant

Maison à galerie couverte du XVIIIe siècle – architecture maçonnerie.

Se référer à l'architecture maçonnerie du XVIIIe siècle.

Intérêt patrimonial :

Maison faisant partie de l'ensemble des maisons à galerie couverte bâties autour de la halle.

Elle conserve l'ensemble des dispositions du XVIIIe siècle :

- composition de la façade à quatre travées ;
- élément de modénatures en pierre de taille : arcade, encadrements des percements, cordons, corniche ;
- menuiserie de la porte sous les couverts ;
- menuiseries des fenêtres (châssis vitrés) ;
- les balcons en ferronnerie.

Orientations pour le projet :

Conserver l'ensemble des éléments d'intérêts patrimoniaux.

La brique était destinée à être enduite : enduit à la chaux ton sable, il devait être assez fin pour ne pas venir couvrir les éléments de modénatures.



AVAP îlot 5
Parcelle 142 Section AB
01, Galerie du Couchant

Maison à pan de bois remaniée lors de la démolition des galeries aux angles de la place.

Se référer aux modèles de l'architecture à pan de bois du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Maison faisant partie de l'ensemble des maisons à galerie couverte bâties autour de la halle.

Elle conserve les vestiges de menuiseries du début du XVIIIe.

Orientations pour le projet :

Conserver les menuiseries du XVIIIe siècle. Si elles ne peuvent l'être, la mairie doit les récupérer pour les stockés en attendant la création d'une maison du patrimoine.

A restaurer selon les principes des maisons à pan de bois du XIXe :

- pan de bois masqué par l'enduit ;
 - maintien des couvre-joints ;
 - pour les fenêtres XIXe, les menuiseries auront des ouvrants à la française à grands carreaux et des contrevents à cadre avec peinture en cœur.
-



AVAP îlot 5
Parcelle 161 Section AB
03b, rue Cap-Martel

Maison maçonnerie de la fin du XIXe siècle.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnerie de la fin du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Façade éclectique avec une surcharge décorative : encadrements des percements, chaîne d'angle à bossage, corniche à denticules.



Orientations pour le projet :

Conserver les éléments d'intérêts patrimoniaux.

L'ensemble du second œuvre a été refait (menuiseries, balconnet en serrurerie), à reprendre selon les modèles de la fin du XIXe.

AVAP îlot 5
Parcelle 161 Section AB
17, rue de Vaure

Maison à pan de bois de la fin du XIXe siècle.

Se référer aux modèles de l'architecture à pan de bois de la fin du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Balcon filant se développant sur tout le RdC.

Portes-fenêtres : encadrements à pilastres et entablement, lambrequins, contrevents se repliant dans l'ébrasement, châssis vitré (?).

Fenêtres : encadrements à pilastres et entablement, contrevents, châssis vitrés à grand carreaux, balconnet.

Baies des combles occultées par des terres cuites.

Corniche bois (?).

Enduit d'origine qui a été peint.

Orientations pour le projet :

Maintien des éléments d'intérêts patrimoniaux.



AVAP îlot 5
Parcelle 975 Section AB
07, rue de Vaure

Maison à pan de bois de la fin du XIXe siècle.

Se référer aux modèles de l'architecture à pan de bois de la fin du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Portes-fenêtres du premier : couvre-joints moulurés, balconnets en fonte.

Portes-fenêtres du second : couvre-joints moulurés, balcons sur consoles en fonte.

Corniche bois.

Orientations pour le projet :

Conserver les éléments d'intérêts patrimoniaux.

Les menuiseries ont été refaites.

Améliorer la vitrine du RDC.



AVAP îlot 5
Parcelle 153 Section AB
01, rue de Vaure

Maison des années 30 – architecture maçonnerie.

Intérêt patrimonial :

Composition de la façade régulière à deux travées.

Les menuiseries des étages sont d'origine (sauf le volet roulant marron qui a été changé).

Les garde-corps d'origine (tubes horizontaux ont été déposés ou remplacés pour deux fenêtres)

Enduit d'origine.

Traitement du débord de toit d'origine.

Orientations pour le projet :

Maintien des éléments d'intérêts patrimoniaux.

RdC à améliorer : menuiseries des commerces.



AVAP îlot 6
Parcelle 191 Section AB
31, rue de Vaure

Maison de la fin du XIXe siècle.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnerie de la fin du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Edifice caractéristique des maisons modestes de la fin du XIXe siècle avec :

- une façade régulière composée à deux travées ;
- l'enduit, sorte de « crépi » beige foncé, voire gris ;
- le décor d'enduit : chaînes d'angles harpées imitant la pierre en limites mitoyennes, encadrements, cordon et corniche en briques badigeonnées en blanc cassé, listel ocre rouge autour des encadrements et chaînes harpées ;
- les menuiseries des fenêtres.

Orientations pour le projet :

Maintien des éléments d'intérêts patrimoniaux.

Requalification de la vitrine, notamment l'enseigne.



AVAP îlot 6
Parcelle 176 Section AB
22, rue Marius Audouy

Maison à pan de bois du XVIIIe siècle, le RdC a dû être remanié au XIXe siècle.

Se référer aux modèles de l'architecture à pan de bois des XVIIIe et début du XIXe siècles.

Intérêt patrimonial :

Edifice caractéristique des maisons à pan de bois du XVIIIe :

- composition régulière de la façade à deux travées ;
- absence d'encorbellement ;
- pan de bois destiné à être enduit avec couvre-joints autour des encadrements ;
- tracé des fenêtres avec linteau en arc segmentaire.

Les chevrons anciens sont conservés, certains ont des abouts en bec de flûte.

Orientations pour le projet :

Pan de bois destiné à être enduit : enduit à la chaux ton pierre.

Conserver la menuiserie de la porte d'entrée et les contrevents.

Conserver les chevrons, s'ils doivent être remplacés les refaire à l'identique (sections et abouts en bec de flûte).

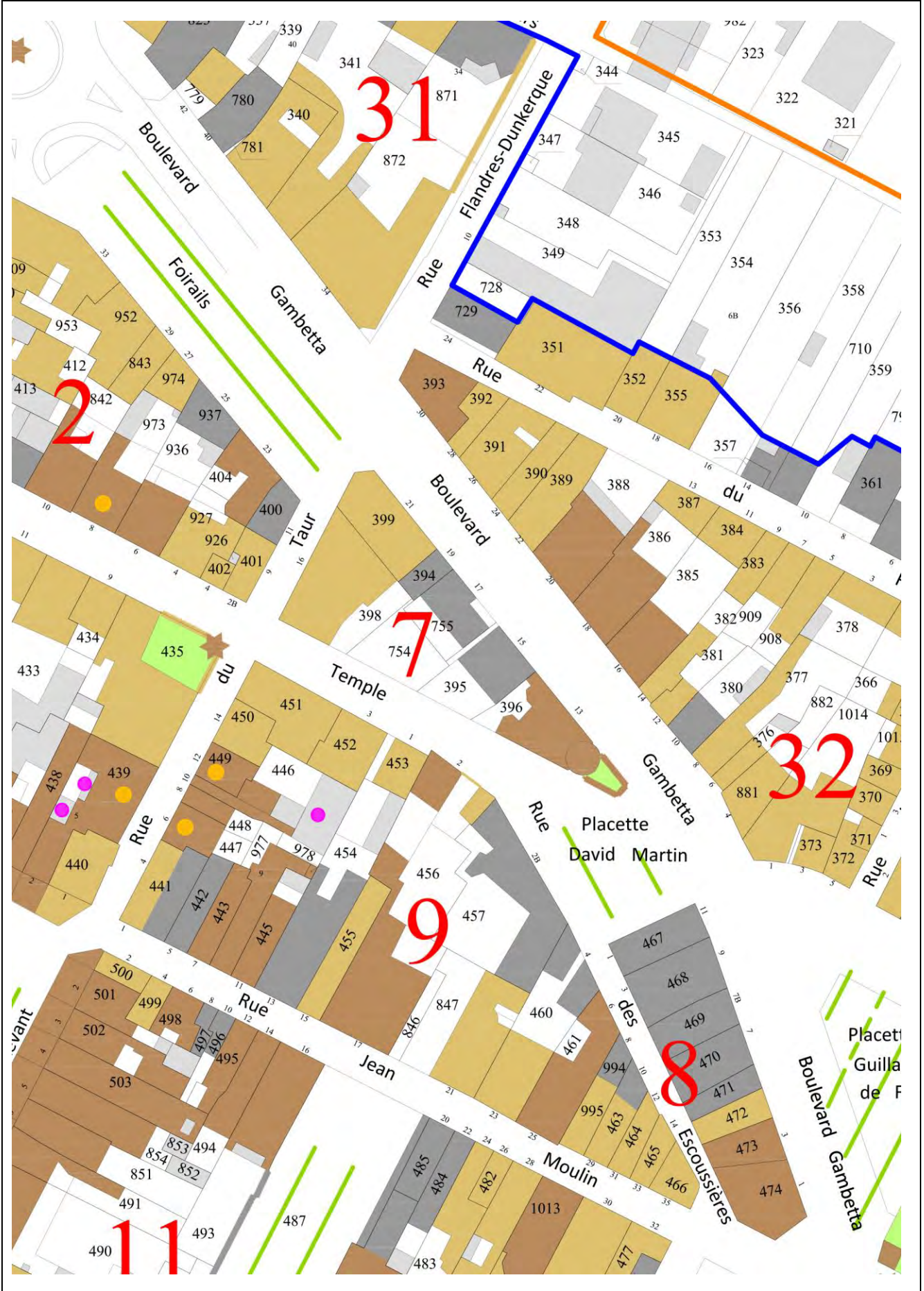
La forme des menuiseries doit reprendre celle des encadrements (arc segmentaire).

Les menuiseries doivent avoir des ouvrants à la française à petits ou grands carreaux.

La teinte des menuiseries ne s'inscrit pas dans la palette colorée de la ville.



Îlot n°7



AVAP îlot 7
Parcelle 396 Section AB
13, Boulevard Gambetta

Ancien bain douche de la ville, années 30.

Intérêt patrimonial :

Construction en béton.

Composition des percements.

Modénature.

Menuiseries (elles conservent probablement la polychromie d'origine).

Jardin avec muret, grille et portail d'origine.

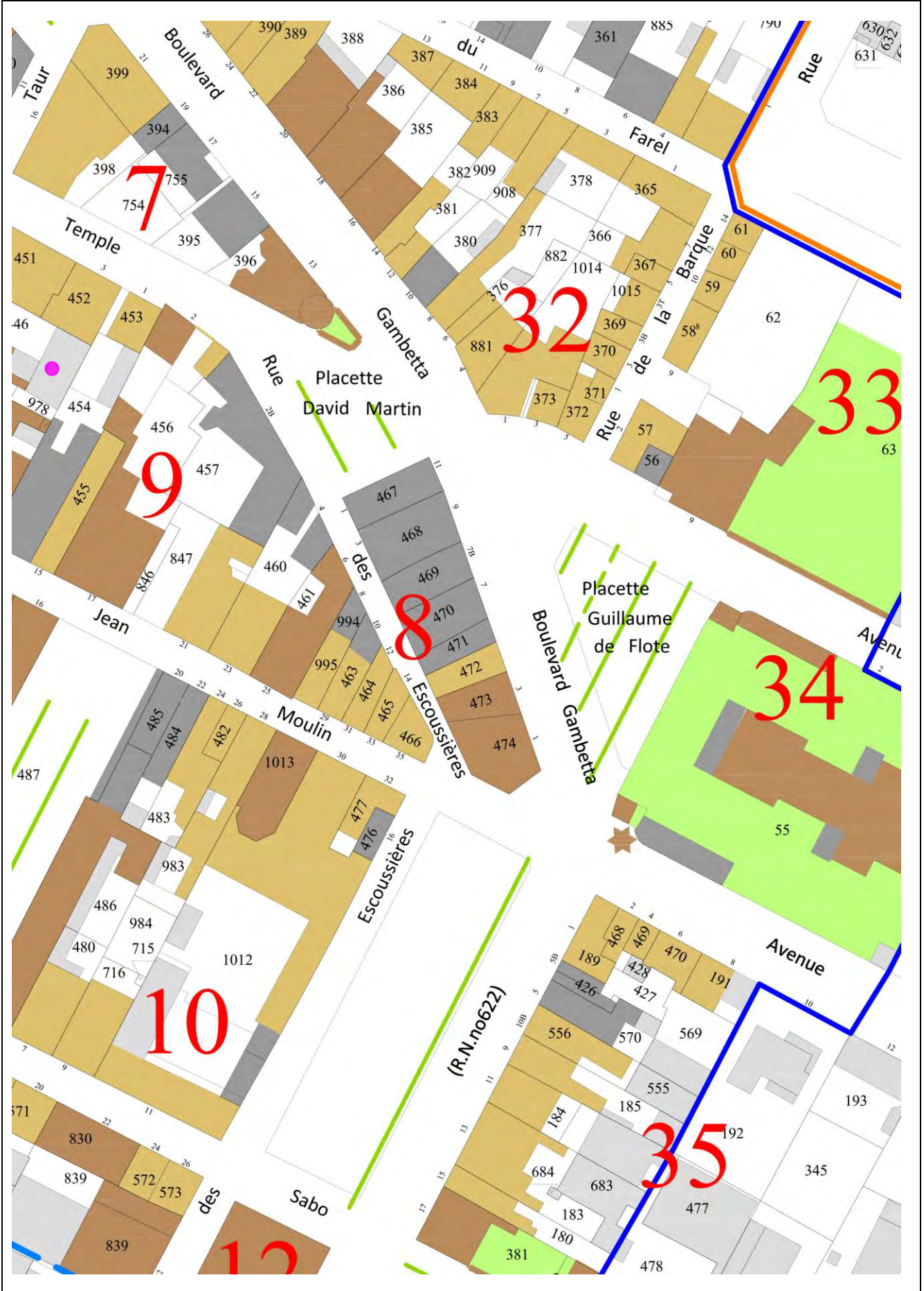
Orientations pour le projet :

Le restaurer en conservant les dispositions existantes :

- rechercher la couleur d'origine des façades (sondages, photographies, cartes postales anciennes) ;
- conserver les menuiseries ou les refaire à l'identique ;
- conserver la polychromie d'origine des menuiseries ;
- conserver le jardin et sa clôture ;
- conserver la polychromie d'origine des éléments en serrurerie (portail et grille) et du muret maçonné (sondages, photographies, cartes postales anciennes).



Îlot n°8



AVAP îlot 8
Parcelle 473 Section AB
03, boulevard Gambetta

Maison de la fin du XIXe siècle.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnerie de la fin du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Edifice caractéristique des maisons modestes de la fin du XIXe siècle :

- la façade régulière est composée en travées ;
- les encadrements sont en brique et pierre (appuis) ;
- l'enduit est une sorte de « crépi » beige foncé, voire gris ;
- le décor d'enduit est conservé : chaînes droites en limites mitoyennes, bandeau et génoise badigeonnés en blanc cassé, encadrement en brique badigeonné en rouge, listel blanc cassé contre les encadrements, chaînes droites et bandeau ;
- les menuiseries des fenêtres et de la porte ;
- l'emmarchement en granit avec un racle boue.

Orientations pour le projet :

Maintien des éléments d'intérêts patrimoniaux : composition de la façade, enduit et décor d'enduit, menuiseries...



AVAP îlot 8
Parcelle 474 Section AB
01, boulevard Gambetta

Maison de la fin du XIXe siècle.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnerie de la fin du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Les observations sont valables pour les quatre façades.

Edifice caractéristique de la fin du XIXe siècle avec :

- une façade régulière composée en travées ;
- des encadrements et corniche en pierre ;
- son enduit, sorte de « crépi » beige foncé, voire gris ;
- les menuiseries des deux portes ;
- les balcons et balconnets en serrurerie.

Orientations pour le projet :

Maintien des éléments d'intérêts patrimoniaux : composition de la façade, menuiseries et éléments de serrurerie signalés ci-dessus.

Si les menuiseries des fenêtres sont refaites, s'inspirer de modèles correspondant à cette période.

La couleur des menuiseries ne s'inscrit pas dans la palette colorée de la ville.



Îlot n°9



AVAP îlot 9
Parcelle 461 Section AB
25, rue Jean Moulin

Maison maçonnée du début du XIXe siècle.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnée du début du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Edifice classique : façade régulière composée en travées, décor architectural en pierre de taille caractéristique de la période (porte et fenêtres), génoise, menuiserie d'origine (porte, arrêts de contrevents annulaires).



Orientations pour le projet :

Conserver les éléments d'intérêts patrimoniaux.

Maison maçonnée destinée à être enduite (enduit lissé ton sable) avec badigeon blanc cassé sur la génoise, seuls les éléments en pierres de taille sont destinés à rester apparent.

Les contrevents refaits récemment ne reprennent pas les modèles traditionnels de l'époque (contrevent à cadre avec pentures en cœur).

AVAP îlot 9
Parcelle 456 Section AB
17, rue Jean Moulin

Demeure maçonnée du XVIIIe siècle (1730 par Daniel Cabrol, seigneur de Montcausson).

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnée du XVIIIe siècle.

Intérêt patrimonial :

Edifice classique : façade régulière composée en travées, décor architectural en pierre de taille caractéristique de la période (encadrements des percements), génoise, menuiseries d'origine (imposte de la porte), balcon en ferronnerie au-dessus de la porte d'entrée.



Orientations pour le projet :

Conserver les éléments d'intérêts patrimoniaux.

Maison maçonnée destinée à être enduite (enduit lissé ton sable) avec badigeon blanc cassé sur la génoise, seuls les éléments en pierres de taille sont destinés à rester apparents.

Les menuiseries sont récentes, les contrevents ne reprennent pas les modèles traditionnels de la période (volets intérieurs ou contrevent à cadre ou contrevents à larges lames avec pentures en cœur).

AVAP îlot 9
Parcelle 456 Section AB
02, rue du Temple

Dépendances de la demeure de la rue Jean Moulin,
construction maçonnerie du XVIIIe siècle.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnerie du
XVIIIe siècle.

Intérêt patrimonial :

Encadrement des percements.

Menuiserie de la porte en arc plein cintre.

Vestiges de l'enduit à la chaux ancien, ton pierre.

Corniche en brique et génoise (vestige de badigeon
blanc cassé sur la génoise).



Orientations pour le projet :

Conserver les éléments d'intérêts patrimoniaux décrits ci-dessus.

Construction maçonnerie destinée à être enduite (enduit lissé ton sable dito les vestiges de celui existant) avec badigeon blanc cassé sur la génoise et la corniche, seuls les encadrements en pierre et en brique sont destinés à rester apparents.

AVAP îlot 9
Parcelles 445 et 443 Section AB
11 et 7, rue du Temple

Maisons jumelles de la fin du XIXe siècle.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnerie de la
fin du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Edifices caractéristiques de la fin du XIXe siècle avec :

- une façade régulière composée en travées ;
- surcharge décorative : encadrements en brique et pierre avec clé en pointe de diamant, bossages en limites mitoyennes, cordon, corniche ;
- l'enduit, sorte de « crépi » beige foncé, voire gris ;
- le décor d'enduit : brique badigeonnée en rouge, listel blanc cassé soulignant les encadrements, bossage, cordon, corniche ;
- l'emmarchement en granit.



Orientations pour le projet :

Conserver les éléments d'intérêts patrimoniaux décrits ci-dessus.

Conserver une unité dans le traitement des deux façades.

Les menuiseries sont récentes, si elles sont refaites, s'inspirer des modèles de menuiserie de la même période pour les portes et les fenêtres.

AVAP îlot 9
Parcelle 447 Section AB
06, rue du Taur

Construction constituée de deux entités :

- une maison à pan de bois de la fin du XVe – début du XVIe, remaniée aux XVIIIe et XIXe ;
- une partie maçonnée datant du XVIIIe, surélevée au XIXe (pan de bois).

Se référer aux modèles de l'architecture des XVIIIe et XIXe siècles.

Intérêt patrimonial :

Il vient de la partie à pan de bois avec son encorbellement, vestige d'une construction des XVe et XVIe siècles.

Orientations pour le projet :

Maintien de l'encorbellement.

Façades destinées à être enduites (enduit à la chaux ton sable) sauf les encadrements en pierre de taille des fenêtres XVIIIe. A l'étage, l'encadrement saillant est réalisé avec un enduit blanc cassé qui imite la pierre – disposition à conserver.

Les menuiseries des fenêtres ont été refaites récemment, elles ne reprennent pas la découpe à grands carreaux, de plus, pour les fenêtres XVIIIe, les menuiseries ne suivent pas le tracé de l'arc segmentaire.

Idem pour les contrevents, ils devraient être à cadre ou à larges lames avec des pentures en cœur.

Le débord de toiture devrait être à chevrons apparents (chevrons de fortes sections avec abouts en bec de flûte ou quart de rond).



AVAP îlot 9
Parcelle 448 Section AB
08, rue du Taur

Maison du XVIIIe siècle surélevée à la fin du XIXe (R+2).

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnée des XVIIIe et XIXe siècles.

Intérêt patrimonial :

Vestiges d'une devanture.

Composition de la façade à deux travées.



Orientations pour le projet :

Conserver la devanture si son état sanitaire le permet.

Façade destinée à être enduite (enduit à la chaux ton sable, finition lissé). Les encadrements en brique des fenêtres du premier étage étaient destinés à être masqués (enduit fin conservé).

Les fenêtres de la fin du XIXe du second étage recevaient un badigeon blanc cassé (vestiges en partie haute).

Le débord de toiture devrait être à chevrons apparents (chevrons de fortes sections avec abouts en bec de flûte ou quart de rond).

AVAP îlot 9

Parcelles 446 (n°10) et 449 (n°12) Section AB 10 et 12, rue du Taur

La porte du n°10 date du milieu XVIe, elle menait à la maison dite du « Sénéchal » située au fond de la cour. Elle est englobée dans une construction à pan de bois datant de la fin du XIXe siècle.

Se référer aux modèles de l'architecture à pan de bois de la fin du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

L'encadrement en pierre du XVIe de la porte et sa menuiserie.

L'édifice du XIXe avec sa façade composée en travée, certains éléments de second-œuvre (devanture, encadrements bois des portes-fenêtres, balconnets et balcons en serrurerie).

Orientations pour le projet :

Maintien des éléments d'intérêts patrimoniaux.

Pan de bois destiné à être enduit. L'enduit récent est un crépi ciment, s'il est refait, l'enduit devra être à la chaux de ton sable avec une finition lissée ou plus texturée, comme les enduits de la fin du XIXe, par exemple le n°18 rue de Vaure.

La génoise doit être badigeonnée en blanc cassé.

Les menuiseries sont récentes, les vitrages des portes-fenêtres devraient être redécoupés (grands carreaux).

Pour le premier, il devait y avoir des contrevents se rabattant dans l'ébrasement (dito n°18 rue de Vaure) ou des volets (à l'intérieur).

A l'étage, les portes-fenêtres devaient être occultées par des volets (intérieur).



AVAP îlot 10
Parcelle 1013 Section AB
30 rue Jean Moulin

Chapelle de l'ancienne école de la Providence.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnée de la fin du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Edifice éclectique de style néo-gothique dans le traitement des percements.

Composition de la façade.

Décor en pierre de taille (porte, fenêtre, pilastre en limites mitoyennes, soubassement, cordon, fronton, clocheton).



Orientations pour le projet :

Conserver les éléments d'intérêts patrimoniaux.

Façade destinée à être enduite (enduit à la chaux ton sable, finition lissé).

La couleur de la porte d'entrée ne s'inscrit pas dans la palette traditionnelle de la ville.

AVAP îlot 10
Parcelle 486 Section AB
20, rue Jean Moulin

Actuelle mairie.

Ancien collège datant du milieu du XIXe siècle.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnée du début du XIX siècle.

Intérêt patrimonial :

Edifice classique :

- façade composée en cinq parties avec avant-corps central et avant-corps latéraux ;
- modénature en brique foraine : pilastres, cordons, corniche, fronton, encadrements à entablement...

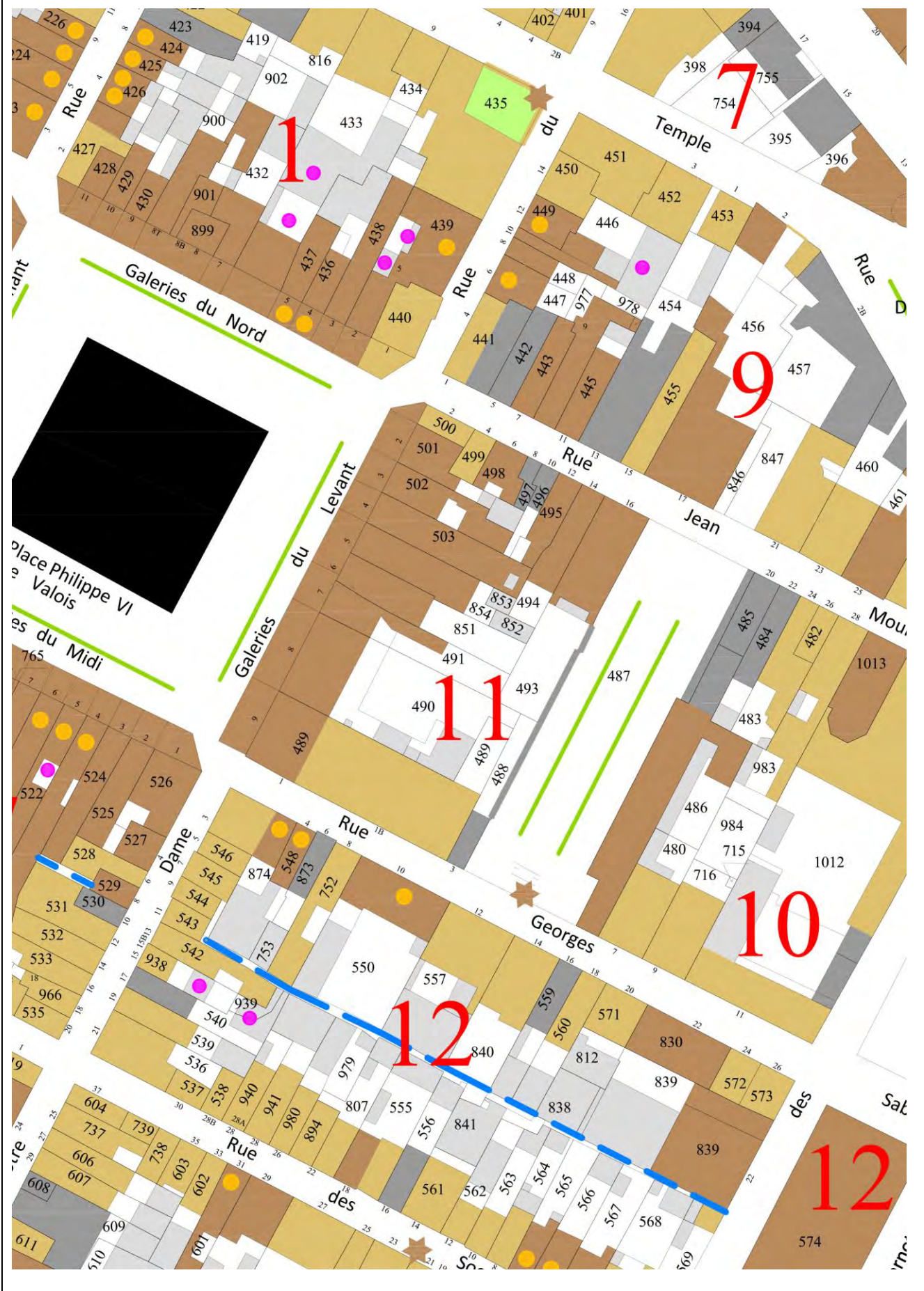
Sur les cartes postales anciennes, on voit que le toit était masqué par un garde-corps à balustres de terre cuite. Un décor d'enduit est visible avec des listels, il semblerait que les briques étaient également enduites (?).

Orientations pour le projet :

Conserver les éléments d'intérêts patrimoniaux.



Îlot n°11



AVAP îlot 11
Parcelle 493 Section AB
16, rue Jean Moulin

Maison du XIXe siècle – architecture à pan de bois avec RdC maçonné.

Se référer aux modèles de l'architecture à pan de bois du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Edifice classique :

- façade composée à quatre travées ;
- volonté d'imiter l'architecture maçonnée : couvre-joints des étages imitant ceux en pierre de taille du RdC, corniche en bois.

La maison conserve ses menuiseries anciennes :

- au Rdc, contrevent se rabattant dans l'ébrasement et porte caractéristique ;
- contrevents à cadre avec pentures en cœur et arrêts en étrier, menuiseries ouvrant à la française à grands carreaux.

Orientations pour le projet :

Conserver les éléments identifiés comme présentant un intérêt patrimonial.

Façade destinée à être enduite : enduit à la chaux ton sable finition lissée.



AVAP îlot 11
Parcelle 494 Section AB
14, rue Jean Moulin

Maison du XIXe siècle – architecture à pan de bois (?) avec RdC maçonné.

Se référer aux modèles de l'architecture du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Édifice classique avec façade composée à deux travées avec une génoise en couronnement.

La maison conserve des éléments de second œuvre :

- au Rdc, devanture et porte (le vantail est récent) ;
- porte-fenêtre de l'étage : balcon en serrurerie, couvre-joints moulurés, contrevents se rabattant dans l'ébrasement ;
- baies des combles : couvre-joints.

Orientations pour le projet :

Conserver les éléments identifiés comme présentant un intérêt patrimonial.

Façade destinée à être enduite : enduit à la chaux ton sable finition lissée, badigeon blanc cassé sur génoise.

Amélioration du traitement du rez-de-chaussée : enlever le volet roulant de la devanture, si la porte est refaite, s'inspirer de modèles de la même période, maison mitoyenne par exemple.

La couleur des menuiseries ne s'inscrit pas dans la palette colorée traditionnelle de la ville.



AVAP îlot 11
Parcelle 495 Section AB
12, rue Jean Moulin

Maison du XIXe siècle – architecture à pan de bois (?)
avec RdC maçonné.

Se référer aux modèles de l'architecture du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Édifice classique avec façade composée à deux travées
avec une génoise en couronnement.

Volonté d'imiter l'architecture maçonnée : couvre-joints du
RdC.

La maison conserve des éléments de second œuvre :

- au Rdc, porte, fenêtres avec couvre-joints et contrevents
se rabattant dans l'ébrasement ;
- porte-fenêtre de l'étage : balcon en serrurerie, couvre-
joints moulurés, contrevents se rabattant dans
l'ébrasement ;
- baies des combles : couvre-joints.

Orientations pour le projet :

Conserver les éléments identifiés comme présentant un intérêt patrimonial.

Façade destinée à être enduite : enduit à la chaux ton sable finition lissée, badigeon blanc cassé sur
génoise.



AVAP îlot 11
Parcelle 498 Section AB
06, rue Jean Moulin

Maison du XIXe siècle – architecture à pan de bois avec
RdC maçonné.

Se référer aux modèles de l'architecture à pan de bois du
XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Édifice classique avec façade composée à deux travées.

Volonté d'imiter l'architecture maçonnée : couvre-joints de
l'ensemble des fenêtres, corniche en bois.

La maison conserve des éléments de second œuvre :
devanture, pour les fenêtres : couvre-joints, contrevents se
rabattant dans l'ébrasement, ouvrants à la française à trois
grands carreaux (premier étage), corniche, débord de toit
lambrissé avec lambrequin.

Orientations pour le projet :

Conserver les éléments identifiés comme présentant un
intérêt patrimonial.

Façade destinée à être enduite : enduit à la chaux ton
sable finition lissée. La couleur des menuiseries des
fenêtres et de la corniche ne s'inscrit pas dans la palette
colorée traditionnelle de la ville.



AVAP îlot 11
Parcelle 500 Section AB
01, Galerie du Levant

Ancienne maison à couvert remaniée au XIXe siècle lors de l'ouverture des angles de la place.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnerie du XVIIIe ou début du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Vestige de la galerie couverte de la halle.



Orientations pour le projet :

Le RdC a été complètement remanié dans les années 50 avec un plaquage de pierre : enlever ce parement.

L'enduit semble être au ciment : faire un enduit à la chaux ton sable, finition lissée.

La couleur des contrevents ne s'inscrit pas dans la palette colorée traditionnelle de la ville.

AVAP îlot 11
Parcelle 501 Section AB
02, Galerie du Levant

Maison à galerie couverte reconstruite au début du XIXe.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnerie du début du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Maison faisant partie de l'ensemble des maisons à galerie couverte bâties autour de la halle.

Architecture classique :

- composition de la façade à quatre travées ;
- modénature en pierre : arcades à arc plein cintre, encadrement des fenêtres, cordons, corniche.

Des éléments de second œuvre : devanture, porte d'entrée, menuiseries des fenêtres du RdC avec contrevent se rabattant dans l'encadrement, fenêtres à quatre grands carreaux des étages.



Orientations pour le projet :

Conserver les éléments identifiés comme présentant un intérêt patrimonial.

La façade a été restaurée récemment, la seule observation concerne les contrevents. Ils devraient se référer aux modèles du début du XIXe : contrevents à cadre ou à larges lames avec peinture en cœur.

AVAP îlot 11
Parcelle 503 Section AB
03, Galerie du Levant

Maison à galerie couverte reconstruite à la fin du XIXe.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnée de la fin du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Maison faisant partie de l'ensemble des maisons à galerie couverte bâties autour de la halle, mais aussi de celui des Edifice de la fin du XIXe, éclectique :

- façade composée à trois travées ;
- importance du décor architectural en pierre de taille : RdC avec trois arcades à bossage, pilastres d'inspiration corinthienne, bossages d'angle, cordon à denticules, corniche.

Elle conserve des éléments de second œuvre de qualité : porte d'entrée, portes-fenêtres et fenêtres à trois grands carreaux, contrevents se rabattant dans l'ébrasement du premier, balcon filant en métal.

Orientations pour le projet :

Conserver les éléments identifiés comme présentant un intérêt patrimonial.

La façade a été restaurée récemment, la seule observation concerne les contrevents du second. Ils devraient se référer aux modèles du début du XIXe : contrevents à cadre ou à larges lames avec peinture en cœur.

La couleur des menuiseries de l'étage (blanc) ne s'inscrit pas dans la palette colorée traditionnelle de la ville.



AVAP îlot 11
Parcelle 854 Section AB
05, Galerie du Levant

Maison à galerie couverte reconstruite au XIXe.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnerie du début du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Maison faisant partie de l'ensemble des maisons à galerie couverte bâties autour de la halle.

Architecture classique :

- composition de la façade à trois travées ;
- modénature en pierre : arcades en arc plein cintre, encadrement des fenêtres ;
- modénature en brique, cordon et corniche, badigeonné en blanc cassé pour imiter la pierre.

Des éléments de second œuvre : devanture intégrant la porte d'entrée, balcon du premier.

Elle conserve son enduit d'origine.



Orientations pour le projet :

Conserver les éléments identifiés comme présentant un intérêt patrimonial.

Unifier la teinte de la devanture (aujourd'hui deux couleurs). Retrouver la porte d'origine (imposte vitrée et panneau aveugle).

L'ensemble des menuiseries des étages ont été refaites, elles ne correspondent pas aux modèles traditionnels :

- Porte-fenêtre ouvrant à la française à grands carreaux pour l'occultation, soit des volets (intérieur) soit des contrevents se rabattant dans l'ébrasement ;
- Fenêtres ouvrant à la française à grands carreaux, contrevents à cadre ou à larges lames avec peinture en cœur.

La couleur des menuiseries des étages ne s'inscrit pas dans la palette colorée traditionnelle de la ville.

AVAP îlot 11
Parcelle 851 Section AB
06, Galerie du Levant

Maison à galerie couverte reconstruite à la fin du XIXe.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnée de la fin du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Maison faisant partie de l'ensemble des maisons à galerie couverte bâties autour de la halle, mais aussi de celui des édifices de la fin du XIXe, des style éclectique :

- façade composée à quatre travées ;
- importance du décor architectural en pierre de taille : RdC avec quatre arcades à bossages, bossages d'angle, cordon, entablement, garde-corps à balustres masquant la toiture.

Elle conserve son enduit imitant la pierre.

Les fenêtres semblent récentes mais elles reprennent le modèle ancien d'ouvrant à la française à quatre grands carreaux et contrevents se rabattant dans l'ébrasement.

Menuiserie de la porte d'entrée avec son couvre-joint mouluré.



Orientations pour le projet :

Conserver les éléments identifiés comme présentant un intérêt patrimonial.

La couleur des menuiseries de l'étage (blanc) ne s'inscrit pas dans la palette colorée traditionnelle de la ville.

AVAP îlot 11
Parcelle 491 Section AB
07, Galerie du Levant

Maison à galerie couverte reconstruite au début du XIXe.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnée du début du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Maison faisant partie de l'ensemble des maisons à galerie couverte bâties autour de la halle.

Architecture classique :

- composition de la façade à trois travées ;
- modénature en pierre : arcades en arc plein cintre, encadrement des fenêtres, cordon, génoise badigeonnée en blanc cassé pour imiter la pierre.

Les fenêtres semblent récentes mais elles reprennent le modèle ancien d'ouvrant à la française à quatre grands carreaux.

Orientations pour le projet :

Conserver les éléments identifiés comme présentant un intérêt patrimonial.

L'ensemble des contrevents ont été refaits, ils ne correspondent pas aux modèles traditionnels : contrevents à cadre ou à larges lames.

La couleur des menuiseries de l'étage (blanc) ne s'inscrit pas dans la palette colorée traditionnelle de la ville.



AVAP îlot 11
Parcelle 490 Section AB
08, Galerie du Levant

Maison à galerie couverte reconstruite au début du XIXe à l'emplacement de l'ancien couvent des Dominicains.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnée du début du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Maison faisant partie de l'ensemble des maisons à galerie couverte bâties autour de la halle.

Architecture classique :

- composition de la façade à sept travées ;
- modénature en pierre : arcades en arc plein cintre, encadrement des fenêtres, cordon, génoise badigeonnée en blanc cassé pour imiter la pierre.

Les menuiseries du RdC : porte d'entrée, fenêtres ouvrant à la française à quatre grands carreaux et contrevent se rabattant dans l'ébrasement.



Orientations pour le projet :

Conserver les éléments identifiés comme présentant un intérêt patrimonial.

Les menuiseries des fenêtres de l'étage auraient dû être à quatre grands carreaux (certaines baies conservent le modèle ancien).

L'ensemble des contrevents des étages ont été refaits, ils ne correspondent pas aux modèles traditionnels : contrevents à cadre ou à larges lames.

La couleur des menuiseries de l'étage ne s'inscrit pas dans la palette colorée traditionnelle de la ville.

AVAP îlot 11
Parcelle 489 Section AB
09, Galerie du Levant

Maison à galerie couverte reconstruite au début du XIXe.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnée du début du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Maison faisant partie de l'ensemble des maisons à galerie couverte bâties autour de la halle.

Architecture classique :

- composition de la façade à quatre travées ;
- modénature en pierre : arcades en arc plein cintre, encadrement des fenêtres, cordon, génoise badigeonnée en blanc cassé pour imiter la pierre.



Orientations pour le projet :

Conserver les éléments identifiés comme présentant un intérêt patrimonial.

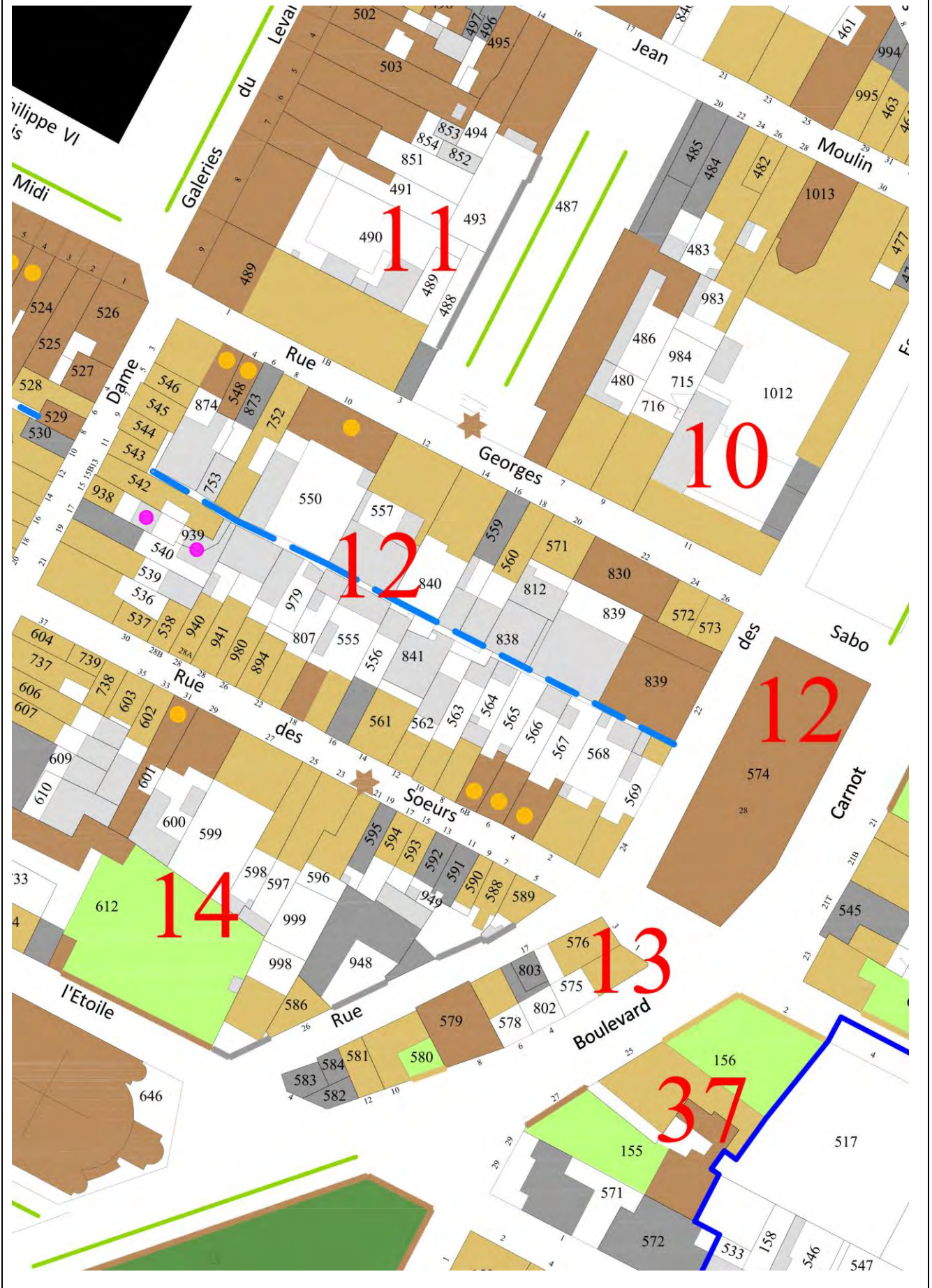
La façade est enduite au ciment : il faudrait réaliser un enduit à la chaux ton pierre, finition lissée avec un décor de badigeon blanc cassé sur la génoise. Seuls les encadrements en pierre de taille sont destinés à rester apparents.

L'ensemble des menuiseries des étages ont été refaites, elles ne correspondent pas aux modèles traditionnels : fenêtres ouvrant à la française à quatre grands carreaux, contrevents à cadre ou à larges lames avec penture en cœur.

La couleur des menuiseries de l'étage (blanc) ne s'inscrit pas dans la palette colorée traditionnelle de la ville.

Les stores positionnés dans les arcades seraient à déposer.

Îlot n°12



AVAP îlot 12
Parcelle 574 Section AB
Boulevard Carnot

Ancienne usine Get construite en 1874.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnée de la fin du XIXe.

Intérêt patrimonial :

Edifice lié aux anciennes distilleries de la ville.

Edifice éclectique :

- façade composée ;
- richesse ornementale : travail sur la bichromie pierre et brique, garde-corps avec balustres pour masquer le toit, clé en pointe de diamant, lambrequin...

Orientations pour le projet :

Conserver les éléments présentant un intérêt patrimonial.

La restauration des façades a fait disparaître le décor d'enduit visible sur les cartes postales anciennes : polychromie de l'enduit pour marquer l'entablement, jeu de listel contre les encadrements, cordon...



AVAP îlot 12
Parcelle 839 Section AB
22, rue des Escoussières

Dépendance de l'ancienne usine Get construite en 1874.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnée de la fin du XIXe.

Intérêt patrimonial :

Edifice lié aux anciennes distilleries de la ville.

Edifice éclectique :

- façade composée ;
- richesse ornementale : travail sur la bichromie pierre et brique, garde-corps avec balustres pour masquer le toit, clé en pointe de diamant, lambrequin...

Orientations pour le projet :

Conserver les éléments présentant un intérêt patrimonial.



AVAP îlot 12

Parcelle 830 Section AB

22, rue Georges Sabo

Maison maçonnerie de la fin du XIXe avec RdC à vocation artisanale ou commerciale.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnerie de la fin du XIXe.

Intérêt patrimonial :

Edifice éclectique :

- façade composée ;
- richesse ornementale : travail sur la bichromie pierre et brique pour les encadrements avec clé saillante ;
- enduit d'origine (« crépi » beige foncé proche du gris) avec décor spécifique de la période (badigeon rouge sur les briques, listel blanc cassé autour des encadrements, sous corniche.

Certains éléments de second œuvre d'origine sont conservés : garde-corps, menuiserie du garage, grille et menuiseries des petites fenêtres du RdC.

Orientations pour le projet :

Conserver les éléments présentant un intérêt patrimonial.

Certaines menuiseries ont été refaites sans respecter les modèles de cette période :

Fenêtres de l'étage : un seul grand carreau par ouvrant et volet roulant extérieur ;

Menuiseries des boutiques avec grille et climatiseur au nu de la façade.



AVAP îlot 12
Parcelle 550 Section AB
10, rue Georges Sabo
Partie 1

Maison à pan de bois antérieure au XVIIIe, remaniée à la fin du XIXe siècle, RdC notamment.

Se référer aux modèles de l'architecture à pan de bois de la fin du XVe – début du XVIe siècles.

Intérêt patrimonial :

Seul l'important encorbellement du premier étage et les proportions des percements du premier étage nous permettent d'identifier cet édifice comme appartenant aux maisons à pan de bois antérieures au XVIIIe siècle.

Orientations pour le projet :

Conserver l'encorbellement.

Conserver la menuiserie de la porte d'entrée.

Conserver les menuiseries des fenêtres du premier (fin XVIIe – début XVIIIe), il faudrait enlever les contrevents pour mettre des volets intérieurs.

Le piquage des enduits et la dépose du lattis plâtré peuvent permettre la découverte de vestiges archéologiques. Pour cette maison, il serait intéressant de réaliser une étude préalable avec quelques sondages pour reconnaître la nature du pan de bois (état des solives, nature de la structure).



AVAP îlot 12
Parcelle 550 Section AB
10, rue Georges Sabo
Partie 2

Maison à pan de bois antérieure au XVIIIe, remaniée à la fin du XIXe siècle, RdC notamment.

Se référer aux modèles de l'architecture à pan de bois de la fin du XVe – début du XVIe siècles.

Intérêt patrimonial :

Elle conserve un double encorbellement dont les solives sont masquées par un lattis plâtré.

Les menuiseries des fenêtres du premier sont anciennes : châssis vitré à un vantail et petits carreaux, contrevents à larges lames.

Orientations pour le projet :

Conserver les encorbellements.

Conserver les menuiseries, si les châssis vitrés ne peuvent l'être la mairie devrait les garder comme vestiges.

Le piquage des enduits et la dépose du lattis plâtré peuvent permettre la découverte de vestiges archéologiques. Pour cette maison, il serait intéressant de réaliser une étude préalable avec quelques sondages pour reconnaître la nature du pan de bois (état des solives, nature de la structure).



AVAP îlot 12
Parcelle 548 Section AB
04, rue Georges Sabo

Maison à pan de bois antérieure au XVIIe, remaniée au XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Seul l'important encorbellement du premier étage nous permet d'identifier cet édifice comme appartenant aux maisons à pan de bois antérieures au XVIIIe siècle.



Orientations pour le projet :

Conserver l'encorbellement.

Le piquage des enduits et la dépose du lattis plâtré peuvent permettre la découverte de vestiges archéologiques. Le projet devra être précisé en fonction de ces éventuelles traces.

Si le projet vise à conserver et mettre en valeur les dispositions du XIXe :

- enduit à la chaux : ton pierre, texture assez fine, décor éventuel de badigeon blanc cassé ;
 - contrevent à cadre avec pentures en cœur à conserver ;
 - traitement des encadrements bois avec couvre-joints, selon modèles existants ;
 - châssis vitré ouvrant à la française à grands carreaux ;
 - débord de toit avec chevrons de fortes sections : abouts en quart de rond ou bec de flûte.
-

AVAP îlot 12
Parcelle 874 Section AB
03, rue Notre Dame

Maison à pan de bois antérieure au XVIIIe, remaniée au XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Bien que remaniée elle conserve son important encorbellement du premier et les vestiges de celui du second (abouts de solives dépassant de la façade).



Orientations pour le projet :

Conserver l'encorbellement du premier étage.

Le piquage des enduits et la dépose du lattis plâtré peuvent permettre la découverte de vestiges archéologiques. Le projet devra être précisé en fonction de ces éventuelles traces.

Si le projet vise à conserver et mettre en valeur les dispositions du XIXe :

- enduit à la chaux : ton pierre, texture assez fine, décor éventuel de badigeon blanc cassé ;
 - contrevent à cadre ou larges lames avec pentures en cœur ;
 - traitement des encadrements bois avec couvre-joints, selon modèles existants ;
 - châssis vitré à grands carreaux ;
 - débord de toit avec chevrons de fortes sections : abouts en quart de rond ou bec de flûte.
-

AVAP îlot 12
Parcelle 555 Section AB
18, rue des Sœurs

Maison maçonnerie de la fin du XIXe siècle.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnerie de la fin du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Façade caractéristique de la période avec :

- composition régulière à trois travées ;
- une richesse du décor architectural : encadrement saillant, cordon, corniche ;
- enduit caractéristique de la période (« crépi » blanc cassé) avec décor d'enduit (brique des encadrements badigeonnés en blanc cassé pour imiter la pierre de taille, chaînes droites en limites mitoyenne traitées en enduit lissé blanc cassé également pour imiter la pierre, listel blanc cassé autour des percements, sous cordon et sous corniche (plus large il forme un bandeau).

Second œuvre conservé : porte d'entrée, balcon en métal.

Orientations pour le projet :

Conserver les éléments présentant un intérêt patrimonial.

Les menuiseries ont été refaites, elles ne reprennent pas les modèles de la période.

La porte-fenêtre a un volet roulant situé dans l'ébrasement extérieur.

La couleur des menuiseries (blanc) ne s'inscrit pas dans la palette colorée traditionnelle de la ville.



AVAP îlot 12
Parcelle 565 Section AB
06b, rue des Sœurs

Maison à pan de bois antérieure au XVIIIe, remaniée au XIXe siècle.

Se référer aux modèles de l'architecture à pan de bois du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Elle conserve son encorbellement avec : sablière de plancher, solives avec abouts en quart de rond.

La menuiserie de la porte datant du XIXe.

Le débord de toit avec des chevrons anciens.



Orientations pour le projet :

Conserver l'encorbellement : solives et poutre de chambrée.

Conserver la menuiserie de la porte d'entrée.

Le projet visera à conserver et mettre en valeur les dispositions du début du XIXe :

- enduit à la chaux venant masquer la structure du pan de bois des étages : ton pierre, texture assez fine, décor éventuel de badigeon blanc cassé ;
 - contrevent à cadre ou à larges lames avec pentures en cœur ;
 - traitement des encadrements bois avec couvre-joints, selon modèles existants ;
 - châssis vitré à grands carreaux.
-

AVAP îlot 12
Parcelle 566 Section AB
06, rue des Sœurs

Maison à pan de bois antérieure au XVIIe, remaniée au XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Elle conserve son encorbellement avec des solives à abouts en quart de rond.

La menuiserie de la porte date du XIXe.



Orientations pour le projet :

Conserver l'encorbellement avec ses solives à abouts en quart de rond.

Conserver la porte d'entrée : encadrement mouluré et menuiserie.

Le piquage des enduits et la dépose du lattis plâtré peuvent permettre la découverte de vestiges archéologiques. Le projet devra être précisé en fonction de ces éventuelles traces.

Si le projet vise à conserver et mettre en valeur les dispositions du début du XIXe :

- enduit à la chaux : ton pierre, texture assez fine, décor éventuel de badigeon blanc cassé ;
 - contrevent à cadre avec pentures en cœur ;
 - traitement des encadrements bois avec couvre-joints, selon modèles existants ;
 - châssis vitré ouvrant à la française à deux vantaux et grands carreaux ;
 - débord de toit avec chevrons de fortes sections : abouts en quart de rond ou bec de flûte.
-

AVAP îlot 12
Parcelle 567 Section AB
04, rue des Sœurs

Maison à pan de bois antérieure au XVIIe, remaniée au XIXe siècle et restaurée récemment.

Intérêt patrimonial :

Elle conserve son encorbellement avec des solives à abouts en quart de rond.

Le débord de toit à chevrons est ancien.



Orientations pour le projet :

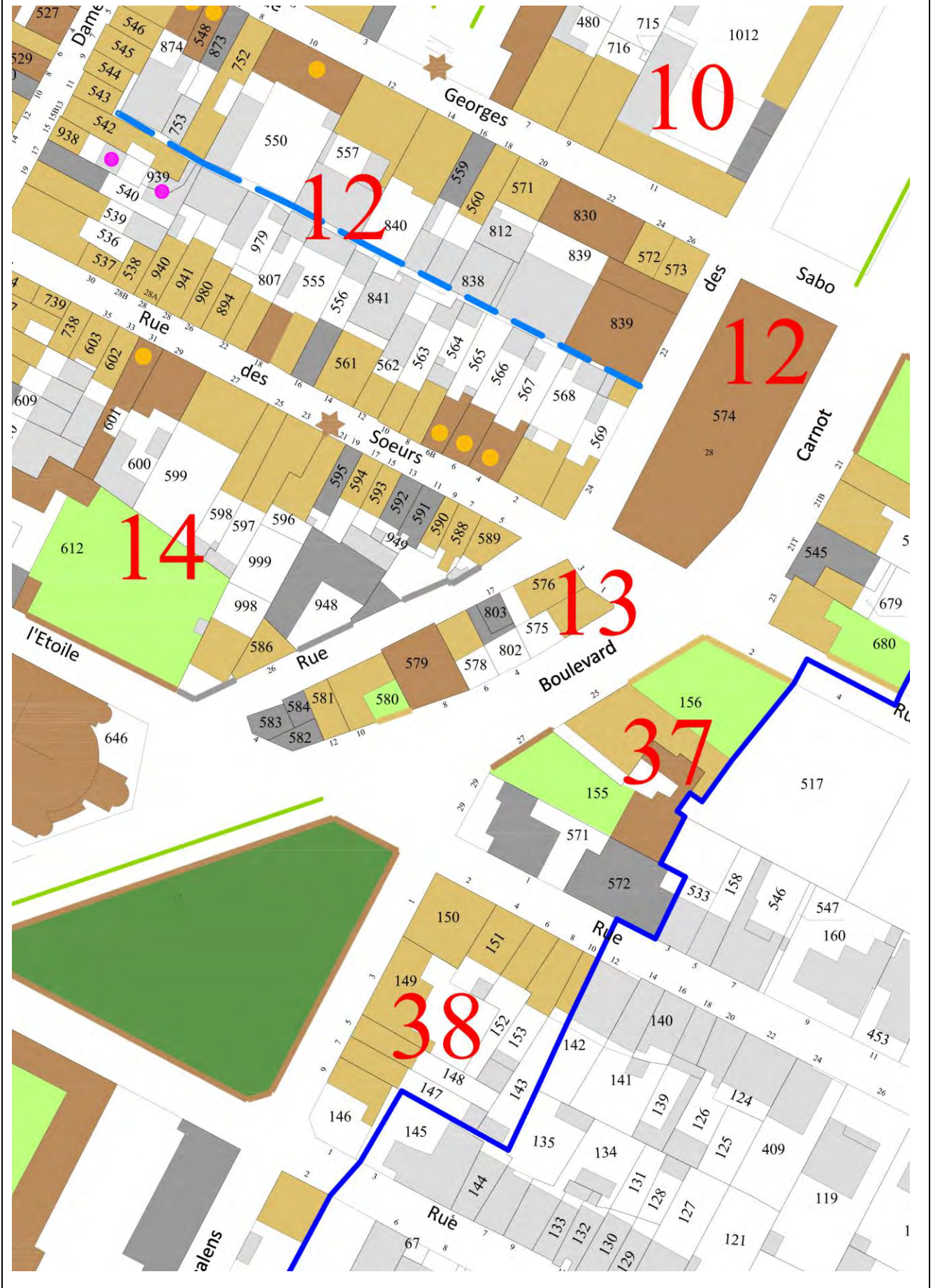
Conserver l'encorbellement avec ses solives à abouts en quart de rond.

Le piquage des enduits et la dépose du lattis plâtré peuvent permettre la découverte de vestiges archéologiques. Le projet devra être précisé en fonction de ces éventuelles traces.

Si le projet vise à conserver et mettre en valeur les dispositions du début du XIXe :

- enduit à la chaux : ton pierre, texture assez fine, décor éventuel de badigeon blanc cassé ;
 - contrevent à cadre ou à larges lames avec pentures en cœur ;
 - traitement des encadrements bois avec couvre-joints, selon modèles de la période ;
 - châssis vitré ouvrant à la française à grands carreaux ;
 - débord de toit avec chevrons de fortes sections : abouts en quart de rond ou bec de flûte.
-

Îlot n°13



AVAP îlot 13
Parcelle 579 Section AB
08, boulevard Carnot

Maison maçonnerie de la fin du XIXe siècle.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnerie de la fin du XIXe.

Intérêt patrimonial :

Edifice éclectique :

- façade composée en travée régulière ;
- richesse ornementale : encadrements saillants avec clés en pointe de diamant, cordon, corniche à modillons.

La menuiserie de la porte d'entrée est d'origine.

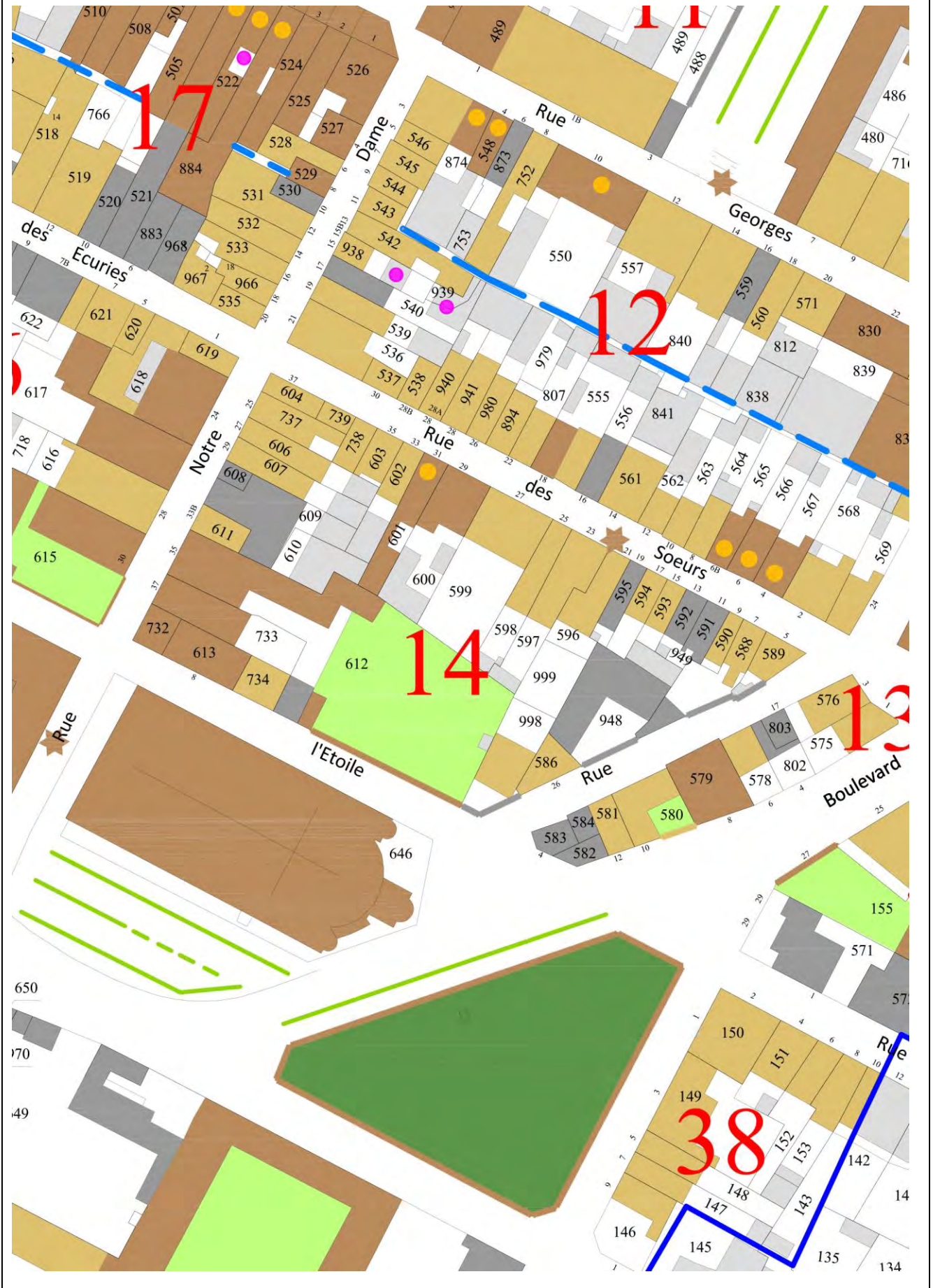
Orientations pour le projet :

Conserver les éléments présentant un intérêt patrimonial.

La restauration des façades a fait disparaître le décor d'enduit : se référer aux modèles de la même période (teinte et texture de l'enduit, décor de badigeon).



Îlot n°14



AVAP îlot 14
Parcelles 596 et 597 Section AB
Adossée à la façade des 21 et 23, rue des Sœurs

Fontaine publique du XIXe siècle enchâssée dans les façades de deux maisons privées.

Intérêt patrimonial :

Une des fontaines publiques de la ville bâtie au XIXe siècle.



Orientations pour le projet :

Restauration dans les règles de l'art de cet édicule bâti en pierre de taille.

AVAP îlot 14
Parcelle 600 Section AB
29, rue des Sœurs

Maison maçonnerie de la fin du XIXe siècle.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnerie de la fin du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Façade caractéristique de la période avec :

- composition régulière à travées ;
- une richesse du décor architectural : polychromie brique et pierre, encadrement saillant, cordons, corniche ;
- enduit caractéristique de la période (« crépi » beige foncé presque gris) avec décor d'enduit (briques des encadrements badigeonnées en rouge, chaînes droites en limites mitoyennes traitées en enduit lissé blanc cassé pour imiter la pierre, listel blanc cassé autour des percements, sous cordons et corniche).

Second œuvre conservé : porte d'entrée.

Enseigne publicitaire en enduit « MARQUIE TEINTURIER fabrique d'eau gazeuse ».

Orientations pour le projet :

Conserver les éléments présentant un intérêt patrimonial.

Les menuiseries ont été refaites, elles ne reprennent pas les modèles de la période.

La porte-fenêtre a un volet roulant situé dans l'ébrasement extérieur.

La couleur des menuiseries (blanc) ne s'inscrit pas dans la palette colorée traditionnelle de la ville.



AVAP îlot 14
Parcelle 600 Section AB
31, rue des Sœurs

Maison à pan de bois antérieure au XVIIIe.

Se référer aux modèles de l'architecture à pan de bois de la fin du XVe – début du XVIe siècles.

Intérêt patrimonial :

Elle conserve de nombreux vestiges de l'époque :

Au RdC : poteaux d'huissierie, sablière de plancher, linteau de la porte avec arc en accolade sculpté, encorbellement du premier étage avec solives à abouts en quart de rond, vestige de la croisée, détail du débord de toit avec solives supportant la panne sablière (peut-être le vestige d'un deuxième niveau en encorbellement), les chevrons dont certains conservent leurs abouts en bec de flûte.

Orientations pour le projet :

Conserver les éléments d'intérêts patrimoniaux.

Pour cette maison, il serait intéressant de réaliser une étude préalable avec essai de restitution : porte, croisée, débord de toit.



AVAP îlot 14
Parcelle 612 Section AB
35, rue Notre Dame

Maison maçonnée du début du XIXe.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnée du début du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Architecture classique :

- composition régulière en travées ;
- modénature en pierre : porte en arc plein cintre, chaînes droites en limites mitoyennes, cordons, corniche.



Orientations pour le projet :

Conserver les éléments identifiés comme présentant un intérêt patrimonial.

La façade a été restaurée, elle a perdu beaucoup de ses éléments identitaires :

- refaire un enduit à la chaux ton pierre, finition lissée, seuls les éléments en pierre de taille resteront apparents (elle est actuellement enduite au ciment) ;
- les encadrements sont peut-être en pierre (actuellement recouvert par l'enduit ciment) ;
- refaire les menuiseries selon les modèles de l'époque :
 - fenêtre à deux vantaux ouvrant à la française à grands carreaux ;
 - contrevents à cadres ou à larges lames avec penture en cœur.

Peindre les menuiseries selon une des couleurs de la palette colorée de la ville.

AVAP îlot 14
Parcelle 733 Section AB
37, rue Notre Dame

Maison maçonnerie du début du XIXe.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnerie du début du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Architecture classique :

- composition régulière de la façade en travées ;
- encadrement en pierre et génoise.

Des éléments de second œuvre : porte d'entrée, menuiseries des fenêtres des étages (châssis vitrés et contrevents).



Orientations pour le projet :

Conserver les éléments identifiés comme présentant un intérêt patrimonial.

La façade a été restaurée récemment.

AVAP îlot 14
Parcelle 732 Section AB
39, rue Notre Dame

Maison maçonnerie du début du XIXe (façade principale rue Notre Dame).

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnerie du début du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Architecture classique :

- composition régulière des façades en travées ;
- modénature : porte d'entrée, encadrement des fenêtres, cordons en pierre, génoise badigeonné en blanc cassé pour imiter la pierre.

Sur la rue de l'Etoile les couvre-joints des fenêtres reprenant les modèles des encadrements en pierre de la rue Notre Dame

Des éléments de second œuvre : porte d'entrée, menuiseries des fenêtres (châssis vitré et contrevents).



Orientations pour le projet :

Conserver les éléments identifiés comme présentant un intérêt patrimonial.

L'enduit semble être au ciment : refaire un enduit à la chaux ton sable, finition lissée, avec badigeon blanc cassé sur génoise, bandeau sous génoise, chaînes droites à l'angle et en limites mitoyennes.

AVAP îlot 14
Parcelle 613 Section AB
08, rue de l'Etoile

Maison maçonnée du début du XIXe.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnée du début du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Architecture classique :

- composition régulière des façades en travées ;
- modénature : porte d'entrée avec couvre-joint mouluré, Couvre-joints des fenêtres reprenant les modèles des encadrements en pierre de la parcelle 732 rue Notre dame, génoise badigeonnée en blanc cassé.

Des éléments de second œuvre : porte d'entrée, de nombreuses menuiseries des fenêtres (châssis vitré et contrevents).

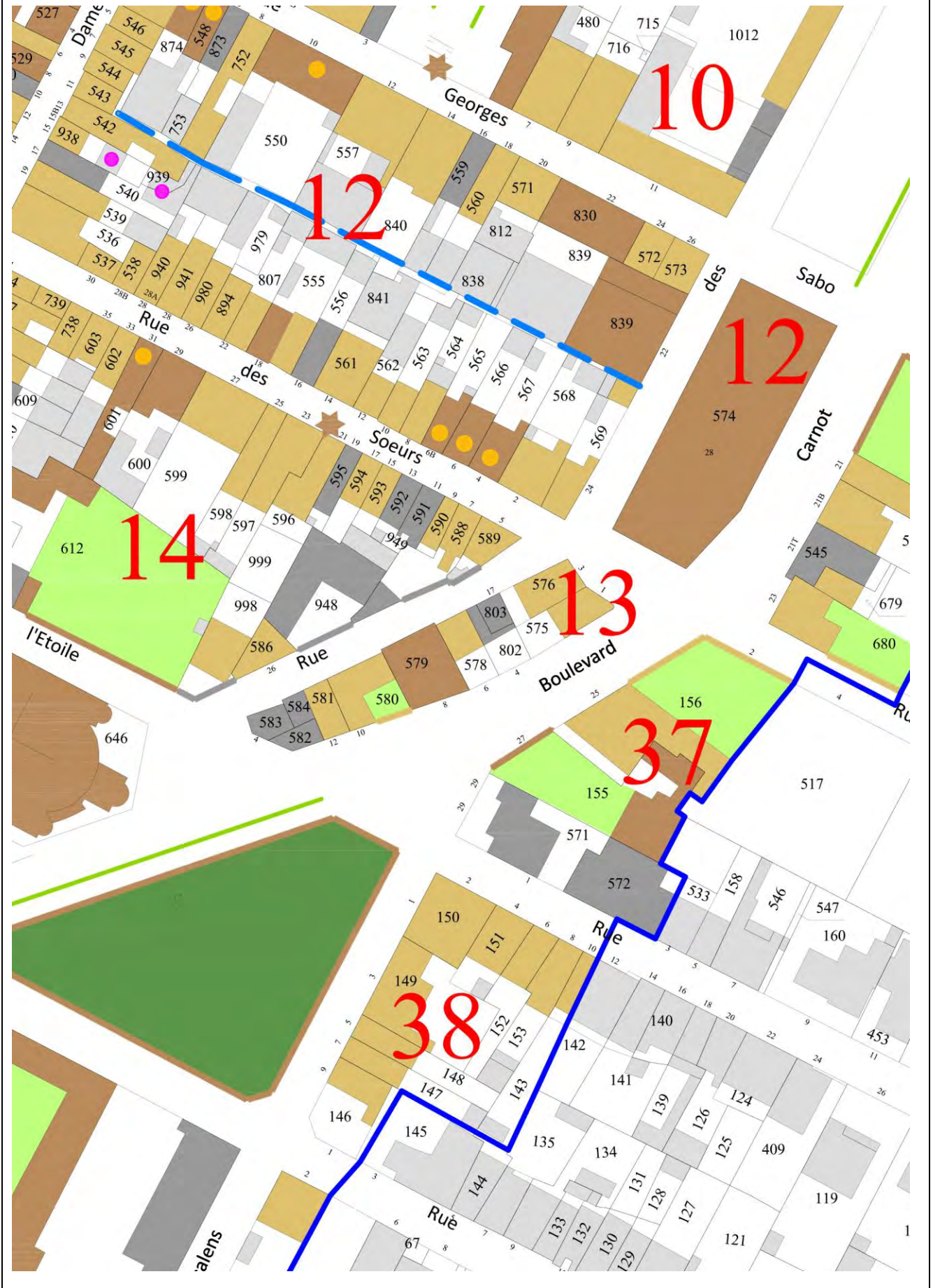
Orientations pour le projet :

Conserver les éléments identifiés comme présentant un intérêt patrimonial.

L'enduit semble être au ciment : refaire un enduit à la chaux ton sable, finition lissée, avec badigeon blanc cassé sur génoise, bandeau sous génoise, chaînes droites en limites mitoyennes.



Îlot n°15



AVAP îlot 15
Parcelle 898 Section AB
Angle des rues Notre dame et de l'Etoile

Fontaine publique du XIXe siècle (1823) enchâssée dans la façade du Bureau de Bienfaisance, rue Notre Dame.

Intérêt patrimonial :

Une des fontaines publiques de la ville bâtie au XIXe siècle.



Orientations pour le projet :

Restauration dans les règles de l'art de cet édicule bâti en pierre de taille.

AVAP îlot 15
Parcelle 898 Section AB
Angle des rues Notre dame et de l'Etoile

Bureau de Bienfaisance construit en 1813 (aile située rue Notre Dame) devenue école communale de fille après la construction de l'Hôpital Roquefort (aile située rue de l'Etoile).

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnerie du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Les deux façades sont très différentes. La façade rue Notre Dame est une façade classique composée régulièrement avec des encadrements en pierre de taille. Celles de la rue de l'Etoile, une façade néo-classique bâtie en brique foraine.

Certains éléments de second œuvre, menuiseries des portes, balcons en métal ont été conservés.

Orientations pour le projet :

Conserver les éléments présentant un intérêt patrimonial.

Le bâtiment a été réhabilité et transformé en maison de retraite.



AVAP îlot 12
Parcelle 565 Section AB
06b, rue des Sœurs

Maison à pan de bois antérieure au XVIIIe, remaniée en au XVIIIe puis au XIXe siècle.

Se référer aux modèles de l'architecture à pan de bois du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Elle conserve son encorbellement (les sablières ont été sciées et la façade remontée au XIXe), une partie de la structure de la porte date probablement du XVIIIe.

Orientations pour le projet :

Conserver l'encorbellement et la structure de la porte.

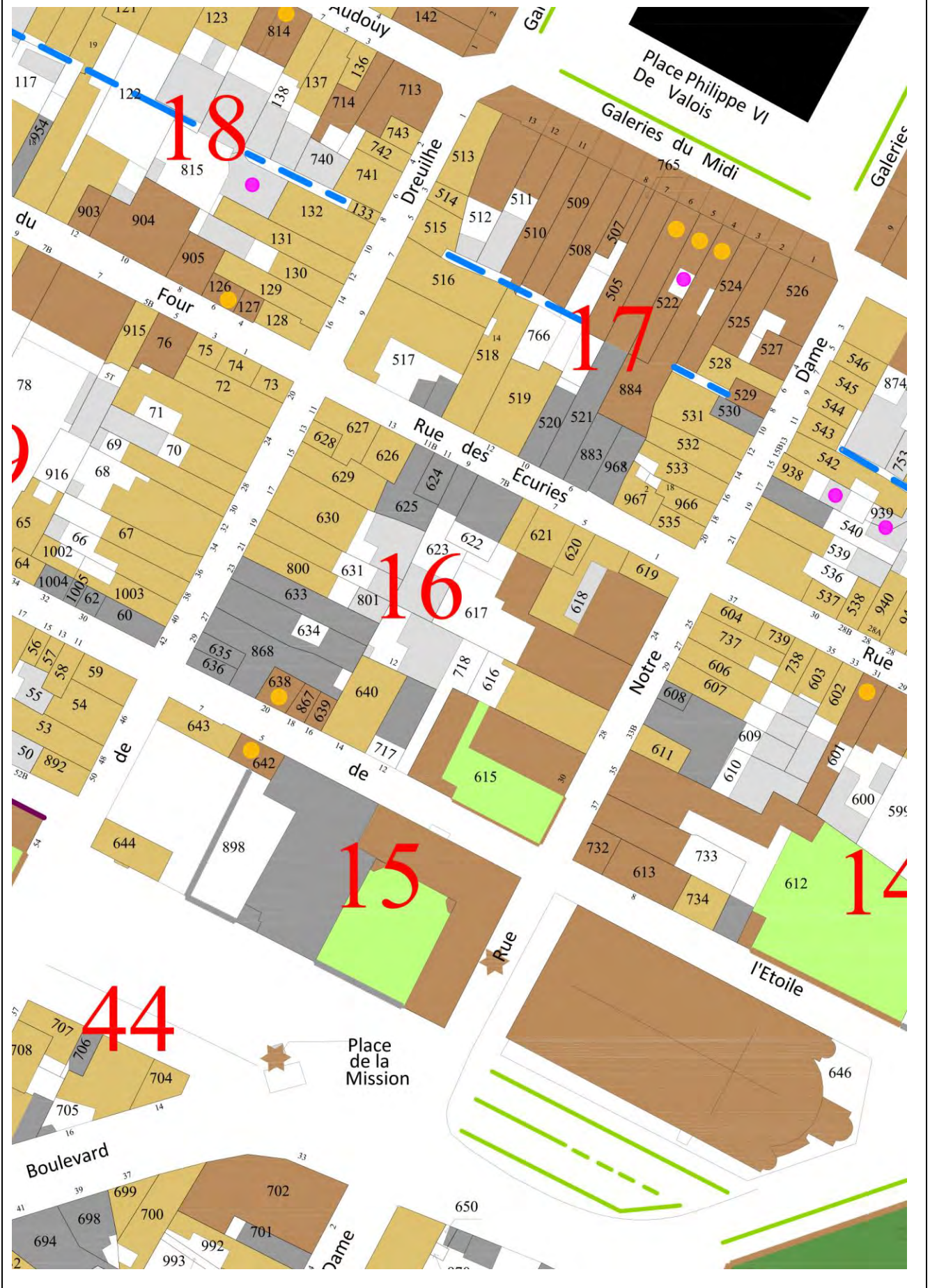
Le projet visera à conserver et mettre en valeur les dispositions du début du XIXe :

- enduit à la chaux venant masquer la structure du pan de bois des étages : ton pierre, texture assez fine, décor éventuel de badigeon blanc cassé ;
- contrevent à cadre ou à larges lames avec pentures en cœur ;
- traitement des encadrements bois avec couvre-joints, selon modèles existants ;
- châssis vitré à grands carreaux.

Les couleurs de la façade (ocre jaune et bleu turquoise) ne s'inscrivent pas dans la palette colorée traditionnelle de la ville.



Îlot n°16



AVAP îlot 16
Parcelle 615 Section AB
30, rue Notre Dame

Maison maçonnée du XIXe siècle.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnée du début du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Façade de style classique :

- composition régulière à travées ;
- modénature en pierre : encadrement mouluré de la porte surmontée d'un balcon, encadrement à moulure plane de la porte-fenêtre, encadrement saillant des fenêtres ;
- modénature en bois pour les percements de la façade sur jardin : couvre-joints imitant les encadrements en pierre ;
- enduit ancien ton sable conservé (mauvais état) avec badigeon blanc cassé sur la génoise ;
- menuiseries : porte d'entrée, fenêtres à grands carreaux, contrevent se rabattant dans l'ébrasement au RdC, volets à l'étage ;
- les couleurs des menuiseries sont anciennes, gris bleu, sur la rue et vert printemps sur le jardin.

Orientations pour le projet :

Conserver les éléments présentant un intérêt patrimonial.

Sur jardin, des persiennes métalliques ont été ajoutées, à déposer.



AVAP îlot 16
Parcelle 617 Section AB
26, rue Notre Dame

Maison maçonnée du XIXe siècle.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnée du début du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Architecture classique :

- composition régulière des façades en travées ;
- modénature : porte d'entrée, encadrement des fenêtres, en pierre, génoise badigeonnée en blanc cassé pour imiter la pierre.

Des éléments de second œuvre : porte d'entrée, contrevents avec peintures en cœur (?), fenêtre.

Orientations pour le projet :

Conserver les éléments identifiés comme présentant un intérêt patrimonial.



AVAP îlot 16
Parcelle 618 Section AB
24, rue Notre Dame

Maison maçonnerie de la fin du XIXe.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnerie de la fin du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Architecture éclectique :

- composition régulière des façades en travées ;
- modénature en pierre de taille : porte d'entrée, encadrements des fenêtres, chaînes à bossage en limites mitoyennes, corniche.

Des éléments de second œuvre : porte d'entrée, devanture, les menuiseries des fenêtres, châssis vitré et contrevents (à l'exception des châssis vitrés de l'étage).

Orientations pour le projet :

Conserver les éléments identifiés comme présentant un intérêt patrimonial.

L'enduit semble être un crépi au ciment : refaire un enduit à la chaux

- soit un enduit lissé ton sable ;
- soit un enduit typique de la fin du XIXe, « crépi » beige foncé avec un listel autour des encadrements, contre la corniche et les chaînes à bossages.

Les éléments en pierre de taille sont destinés à rester apparent.

Les fenêtres du deuxième étage devraient être à grands carreaux.



AVAP îlot 16
Parcelle 638 Section AB
20, rue de l'Etoile

Maison à pan de bois antérieure au XVIIIe, remaniée au XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Elle conserve son encorbellement avec des solives à abouts en quart de rond.

Le débord de toit avec chevrons est ancien.



Orientations pour le projet :

Conserver l'encorbellement avec ses solives à abouts en quart de rond.

Le piquage des enduits peut permettre la découverte de vestiges archéologiques. Le projet devra être précisé en fonction de ces éventuelles traces.

Si le projet vise à conserver et mettre en valeur les dispositions du début du XIXe :

- enduit à la chaux : ton pierre, texture assez fine, décor éventuel de badigeon blanc cassé ;
 - porte piétonne et porte de garages selon modèles de la même période ;
 - traitement des encadrements des fenêtres avec couvre-joints ;
 - châssis vitré ouvrant à la française à deux vantaux et grands carreaux ;
 - contrevent à cadre avec pentures en cœur ;
 - débord de toit avec chevrons de fortes sections : abouts en quart de rond ou bec de flûte.
-

AVAP îlot 16
Parcelle 867 Section AB
18, rue de l'Etoile

Maison à pan de bois antérieure au XVIIIe, remaniée au XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Elle conserve son encorbellement, les solives sont masquées par un coffrage bois.

Les menuiseries du RdC datant du XIXe.

Le débord de toit avec chevrons est ancien.



Orientations pour le projet :

Conserver l'encorbellement.

Il est peu probable qu'il y ait des vestiges du pan de bois XV / XVIe sous l'enduit.

Conserver et mettre en valeur les dispositions du XIXe :

- enduit à la chaux : ton pierre, texture assez fine, décor éventuel de badigeon blanc cassé ;
- porte piétonne et porte de garages selon modèles de la même période ;
- traitement des encadrements des fenêtres avec couvre-joints ;
- châssis vitré ouvrant à la française à deux vantaux et grands carreaux ;
- contrevent à cadre avec pentures en cœur ;
- débord de toit avec chevrons de fortes sections : abouts en quart de rond ou bec de flûte.

AVAP îlot 16
Parcelle 639 Section AB
16, rue de l'Etoile

Dépendance maçonnée du début du XIXe.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnée du début du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Rare dépendance dans la bastide.

Elle conserve :

- son enduit ancien (très dégradé), une génoise badigeonnée en blanc cassé surlignée par un bandeau ;
- les encadrements en bois des percements ;
- la menuiserie de la porte de l'étage.

Orientations pour le projet :

Conserver les éléments identifiés comme présentant un intérêt patrimonial.



AVAP îlot 17
Parcelle 529 Section AB
08, rue Notre Dame

Maison à pan de bois datant de la fin du XIXe.

Se référer aux modèles de l'architecture à pan de bois de la fin du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Façade de style éclectique : composition régulière à deux travées, volonté d'imiter l'architecture maçonnerie (décor d'enduit, corniche et couvre-joints avec appuis en bois, éléments du second œuvre, enduit caractéristique de la fin du XIXe).

Second œuvre : devanture, balcon filant en métal, ensemble des menuiseries des étages (sauf persienne d'une baie de combles qui a été déposée).

Enduit : « crépi » beige clair.

Décor d'enduit : fausses chaînes en pierre en limite mitoyenne, bandeau sous corniche, listel autour des encadrements et contre les chaînes.

Orientations pour le projet :

Conserver les éléments identifiés comme présentant un intérêt patrimonial.



AVAP îlot 17
Parcelle 527 Section AB
04, rue Notre Dame

Maison à pan de bois (ou maçonnerie à encadrement en bois) datant du début du XIXe.

Se référer aux modèles de l'architecture du début du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Façade de style classique composée en travées régulières avec une génoise en couronnement.

Second œuvre : devanture, menuiseries des deux premiers étages (fenêtres à grands carreaux et contrevents à cadre), encadrement à couvre-joints, garde-corps des fenêtres du second.

Orientations pour le projet :

Conserver les éléments identifiés comme présentant un intérêt patrimonial.

Si la devanture est restaurée, remplacer les deux portes pleines (porte vitrée avec partie basse en panneau bois, dito travées vitrées existantes).



AVAP îlot 17
Parcelle 526 Section AB
01, Galerie du Midi

Façades maçonnées sur la place de la fin du XIXe.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnée de la fin du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Maison faisant partie de l'ensemble des maisons à galerie couverte bâties autour de la halle.

Façade de style éclectique : composition régulière à travées, décor architectural abondant (arcade, pilastres, cordon, corniche, encadrements des percements), éléments du second œuvre.

Second œuvre : balcon filant en métal, lambrequin en équerres en métal, menuiseries des étages.

Orientations pour le projet :

Conserver les éléments identifiés comme présentant un intérêt patrimonial.

Sur des façades, les portes-fenêtres ont reçu des contrevents : à déposer, mettre des volets (intérieur).



Façade à pan de bois (ou maçonnée avec encadrements en bois) du XIXe, rue Notre Dame.

Se référer aux modèles de l'architecture du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Façade de style classique : composition régulière à travées, couvre-joints en bois imitant les encadrements en pierre.

Second œuvre : porte, ensembles des menuiseries des fenêtres (châssis vitré à grands carreaux, contrevents à cadre avec pentures en cœur), garde-corps métal des fenêtres des combles.



Orientations pour le projet :

Conserver les éléments identifiés comme présentant un intérêt patrimonial.

AVAP îlot 17
Parcelle 525 Section AB
02, Galerie du Midi

Maison à galerie couverte reconstruite au XIXe siècle – architecture maçonnerie.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnerie du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Maison faisant partie de l'ensemble des maisons à galerie couverte bâties autour de la halle.

Arcade en anse de panier bâtie en pierre de taille.

Modénature : cordon, encadrements des percements, corniche.



Orientations pour le projet :

Conserver les éléments identifiés comme présentant un intérêt patrimonial.

Vitrine sous couvert à améliorer.

AVAP îlot 17
Parcelle 524 Section AB
03, Galerie du Midi

Maison à galerie couverte reconstruite au XIXe siècle – architecture maçonnerie.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnerie du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Maison faisant partie de l'ensemble des maisons à galerie couverte bâties autour de la halle.

Arcade en anse de panier bâtie en pierre de taille.

Modénature : cordon, encadrements des percements, corniche.



Orientations pour le projet :

Conserver les éléments identifiés comme présentant un intérêt patrimonial.

Vitrine sous couvert à améliorer.

Menuiseries de l'étage (châssis vitré et contrevents) ne reprennent pas les modèles du XIXe.

AVAP îlot 17
Parcelle 884 Section AB
04, Galerie du Midi

Maison à galerie couverte à pan de bois antérieure au XVIIIe siècle. Les percements de l'étage ont été repris au XIXe.

Intérêt patrimonial :

Maison faisant partie de l'ensemble des maisons à galerie couverte bâties autour de la halle.

Une des rares à être à pan de bois avec double encorbellement.



Orientations pour le projet :

Conservation du pan de bois (structure du RdC et double encorbellement).

Le piquage des enduits peut permettre la découverte de vestiges archéologiques. Le projet devra être précisé en fonction de ces éventuelles traces.

Si le projet vise à conserver et mettre en valeur les dispositions du début du XIXe :

- enduit à la chaux ton pierre, texture assez fine, décor éventuel de badigeon blanc cassé ;
 - encadrement bois avec couvre-joints ;
 - châssis vitré à grands carreaux ;
 - contrevent à cadre avec pentures en cœur et arrêts en étier ;
 - débord de toit avec chevrons de fortes sections, abouts en quart de rond ou bec de flûte.
-

AVAP îlot 17

Parcelle 522 Section AB

05, Galerie du Midi

Maison à galerie couverte à pan de bois antérieure au XVIIIe siècle. Les percements de l'étage ont été repris au XIXe.

Intérêt patrimonial :

Maison faisant partie de l'ensemble des maisons à galerie couverte bâties autour de la halle.

Une des rares à être à pan de bois avec double encorbellement. Au premier, les abouts sont en quart de rond.



Orientations pour le projet :

Conservation du pan de bois (structure du RdC et double encorbellement).

Le piquage des enduits peut permettre la découverte de vestiges archéologiques. Le projet devra être précisé en fonction de ces éventuelles traces.

Si le projet vise à conserver et mettre en valeur les dispositions du début du XIXe :

- enduit à la chaux ton pierre, texture assez fine, décor éventuel de badigeon blanc cassé ;
 - encadrement bois avec couvre-joints ;
 - châssis vitré à grands carreaux ;
 - contrevent à cadre avec pentures en cœur et arrêts en étier ;
 - débord de toit avec chevrons de fortes sections, abouts en quart de rond ou bec de flûte.
-

AVAP îlot 17
Parcelle 521 Section AB
06, Galerie du Midi

Maison à galerie couverte à pan de bois antérieure au XVIIIe siècle. Les percements de l'étage ont été repris au XIXe.

Intérêt patrimonial :

Maison faisant partie de l'ensemble des maisons à galerie couverte bâties autour de la halle.

Une des rares à être à pan de bois avec double encorbellement. Au premier les abouts sont en quart de rond.



Orientations pour le projet :

Conservation du pan de bois (structure du RdC et double encorbellement).

Le piquage des enduits peut permettre la découverte de vestiges archéologiques. Le projet devra être précisé en fonction de ces éventuelles traces.

Si le projet vise à conserver et mettre en valeur les dispositions du début du XIXe :

- enduit à la chaux ton pierre, texture assez fine, décor éventuel de badigeon blanc cassé ;
- encadrement bois avec couvre-joints ;
- châssis vitré à grands carreaux ;
- contrevent à cadre avec pentures en cœur et arrêts en étrier ;
- débord de toit avec chevrons de fortes sections, abouts en quart de rond ou bec de flûte.

AVAP îlot 17
Parcelle 505 Section AB
07, Galerie du Midi

Maison à galerie couverte du XIXe – façade à pan de bois (ou maçonnerie avec encadrements en bois).

Intérêt patrimonial :

Maison faisant partie de l'ensemble des maisons à galerie couverte bâties autour de la halle.

Arcade en anse de panier bâtie en pierre de taille.

Fenêtres : couvre-joints, châssis vitré à grands carreaux
contrevents à cadre, pentures en cœur.

Porte sous la galerie.

Débord de toit à chevron ancien.



Orientations pour le projet :

Conserver les éléments identifiés comme présentant un intérêt patrimonial.

Façade destinée à être enduite, finition lissée et ton pierre.

Reprendre la vitrine commerciale.

AVAP îlot 17
Parcelles 765 et 508 Section AB
08, Galerie du Midi

Maison à galerie couverte reconstruite au XIXe siècle.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnerie du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Maison faisant partie de l'ensemble des maisons à galerie couverte bâties autour de la halle.

Modénature en pierre de taille : arcade en anse de panier, balcon filant, encadrement des percements, cordon.

Second œuvre : balcon filant en métal, porte et vitrine sous la galerie.



Orientations pour le projet :

Conserver les éléments identifiés comme présentant un intérêt patrimonial.

Façade destinée à être enduite, finition lissée et ton pierre, à part les éléments en pierre de taille qui sont destinés à rester apparents.

Reprendre l'ensemble des menuiseries des fenêtres suivant les modèles du XIXe.

AVAP îlot 17
Parcelle 508 Section AB
09, Galerie du Midi

Maison à galerie couverte reconstruite au début du XIXe siècle – pan de bois (ou architecture maçonnerie avec encadrement bois ?).

Se référer aux modèles de l'architecture du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Maison faisant partie de l'ensemble des maisons à galerie couverte bâties autour de la halle.

Arcade en anse de panier bâtie en pierre de taille.

Fenêtres avec couvre-joints imitant les encadrements en pierre de taille.

Les contrevents semblent anciens, arrêts en étrier.



Orientations pour le projet :

Conserver les éléments identifiés comme présentant un intérêt patrimonial.

Façade destinée à être enduite, finition lissée et ton pierre, à part les éléments en pierre de taille qui sont destinés à rester apparents.

Reprendre la vitrine commerciale sous la galerie.

AVAP îlot 17

Parcelle 509 Section AB 10, Galerie du Midi

Maison à galerie couverte reconstruite au début du XIXe siècle – pan de bois.

Se référer aux modèles de l'architecture à pan de bois du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Maison faisant partie de l'ensemble des maisons à galerie couverte bâties autour de la halle (vestiges d'un encorbellement masqué par un coffret bois).

Arcade arc plein cintre bâtie en pierre de taille.

Portes-fenêtres et fenêtres avec couvre-joints.

Balconnets et garde-corps en métal.

La façade sous galerie, bâtie en brique foraine, a une arcade plein cintre.



Orientations pour le projet :

Conserver les éléments identifiés comme présentant un intérêt patrimonial.

Façade destinée à être enduite, finition lissée et ton pierre.

La façade sous la galerie en brique devrait également être enduite.

Les menuiseries ne reprennent pas les modèles de celles du XIXe.

AVAP îlot 17

Parcelle 508 Section AB 11, Galerie du Midi

Maison à galerie couverte reconstruite à la fin du XIXe siècle – architecture maçonnerie.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnerie de la fin du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Maison faisant partie de l'ensemble des maisons à galerie couverte bâties autour de la halle.

Modénature : arcade à arc plein cintre, balcon filant sur consoles, pilastres, encadrements des percements.

Garde-corps filant en métal.

Peut-être un enduit ancien polychrome.

La façade sous galerie, bâtie en brique foraine, a une arcade plein cintre.



Orientations pour le projet :

Conserver les éléments identifiés comme présentant un intérêt patrimonial.

Façade destinée à être enduite, avant de prendre une décision, il conviendrait d'étudier l'enduit existant pour voir s'il est d'origine ou pas.

La façade sous la galerie en brique devrait également être enduite.

Les menuiseries ne reprennent pas les modèles de celles du XIXe.

AVAP îlot 17

Parcelle 511 Section AB

12, Galerie du Midi

Façade à pan de bois (ou maçonnerie avec encadrements en bois) du début du XIXe.

Se référer aux modèles de l'architecture du début XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Façade de style classique : arcade en anse de panier, composition régulière à travées, couvre-joints en bois imitant les encadrements en pierre.

Second œuvre : contrevents à larges lames, lambrequin.



Orientations pour le projet :

Conserver les éléments identifiés comme présentant un intérêt patrimonial.

Façade destinée à être enduite : l'enduit actuel semble plus récent (fin XIXe ou début XXe), plusieurs possibilités : le refaire à l'identique (teinte et décor) ou choisir une couleur ton pierre.

AVAP îlot 17

Parcelle 512 Section AB

13, Galerie du Midi

Maison à galerie couverte reconstruite au début du XIXe siècle – pan de bois.

Se référer aux modèles de l'architecture pan de bois du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Maison faisant partie de l'ensemble des maisons à galerie couverte bâties autour de la halle.

Les contrevents du second étage semblent anciens.



Orientations pour le projet :

Conserver les éléments identifiés comme présentant un intérêt patrimonial.

Façade destinée à être enduite, finition lissée et ton pierre.

AVAP îlot 18
Parcelles 713, 714 Section AB
01, rue Marius Audouy

Ancien grand magasin « Au BON MARCHÉ » datant de la fin du XIXe siècle.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnerie de la fin du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Façade éclectique avec une richesse ornementale :
Bichromie de la façade ton pierre et rouge brique ;
Modénature : pilastres, encadrements des percements,
joints saillants des briques ;
Balcon d'angle en métal.



Orientations pour le projet :

Conserver les éléments présentant un intérêt patrimonial.

Aujourd'hui, le magasin est divisé en deux parcelles. La façade de la parcelle 713 a été restaurée l'autre (714) non. Il faut trouver une unité dans la restauration des deux entités en se référant à ce qui a été fait pour la parcelle 713.

Parcelle 714 : réaliser une devanture intégrant la porte d'entrée de l'immeuble, enlever les contrevents du second.

AVAP îlot 18
Parcelle 814 Section AB
09, rue Marius Audouy

Maison à pan de bois de la fin XVe – début du XVIe remaniée au XIXe.

Se référer aux modèles de l'architecture à pan de bois de la fin XVe et début du XVIe siècles.

Intérêt patrimonial :

Maison en encorbellement avec poutre de plancher, solives sculptées en quart de rond et sablière de chambrée sculptée (arc en accolade).

Contrevents à cadre datant du XIXe.

Débord de toit à chevrons anciens.



Orientations pour le projet :

Conserver les éléments identifiés comme présentant un intérêt patrimonial : structure du pan de bois avec son encorbellement, contrevents XIXe, débord de toit.

Pour cette maison, il serait intéressant de réaliser une étude préalable avec piquage ponctuel des enduits pour voir s'il reste des vestiges archéologiques.

Le piquage des enduits et la dépose du lattis plâtré peuvent permettre la découverte de vestiges archéologiques. Le projet devra être précisé en fonction de ces éventuelles traces.

Si le projet vise à conserver et mettre en valeur les dispositions du début du XIXe :

- enduit à la chaux : ton pierre, texture assez fine, décor éventuel de badigeon blanc cassé ;
- contrevent à cadre avec pentures en cœur ;
- châssis vitré à grands carreaux ;
- traitement des encadrements bois avec couvre-joints ;
- débord de toit avec chevrons de fortes sections : abouts en quart de rond ou bec de flûte.

AVAP îlot 18
Parcelle ??? Section AB
25, rue Marius Audouy

Maison maçonnée de la fin du XIXe siècle.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnée de la fin du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Composition régulière à deux travées.

Enduit ton sable avec décor de badigeon (les pierres et briques sont badigeonnées en blanc cassé et rouge brique !).

Devanture, contrevents se rabattant dans l'ébrasement.

La couleur des contrevents est peut-être celle d'origine.

Orientations pour le projet :

Conserver les éléments identifiés comme présentant un intérêt patrimonial.

Les fenêtres récentes ne reprennent pas le modèle des menuiseries à trois carreaux de la fin du XIXe.

La devanture devrait être peinte.



AVAP îlot 18
Parcelle 946 Section AB
31, rue Marius Audouy

Maison à pan de bois antérieure au XVIIIe remaniée au XIXe.

Se référer aux modèles de l'architecture à pan de bois du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Maison à un encorbellement, les solives ont été sciées et le pan de bois de l'étage remonté au XIXe.

Orientations pour le projet :

Conserver l'encorbellement.

Les menuiseries des fenêtres ne reprennent pas les modèles de celles du début du XIXe.

La couleur du pan de bois et des menuiseries ne s'inscrit pas dans la palette colorée traditionnelle de la ville.



AVAP îlot 18
Parcelles 903, 904, 905 Section AB
12, 10, 08 rue du Four

Ancienne distillerie Franc et la Tour de la Landelle, maison fondée en 1884.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnerie de la fin du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Edifice lié à l'histoire des distilleries de la ville.

Façade de la fin du XIXe siècle destinée à être enduite avec bichromie pierre et brique (encadrements en brique avec appuis en pierre pour les fenêtres, corniche en brique. Elle conserve son enseigne peinte.

Orientations pour le projet :

Conserver les éléments identifiés comme présentant un intérêt patrimonial.



AVAP îlot 18
Parcelle 126 Section AB
06, rue du Four

Maison à pan de bois antérieure au XVIIIe remaniée au XIXe.

Se référer aux modèles de l'architecture à pan de bois du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Maison à un encorbellement, les solives ont des abouts en quart de rond.



Orientations pour le projet :

Conserver l'encorbellement avec ses solives aux abouts sculptés.

La couleur des menuiseries ne s'inscrit pas dans la palette traditionnelle de la ville.

AVAP îlot 18
Parcelle 127 Section AB
04, rue du Four

Maison à pan de bois antérieure au XVIIIe remaniée au XIXe.

Se référer aux modèles de l'architecture à pan de bois du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Maison à un encorbellement.

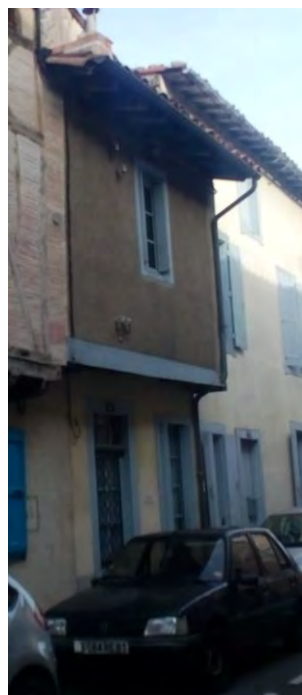
Orientations pour le projet :

Conserver l'encorbellement.

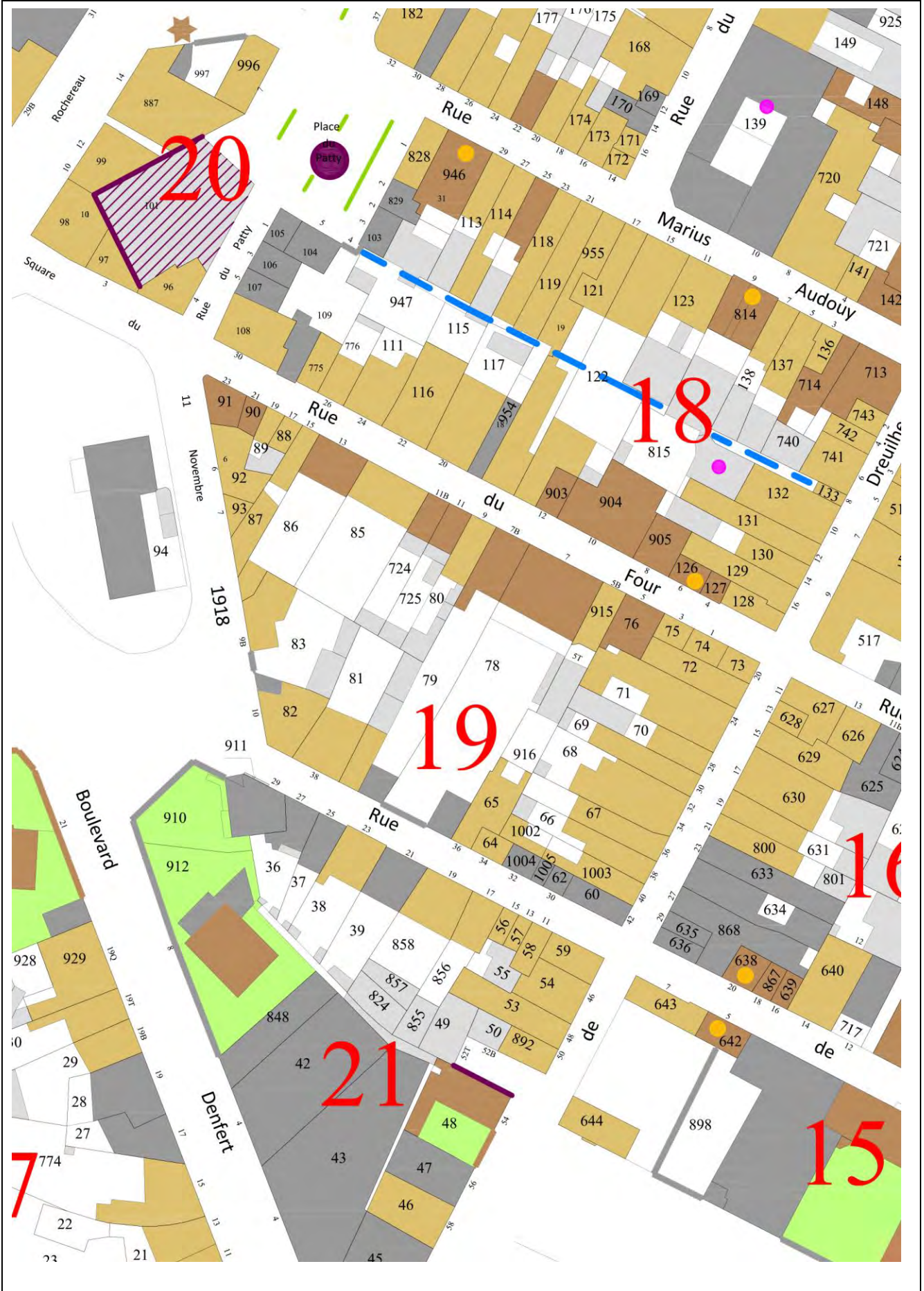
Le piquage des enduits et la dépose du lattis plâtré peuvent permettre la découverte de vestiges archéologiques. Le projet devra être précisé en fonction de ces éventuelles traces.

Si le projet vise à conserver et mettre en valeur les dispositions du début du XIXe :

- enduit à la chaux : ton pierre, texture assez fine, décor éventuel de badigeon blanc cassé ;
 - traitement des encadrements bois avec couvre-joints ;
 - châssis vitré à grands carreaux ;
 - contrevent à cadre avec pentures en cœur ;
 - débord de toit avec chevrons de fortes sections : abouts en quart de rond ou bec de flûte.
-



Îlot n°19



AVAP îlot 19
Parcelle 76 Section AB
05, rue du Four

Maison maçonnée de la fin du XIXe.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnée de la fin du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Composition régulière en travées.

Richesse du décor architectural : chaîne droite en limite mitoyenne, cordons, corniches, encadrements saillant avec clé en pointe de diamant.

Jeu de bichromie pierre et brique.

Elle conserve :

- son enduit avec décor (les pilastres sont réalisés en enduit avec imitation de la pierre et de la brique) ;
- l'ensemble de ses menuiseries (sauf celles des combles) ;
- un balcon en métal au-dessus de la porte.

Orientations pour le projet :

Conserver les éléments présentant un intérêt patrimonial.



AVAP îlot 19
Parcelle 78 Section AB
07, rue du Four

Maison à pan de bois antérieure au XVIIIe, remaniée au XVIIIe puis au XIXe siècle.

Se référer aux modèles de l'architecture à pan de bois des XVIIIe et XIXe siècles.

Intérêt patrimonial :

Elle conserve les vestiges de l'encorbellement du premier étage.

Menuiseries de la porte et certains contrevents à cadre.

Orientations pour le projet :

Conserver l'encorbellement.

Conserver et mettre en valeur les dispositions des XVIIIe et XIXe :

- enduit à la chaux : ton pierre, texture assez fine, décor éventuel de badigeon blanc cassé ;
 - traitement des encadrements des fenêtres avec couvre-joints ;
 - châssis vitré ouvrant à la française à deux vantaux et grands carreaux ;
 - contrevents à cadre avec peintures en cœur.
-



AVAP îlot 19
Parcelle 79 Section AB
07b, rue du Four

Maison maçonnerie de la fin du XIXe.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnerie de la fin du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Composition régulière en travées.

Richesse du décor architectural : chaîne harpée en limite mitoyenne, bandeau harpé, corniche, encadrements saillants avec clé en pointe de diamant.

Jeu de bichromie pierre et brique.

Elle conserve l'ensemble de ses menuiseries.

Terres cuites pour occulter les baies des combles.



Orientations pour le projet :

Conserver les éléments présentant un intérêt patrimonial.

L'enduit blanc semble récent. Refaire un enduit beige foncé, conserver le décor d'enduit avec faux bossages harpés imitant la pierre, badigeon rouge sur les briques.

AVAP îlot 19
Parcelles 725 et 724 Section AB
11 et 11b, rue du Four

Maisons jumelles maçonneries de la fin du XIXe.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnerie de la fin du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Composition régulière en travées.

Richesse du décor architectural : encadrements saillants brique et pierre avec clé en pointe de diamant, génoise badigeonnée pour imiter la pierre, terres cuites pour occulter les baies des combles.

Elle conserve son enduit et l'ensemble de ses menuiseries (sauf une fenêtre au RdC qui a un volet roulant extérieur).



Orientations pour le projet :

Conserver les éléments présentant un intérêt patrimonial.

Conserver l'unité entre les deux façades.

AVAP îlot 19
Parcelle 86 Section AB
13, rue du Four

Maison maçonnerie de la fin du XIXe.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnerie de la fin du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Composition régulière en travées.

Richesse du décor architectural : chaîne droite à bossage en limite mitoyenne, cordons, corniche, encadrements saillants, fronton, carreaux ciment...

Imiter la pierre.

Elle conserve :

- son enduit avec, en décor, un faux appareil en pierre de taille et la pierre laissée apparente ;
- l'ensemble de ses menuiseries (sauf une fenêtre avec pavés de verre) ;
- un balcon en métal au-dessus de la porte.

Orientations pour le projet :

Conserver les éléments présentant un intérêt patrimonial.



AVAP îlot 19
Parcelle 90 Section AB
21, rue du Four

Dépendance de la fin du XIXe siècle.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnerie de la fin du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Encadrement en brique saillant et appui pierre pour les baies.

Vestige de l'enduit ancien coloré avec du sable, décor de badigeon sur génoise (bandeau sous génoise).

Orientations pour le projet :

Conserver les éléments présentant un intérêt patrimonial.



AVAP îlot 19
Parcelle 91 Section AB
23, rue du Four

Maison maçonnerie de la fin du XIXe.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnerie de la fin du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Composition régulière en travées.

Richesse du décor architectural : chaîne droite à bossage en limite mitoyenne et à l'angle (angle arrondi), encadrements saillants en brique avec appui en pierre pour les baies, génoise.

Elle conserve :

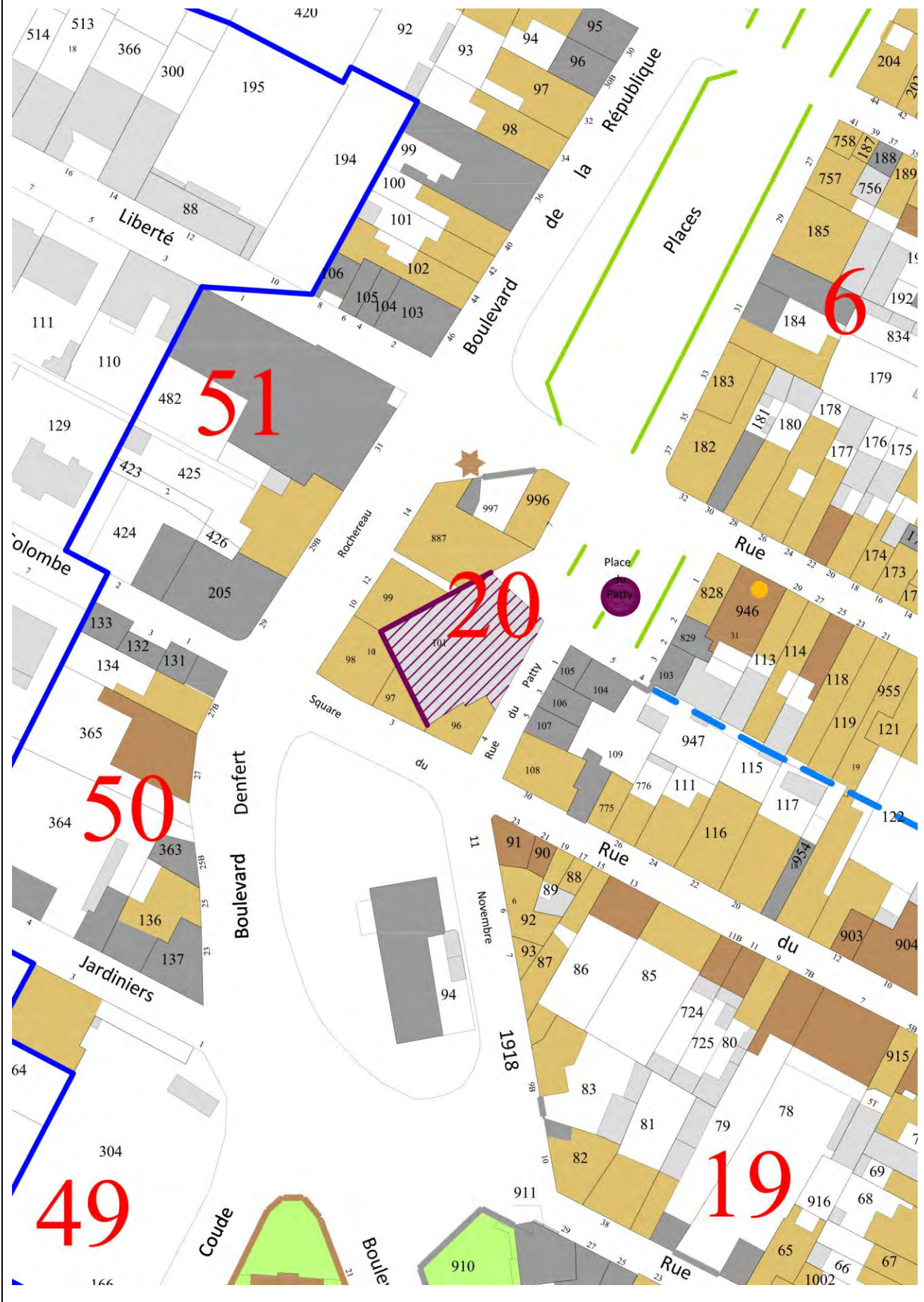
- son enduit avec décor de faux appareil sur l'enduit et les chaînes (limites mitoyennes et angle), brique et pierre apparentes, badigeon blanc cassé sur génoise (avec bandeau) ;
- l'ensemble de ses menuiseries (probablement couleur d'origine) ;
- balcon en métal ;
- éléments en terre cuite pour occulter les baies des combles.

Orientations pour le projet :

Conserver les éléments présentant un intérêt patrimonial.



Îlot n°20



AVAP îlot 20
Parcelle 101 Section AB
Rue du Patty/place du Patty

Ancien Bastion.

Intérêt patrimonial :

Vestiges du bastion de l'enceinte.



Orientations pour le projet :

Etude archéologique à réaliser sur l'édifice afin de comprendre les différents bâtiments présents sur la parcelle.

Après l'étude archéologique, il convient de réaliser une étude préalable pour la mise en valeur du Bastion.

Dans l'attente de ces études, tout est à conserver.

Îlot n°21



AVAP îlot 21
Parcelle 912 Section AB
02, boulevard Denfert Rochereau

Maison maçonnerie de la fin du XIXe.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnerie de la fin du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Composition régulière en travées.

Richesse du décor architectural : chaîne droite en limite mitoyenne, encadrements saillant avec clé en pointe de diamant.

Elle conserve :

- son enduit avec décor (les chaînes droites sont réalisées en enduit pour imiter la pierre / badigeon blanc cassé sur génoise et bandeau) ;
- certaines menuiseries ;
- un balcon en métal au-dessus de la porte.

Orientations pour le projet :

Conserver les éléments présentant un intérêt patrimonial.



AVAP îlot 21
Parcelle 48 Section AB
54, rue de Dreuilhe

Maison maçonnerie de la fin du XIXe.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnerie de la fin du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Vestiges de l'enceinte en partie basse du mur mitoyen.

Composition régulière en travées.

Richesse du décor architectural : chaîne droite à bossage aux angles, cordons, corniche, encadrements saillants.

Imiter la pierre.

Elle conserve :

- son enduit ;
- l'ensemble de ses menuiseries ;
- des balcons et balconnets en métal.

Orientations pour le projet :

Conserver les éléments présentant un intérêt patrimonial.



AVAP îlot 23
Parcelle 181 Section AB
16, allées Charles de Gaulle

Maison maçonnerie avec jardin sur rue de la fin du XIXe.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnerie de la fin du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Le jardin avec sa clôture (le portail est similaire à celui du jardin public de l'hôpital).

La façade de style éclectique avec une richesse du décor architectural :

- chaîne droite en limite mitoyenne ;
- encadrements saillant brique et pierre avec clé en pointe de diamant pour les baies ;
- pierre de taille pour l'encadrement de la porte surmonté d'un balcon, les cordons, la corniche

Elle conserve :

- son enduit avec décor (les chaînes droites sont réalisées en enduit pour imiter la pierre) ;
- l'ensemble de ses menuiseries (compris couleurs d'origines) ;
- l'embranchement en granit.

Orientations pour le projet :

Conserver les éléments présentant un intérêt patrimonial.



AVAP îlot 23
Parcelle 319 Section AB
24, allées Charles de Gaulle

Maison maçonnerie avec jardin sur rue de la fin du XIXe.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnerie de la fin du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

La façade de style éclectique avec une richesse du décor architectural :

- encadrements saillants en pierre de taille avec clé en modillon ;
- cordon et corniche à modillons en pierre de taille.

Elle conserve :

- son enduit ;
- l'ensemble de ses menuiseries ;
- son embranchement en granit.

Orientations pour le projet :

Conserver les éléments présentant un intérêt patrimonial.



Îlot n°24



AVAP îlot 24
Parcelle 28 Section AB
30, allées Charles de Gaulle

Maison maçonnerie avec jardin sur rue de la fin du XIXe.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnerie de la fin du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Le jardin avec sa clôture (le portail est similaire à celui du jardin public de l'hôpital).

La façade de style éclectique avec une richesse du décor architectural :

- parement en moellons ;
- encadrements saillants brique et pierre avec clé saillante ;
- détail des débords de toit avec aisselier supportant les pannes ou le lambris.
- toitures pavillon en ardoise et toiture formant pignon sur rue en tuile mécanique.

Elle conserve :

- sa porte et ses garde-corps en métal d'origine (châssis pas vus) ;
- l'emmarchement en granit.

Orientations pour le projet :

Conserver les éléments présentant un intérêt patrimonial.



AVAP îlot 24
Parcelle 27 Section AB
32, allées Charles de Gaulle

Maison maçonnerie de la fin du XIXe.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnerie de la fin du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

La façade de style éclectique avec une richesse du décor architectural :

- encadrements saillants en pierre de taille avec clé en pointe de diamant ;
- chaîne à bossage réalisée en enduit ;
- cordon et corniche en pierre de taille.

Elle conserve :

- sa porte d'entrée ;
- son emmarchement en granit.

Orientations pour le projet :

Conserver les éléments présentant un intérêt patrimonial.

Les menuiseries ont été refaites, elles ne reprennent pas les modèles de menuiseries de la fin du XIXe (châssis vitrés à trois grands carreaux et contrevents se rabattant dans l'ébrasement).



AVAP îlot 24
Parcelle 412 Section AB
34, allées Charles de Gaulle

Maison maçonnerie de la fin du XIXe.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnerie de la fin du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

La façade de style éclectique avec une richesse du décor architectural :

- encadrements saillants en pierre de taille avec clé en pointe de diamant ;
- cordon et corniche en pierre de taille ;
- terre cuite pour occulter les baies des combles.

Elle conserve :

- l'ensemble de ses menuiseries ;
- son balcon sur consoles en métal.

Orientations pour le projet :

Conserver les éléments présentant un intérêt patrimonial.

La façade vient d'être restaurée (enduit et mise en peinture du second œuvre).



AVAP îlot 24
Parcelle 22 Section AB
38, allées Charles de Gaulle

Maison maçonnerie avec jardin sur rue de la fin du XIXe.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnerie de la fin du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Le jardin avec sa clôture (le portail est similaire à celui du jardin public de l'hôpital).

La façade de style éclectique avec une richesse du décor architectural :

- encadrements saillants en briques badigeonnées de blanc cassé pour imiter la pierre avec clé en modillon ;
 - corniche à modillon en pierre de taille ;
- Toiture mansardée avec brisis en ardoise et lucarnes en pierre.

Elle conserve :

- son enduit (bichromie de la corniche) ;
- l'ensemble de ses menuiseries (couleurs d'origine) ;
- son emmarchement en granit.

Orientations pour le projet :

Conserver les éléments présentant un intérêt patrimonial.



AVAP îlot 24
Parcelle 21 Section AB
40, allées Charles de Gaulle

Maison maçonnerie de la fin du XIXe.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnerie de la fin du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

La façade de style éclectique avec une richesse du décor architectural :

- pour les fenêtres, encadrements saillants en brique et pierre avec en pointe de diamant ;
- porte en pierre de taille surmontée d'une lucarne passante ;
- corniche à modillons en pierre de taille et carreaux de ciment.

Elle conserve :

- l'ensemble de ses menuiseries ;
- son emmarchement en granit.

Orientations pour le projet :

Conserver les éléments présentant un intérêt patrimonial.

La façade vient d'être restaurée (enduit et mise en peinture du second œuvre).



AVAP îlot 24
Parcelle 20 Section AB
42, allées Charles de Gaulle

Maison maçonnerie avec jardin latéral de la fin du XIXe.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnerie de la fin du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Le jardin avec sa clôture.

La façade de style éclectique avec une richesse du décor architectural :

- pour les fenêtres, encadrements saillants en brique avec appui en pierre ;
- Pour la porte, encadrement mouluré en pierre ;
- terres cuites pour occulter les baies des combles ;
- cordon et corniche en brique.

Elle conserve :

- l'ensemble de ses menuiseries ;
- son balcon en métal supporté par un seuil et des consoles en pierre.
- son emmarchement en granit.

Orientations pour le projet :

Conserver les éléments présentant un intérêt patrimonial.

La façade vient d'être restaurée (enduit et mise en peinture du second œuvre).



AVAP îlot 24
Parcelle 19 Section AB
44, allées Charles de Gaulle

Maison maçonnée de la fin du XIXe.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnée de la fin du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

La façade de style éclectique avec une richesse du décor architectural :

- encadrements saillants en brique avec appui en pierre ;
- corniche en brique.

Elle conserve :

- l'ensemble de ses menuiseries (lambrequin porte-fenêtre) ;
- son balcon en métal supporté par un seuil en pierre et des garde-corps pour les fenêtres du RdC.

Orientations pour le projet :

Conserver les éléments présentant un intérêt patrimonial.

La façade a été restaurée (enduit et mise en peinture du second œuvre).



AVAP îlot 24
Parcelle 18 Section AB
46, allées Charles de Gaulle

Maison maçonnée de la fin du XIXe.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnée de la fin du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

La façade de style éclectique avec une richesse du décor architectural :

- encadrements saillants en brique avec appui en pierre ;
- cordon et corniche en brique.

Elle conserve :

- l'ensemble de ses menuiseries (sauf les contrevents qui sont récents).

Orientations pour le projet :

Conserver les éléments présentant un intérêt patrimonial.

La façade a été restaurée (enduit et mise en peinture du second œuvre).



AVAP îlot 24
Parcelle 17 Section AB
48, allées Charles de Gaulle

Maison maçonnerie de la fin du XIXe.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnerie de la fin du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

La façade de style éclectique avec une richesse du décor architectural :

- encadrements saillants en brique et pierre de taille avec façon d'harpage ;
- chaînes à bossage en limites mitoyennes (de l'enduit) ;
- oculi en terre cuite ;
- cordon et corniche en pierre de taille.

Elle conserve :

- son enduit avec décor (fausses chaînes à bossage, badigeon blanc cassé sur la pierre, rouge sur la brique, listel blanc cassé) ;
- l'ensemble de ses menuiseries (couleurs d'origine) ;
- un balcon sur consoles en métal.

Orientations pour le projet :

Conserver les éléments présentant un intérêt patrimonial.



AVAP îlot 24
Parcelle 16 Section AB
50, allées Charles de Gaulle

Maison maçonnerie sur rue de la fin du XIXe (jumelle de la 52).

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnerie de la fin du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

La façade de style éclectique avec une richesse du décor architectural :

- encadrements saillants en brique et pierre de taille avec clé en pointe de diamant ;
- cordon en brique ;
- corniche à modillons en pierre de taille.

Elle conserve :

- son enduit avec décor (fausses chaînes à bossage, badigeon blanc cassé sur la pierre, rouge sur la brique, listel blanc cassé) ;
- certaines de ses menuiseries (porte, baie des combles) ;
- les garde-corps métal des baies des combles.

Orientations pour le projet :

Conserver les éléments présentant un intérêt patrimonial.

Les fenêtres ont été remplacées, elles ne respectent pas le modèle des menuiseries de la fin du XIXe.



AVAP îlot 24

Parcelle 14 Section AB

52, allées Charles de Gaulle

Maison maçonnerie sur rue de la fin du XIXe (jumelle de la 52).

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnerie de la fin du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

La façade de style éclectique avec une richesse du décor architectural :

- encadrements saillants en brique et pierre de taille avec clé en pointe de diamant ;
- cordon en brique ;
- corniche à modillons en pierre de taille.

Elle conserve :

- son enduit avec décor (fausses chaînes à bossage, badigeon blanc cassé sur la pierre, rouge sur la brique, listel blanc cassé) ;
- l'ensemble de ses menuiseries ;
- les garde-corps métal des baies des combles.

Orientations pour le projet :

Conserver les éléments présentant un intérêt patrimonial.



AVAP îlot 24

Parcelle 13 Section AB

54, allées Charles de Gaulle

Maison maçonnerie de la fin du XIXe.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnerie de la fin du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

La façade de style éclectique avec une richesse du décor architectural :

- encadrements saillants en brique avec clé en pointe de diamant ;
- cordon et corniche à modillons en pierre de taille.

Elle conserve :

- son enduit avec décor (listel blanc cassé) ;
- l'ensemble de ses menuiseries ;
- les garde-corps métal des baies des combles.

Orientations pour le projet :

Conserver les éléments présentant un intérêt patrimonial.

AVAP îlot 24
Parcelle 12 Section AB
56, allées Charles de Gaulle

Maison maçonnerie de la fin du XIXe.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnerie de la fin du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

La façade de style éclectique avec une richesse du décor architectural :

- encadrements saillants en brique avec clé en pointe de diamant ;
- cordon et corniche à modillons en pierre de taille.

Elle conserve :

- son enduit avec décor (listel blanc cassé) ;
- l'ensemble de ses menuiseries.

Orientations pour le projet :

Conserver les éléments présentant un intérêt patrimonial.



AVAP îlot 24
Parcelle 11 Section AB
58, allées Charles de Gaulle

Maison maçonnerie avec jardin sur rue de la fin du XIXe.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnerie de la fin du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Le jardin avec sa clôture.

La façade de style éclectique avec une richesse du décor architectural :

- encadrements saillants en pierre de taille avec façon d'harpage ;
- cordon et corniche en pierre de taille ;
- toiture avec pignon sur rue ;

Détail des passées de toit avec pannes sculptées.

Elle conserve :

- son enduit ;
- l'ensemble de ses menuiseries.

Orientations pour le projet :

Conserver les éléments présentant un intérêt patrimonial.



AVAP îlot 25
Parcelle 1007 Section AB
10, place Henri Laurent

Edifice maçonné de la fin du XIXe.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnée de la fin du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

La façade de style éclectique avec une richesse du décor architectural :

- pour les baies, encadrements saillants en brique et pierre de taille avec clé saillante ;
- pour la porte encadrement mouluré en pierre avec au-dessus un balcon sur consoles également en pierre ;
- chaînes droites, cordons et corniche en brique.

Elle conserve sa porte d'entrée, certaines fenêtres et contrevents se rabattant dans l'ébrasement, des balcons et garde-corps en métal.

Orientations pour le projet :

Conserver les éléments présentant un intérêt patrimonial.

Certaines fenêtres ont été changées, elles ne reprennent pas les modèles traditionnels de la fin du XIXe.



AVAP îlot 25
Parcelle 279 Section AB
9, place Henri Laurent

Edifice maçonné de la fin du XIXe.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnée de la fin du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

La façade de style éclectique avec une richesse du décor architectural :

- pour les baies, encadrements saillants en brique et pierre de taille avec clé saillante ;
- pour la porte encadrement mouluré en pierre ;
- cordons et corniche en briques.

Elle conserve sa porte d'entrée, certaines fenêtres et contrevents se rabattant dans l'ébrasement, des balcons et garde-corps en métal.

Orientations pour le projet :

Conserver les éléments présentant un intérêt patrimonial.

Certaines fenêtres ont été changées, elles ne reprennent pas les modèles traditionnels de la fin du XIXe.



AVAP îlot 25
Parcelle 279 Section AB
8, place Henri Laurent

Edifice maçonné de la fin du XIXe.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnée de la fin du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

La façade de style éclectique avec une richesse du décor architectural :

- encadrements saillants en brique et pierre de taille avec clé saillante ;
- chaînes droites, cordons et corniche en brique.

Elle conserve l'ensemble de ses menuiseries, des balcons et des garde-corps en métal.

Orientations pour le projet :

Conserver les éléments présentant un intérêt patrimonial.



AVAP îlot 28
Parcelle 8 Section AB
41, allées Charles de Gaulle

Maison maçonnerie de la fin du XIXe.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnerie de la fin du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

La façade de style éclectique avec une richesse du décor architectural :

- encadrements saillants en brique et pierre de taille avec façon d'harpage et clé en pointe de diamant ;
- chaîne à bossage réalisée en enduit ;
- cordons et corniche en pierre de taille.

Elle conserve :

- son enduit avec décor (fausses chaînes à bossage, listel blanc cassé, badigeon rouge sur brique et blanc cassé sur pierre) ;
- l'ensemble de ses menuiseries ;
- son balcon en métal au-dessus de la porte.

Orientations pour le projet :

Conserver les éléments présentant un intérêt patrimonial.



AVAP îlot 28
Parcelle 4 Section AB
35, allées Charles de Gaulle

Maison maçonnerie de la fin du XIXe.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnerie de la fin du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

La façade de style éclectique avec une richesse du décor architectural :

- encadrements saillants en brique et pierre de taille avec façon d'harpage ;
- chaîne à bossage réalisée en enduit ;
- cordons et corniche à modillons en pierre de taille.

Elle conserve :

- son enduit avec décor (fausses chaînes à bossage, listel blanc cassé, badigeon rouge sur brique et blanc cassé sur pierre) ;
- l'ensemble de ses menuiseries.

Orientations pour le projet :

Conserver les éléments présentant un intérêt patrimonial.



AVAP îlot 28
Parcelle 568 Section AB
33, allées Charles de Gaulle

Maison maçonnerie avec jardin sur rue de la fin du XIXe.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnerie de la fin du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

La façade de style éclectique avec une richesse du décor architectural :

- encadrements saillants en brique avec pierre de taille, pour clé, départ de l'arc, appui ;
- cordon et corniche en pierre de taille ;

Toiture mansardée avec brisis en ardoise et lucarnes en pierre.

Elle conserve sa porte d'entrée.

Orientations pour le projet :

Conserver les éléments présentant un intérêt patrimonial.

La façade vient d'être restaurée (enduit et mise en peinture du second œuvre).

Les menuiseries des fenêtres ont été changées, elles ne reprennent pas les modèles de la fin du XIXe siècle.



AVAP îlot 28
Parcelle 2 Section AB
31, allées Charles de Gaulle

Maison maçonnerie de la fin du XIXe.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnerie de la fin du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

La façade de style éclectique avec une richesse du décor architectural :

- encadrements saillants en brique et pierre de taille avec façon d'harpage et clé en pointe de diamant ;
- chaînes à bossage harpées réalisées en enduit ;
- cordons et corniche en pierre de taille.

Elle conserve :

- son enduit avec décor (fausses chaînes à bossage, listel blanc cassé, badigeon rouge sur brique et blanc cassé sur pierre) ;
- l'ensemble de ses menuiseries (couleurs d'origines).

Orientations pour le projet :

Conserver les éléments présentant un intérêt patrimonial.



AVAP îlot 28
Parcelle 410 Section AB
29, allées Charles de Gaulle

Ancienne gendarmerie construite à la fin du XIXe.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnée de la fin du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

La cour avec sa clôture.

La façade de style éclectique avec une richesse du décor architectural :

- façade principale bâtie en pierre de taille : avant-corps à fronton, encadrements des fenêtres surmontés d'un fronton courbe, balcon sur consoles, garde-corps à balustres, cordon, entablement...

- façades latérales et arrières enduites (enduit ancien conservé), encadrements en brique et pierre, cordons et corniches en pierre, chaînes harpées en brique...

Elle conserve :

- une grande partie de ses menuiseries ;
- son emmarchement en granit.

Orientations pour le projet :

Conserver les éléments présentant un intérêt patrimonial.



Îlot n°29



AVAP îlot 29
Parcelle 207 Section AB
21, allées Charles de Gaulle

Maison maçonnerie avec jardin sur rue de la fin du XIXe.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnerie de la fin du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Le jardin et sa clôture (le portail est similaire au jardin public de l'hôpital Roquefort).

La façade de style éclectique avec une richesse du décor architectural :

- encadrements saillants en pierre de taille avec clé en forme de modillon ;
- chaîne à bossages harpés réalisée en enduit ;
- cordons et corniche en pierre de taille ;
- toit à la Mansart avec brisis en ardoise et lucarnes en pierre ;
- la menuiserie de la porte d'entrée et celles des baies des combles.

Orientations pour le projet :

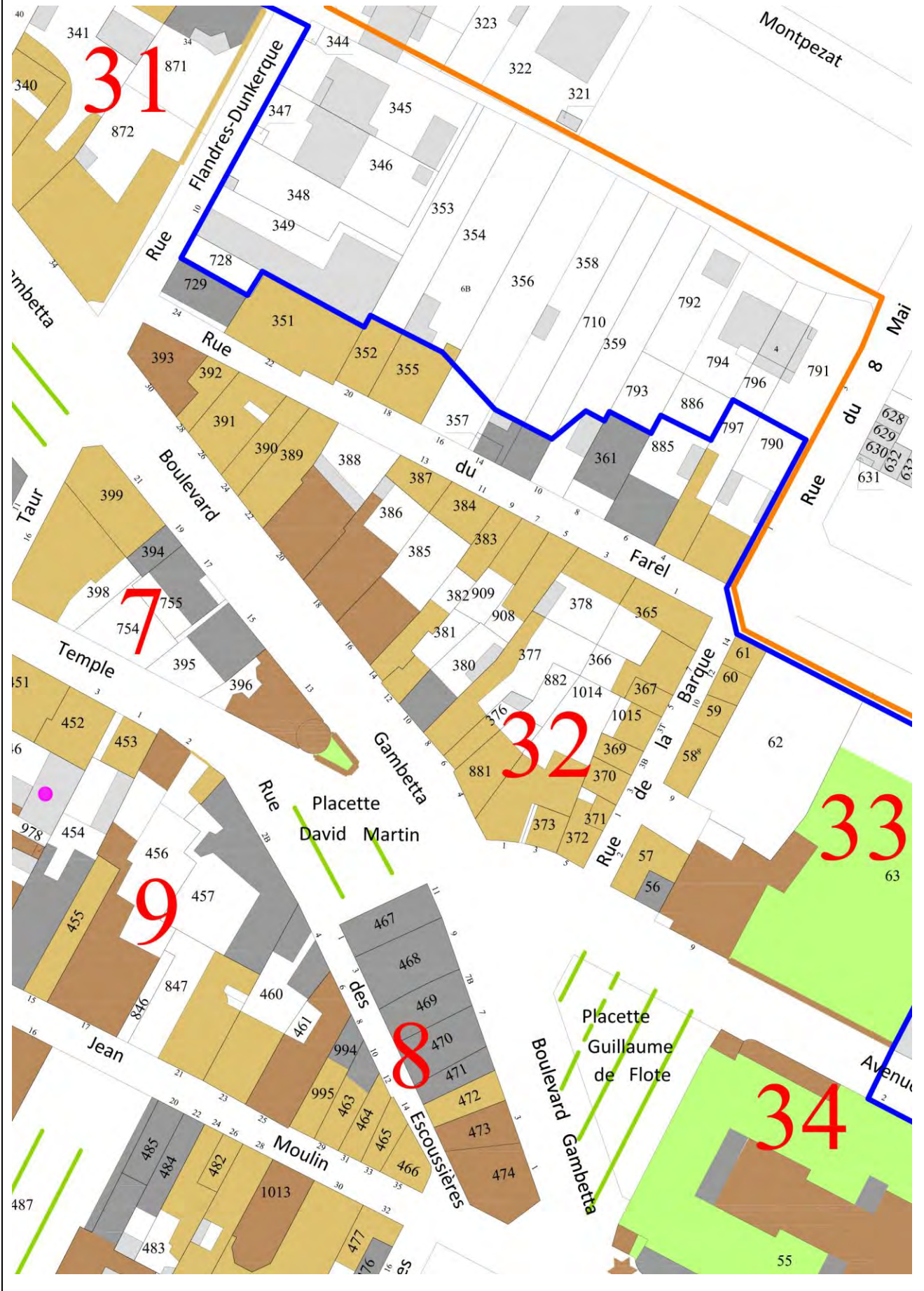
Conserver les éléments présentant un intérêt patrimonial.

La façade a été restaurée (enduit et peinture sur menuiseries).

Les fenêtres ont été changées, elles ne reprennent pas les modèles traditionnels de la fin du XIXe.



Îlot n°32



AVAP îlot 32
Parcelle 393 Section AB
30, boulevard Gambetta

Edifice maçonné de la fin du XIXe.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnée de la fin du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

La façade de style éclectique avec une richesse du décor architectural :

- encadrements saillants en brique avec clé en pointe de diamant ;
- cordons et corniche en pierre de taille.

Elle conserve son enduit, l'ensemble de ses menuiseries et son balcon en métal sur seuil et consoles en pierre.

Orientations pour le projet :

Conserver les éléments présentant un intérêt patrimonial.



AVAP îlot 32
Parcelle 388 Section AB
20, boulevard Gambetta

Edifice maçonné de la fin du XIXe.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnée de la fin du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

La façade de style éclectique avec une richesse du décor architectural :

- encadrements saillants en brique et pierre de taille avec clé en pointe de diamant ;
- soubassement et cordons en pierre.

Elle conserve son enduit, l'ensemble de ses menuiseries, son balcon en métal sur seuil et consoles en pierre.

Orientations pour le projet :

Conserver les éléments présentant un intérêt patrimonial.

La corniche a été refaite ou surélevée en béton.



AVAP îlot 32
Parcelle 386 Section AB
18, boulevard Gambetta

Edifice maçonné de la fin du XIXe.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnée de la fin du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

La façade de style classique avec modénature en pierre :

- encadrements rectangulaires pour les fenêtres ;
- porte surmontée d'un entablement ;
- corniche en pierre.

Elle conserve sa porte d'entrée, ses terres cuites pour occulter les baies des combles.

Orientations pour le projet :

Conserver les éléments présentant un intérêt patrimonial.

Les menuiseries des fenêtres ont été refaites, elles ne reprennent pas les modèles traditionnels du XIXe siècle.



AVAP îlot 32
Parcelle 385 Section AB
16, boulevard Gambetta

Edifice maçonné de la fin du XIXe.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnée de la fin du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

La façade de style classique avec modénature en pierre :

- encadrements rectangulaires pour les fenêtres ;
- porte surmontée d'un entablement ;
- corniche en pierre.

Elle conserve sa porte d'entrée, ses terres cuites pour occulter les baies des combles.

Orientations pour le projet :

Conserver les éléments présentant un intérêt patrimonial.

Les menuiseries des fenêtres ont été refaites, elles ne reprennent pas les modèles traditionnels du XIXe siècle.



AVAP îlot 33
Parcelle 63 Section AB
09, avenue Alexandre Monoury

Edifice maçonné avec jardin sur rue de la fin du XIXe.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnée de la fin du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Le jardin, son portail condamné, le mur de clôture avec claustra en tuile canal.

La façade de style classique avec modénature en brique qui recevait un enduit fin blanc cassé comme cela est visible sur la façade sur jardin, l'objectif était d'imiter la pierre de taille :

- encadrements rectangulaires ;
- cordon et corniche.

Elle conserve sa porte d'entrée.

Orientations pour le projet :

Conserver les éléments présentant un intérêt patrimonial.

Les menuiseries des fenêtres ont été refaites, elles ne reprennent pas les modèles traditionnels du XIXe siècle.



Îlot n°34



AVAP îlot 34
Parcelle 55 Section AB
Placette Guillaume de Flote

Ancienne école communale des garçons construite à la fin du XIXe.

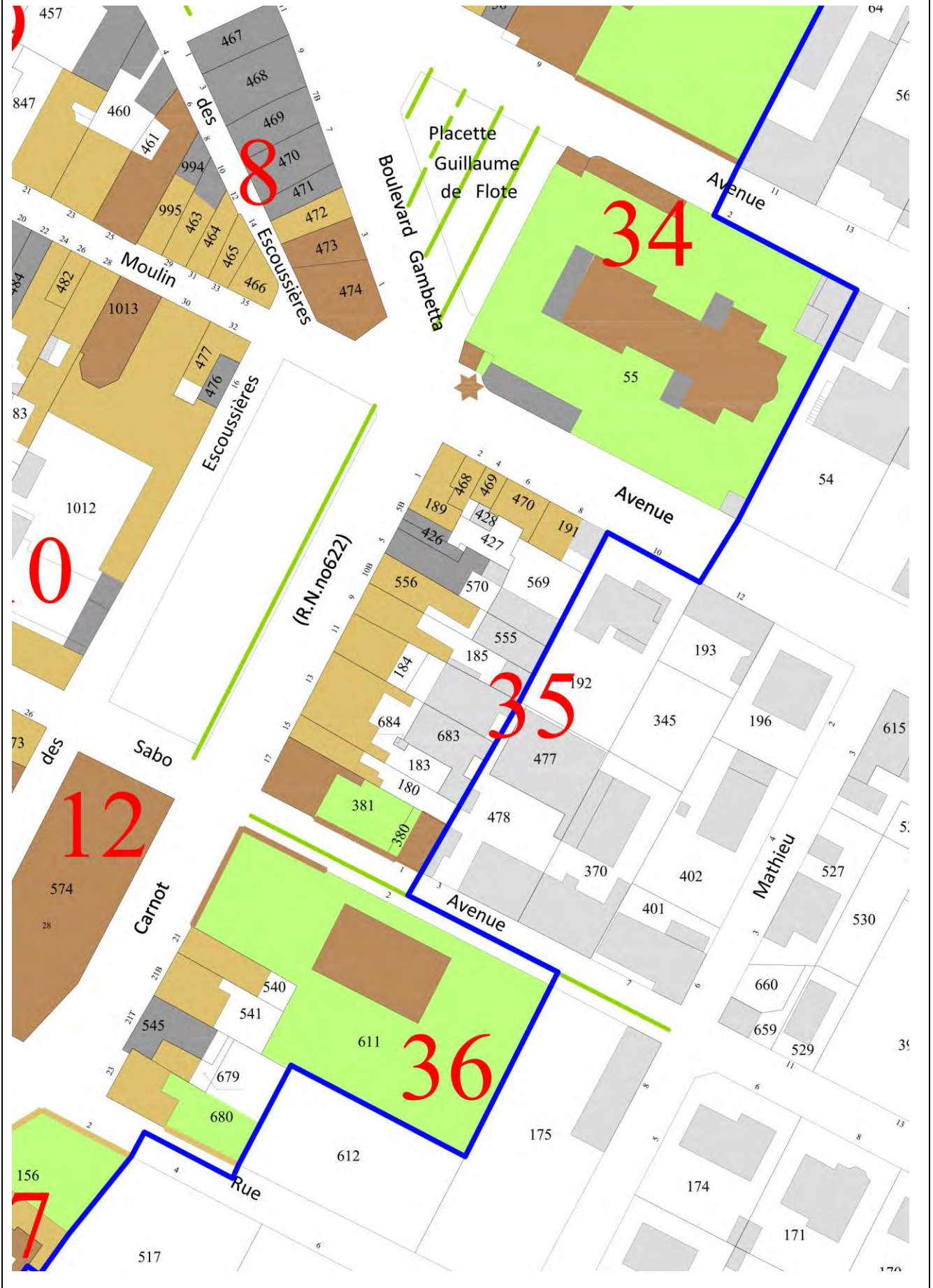
Se référer aux modèles de l'architecture maçonnée de la fin du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Edifice fortement remanié lors de sa reconversion.



Îlot n°35



AVAP îlot 35
Parcelle 381 Section AB
17, boulevard Carnot

Edifice maçonné de la fin du XIXe, avec jardin sur rue.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnée de la fin du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Le jardin avec son mur de clôture.

La façade de style éclectique avec une richesse du décor architectural :

- encadrements saillants en brique avec clé en pointe de diamant ;
- bichromie brique et pierre, cette dernière est employée pour les clés, départ d'arc, meneau des baies jumelées, appuis ;
- fausses chaînes en pierre réalisées avec l'enduit ;
- cordon à motif et corniche à denticules en brique.

Elle conserve son enduit et sa porte d'entrée.

Orientations pour le projet :

Conserver les éléments présentant un intérêt patrimonial.

Les menuiseries des fenêtres ont été refaites, elles ne reprennent pas les modèles traditionnels de la fin du XIXe.

Le soubassement en ciment devrait être piqué et refait à la chaux.

Il conviendrait que le mur de clôture soit restauré de la même manière entre les deux parcelles (380 et 381) : enduit à la chaux ton sable et mise en peinture de la grille.



AVAP îlot 35
Parcelle 380 Section AB
01, avenue Roquefort

Dépendance maçonnée de la fin du XIXe, elle appartenait au bâtiment sur rue (n°17).

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnée de la fin du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

La façade plus modeste la bichromie brique et pierre pour les encadrements des percements. Elle conserve son enduit (quasiment piqué).

Orientations pour le projet :

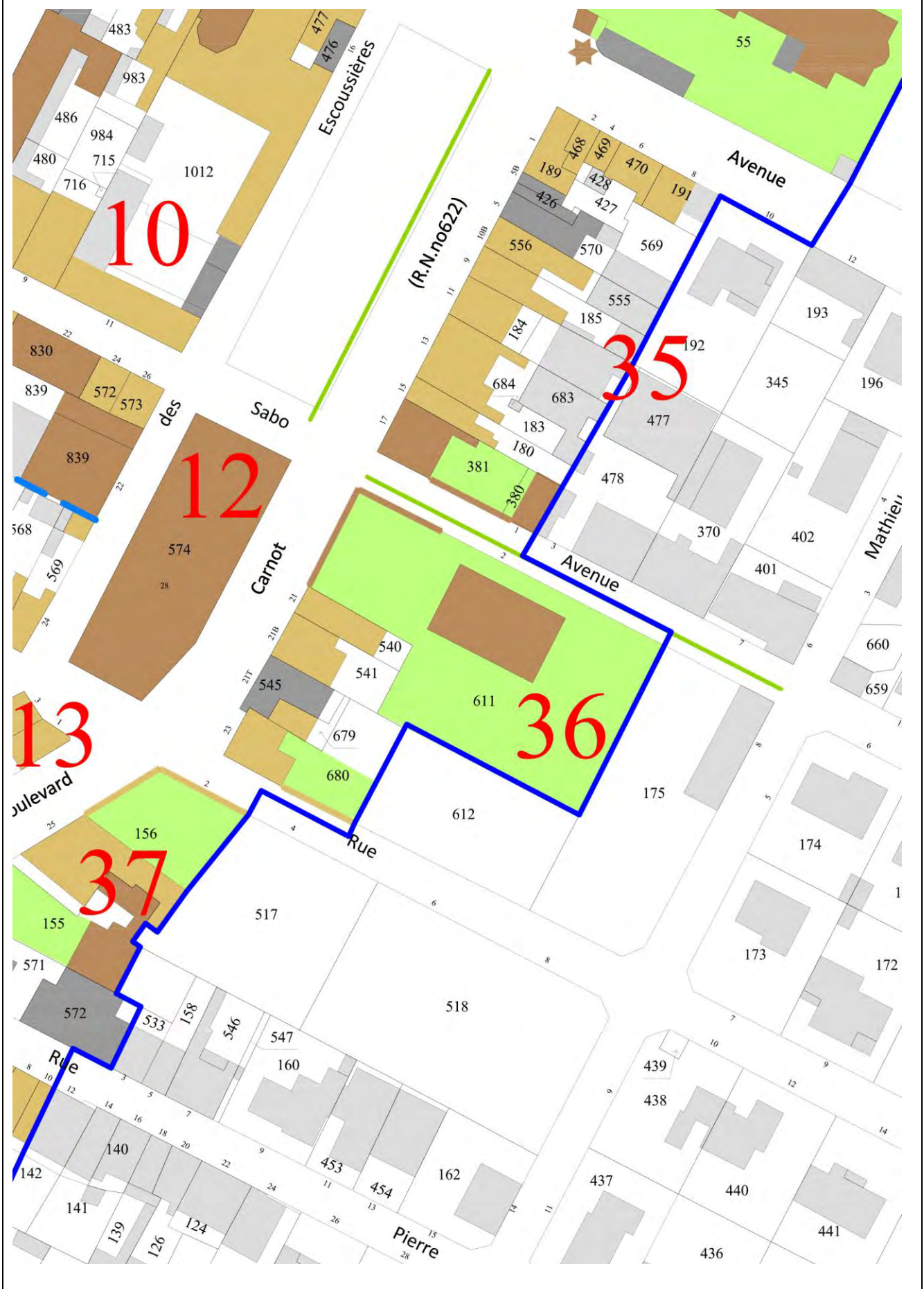
Conserver les éléments présentant un intérêt patrimonial.

Les menuiseries ont été remplacées, elles ne reprennent pas les modèles traditionnels de la fin du XIXe.

Il conviendrait que le mur de clôture soit restauré de la même manière entre les deux parcelles (380 et 381) : enduit à la chaux ton sable et mise en peinture de la grille.



Îlot n°36



AVAP îlot 36
Parcelle 611 Section AB
23, boulevard Carnot et 01, avenue Roquefort

Edifice maçonné de la fin du XIXe, avec jardin sur rue.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnée de la fin du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Le jardin avec sa clôture coté boulevard.

La façade de style éclectique avec une richesse du décor architectural : pilastres d'angles, cordons, corniche, encadrements des percements, balcons sur consoles, lucarnes, garde-corps.

Elle conserve ses portes d'entrée et ses balcons en métal.

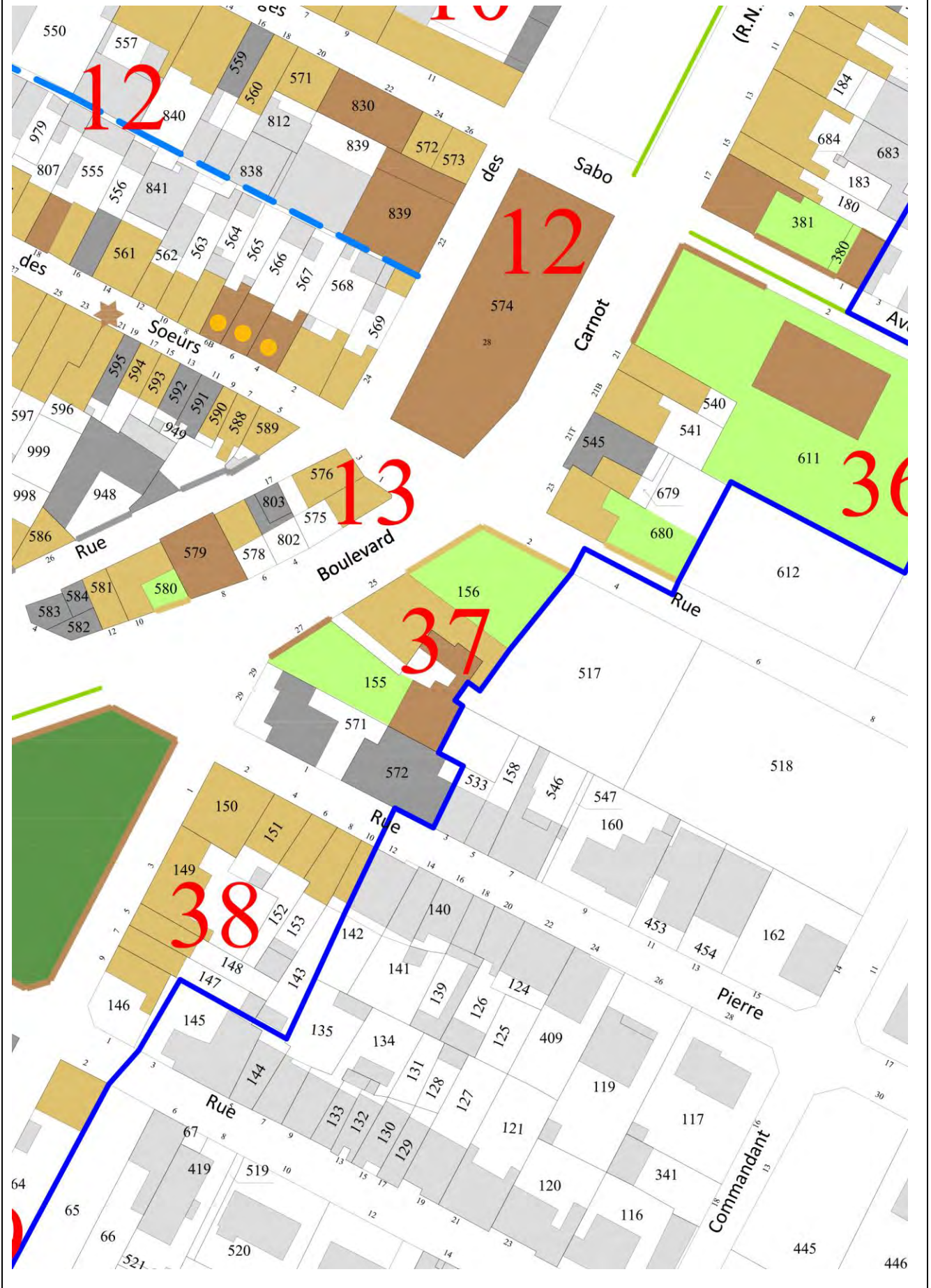
Orientations pour le projet :

Conserver les éléments présentant un intérêt patrimonial.

L'édifice vient d'être réhabilité.



Îlot n°37



AVAP îlot 36
Parcelle 155 Section AB
27, boulevard Carnot

Edifice maçonné de la fin du XIXe, avec jardin sur rue.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnée de la fin du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Le jardin avec sa clôture.

La façade de style éclectique avec une richesse du décor architectural brique et pierre.

Orientations pour le projet :

Conserver les éléments présentant un intérêt patrimonial.



AVAP îlot 36**Parcelles 969, 804, 672, 653, 652,651, 650, 649, 970
Section AB**

Hôpital – hospice Jean-Joseph Roquefort construit de 1869 à 1874.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnée de la fin du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Plan type d'un hôpital sur cour avec chapelle dans l'axe de l'entrée. Importance du décor architectural en brique (pilastres, cordons, corniche). L'alternance brique et pierre est utilisée pour les encadrements.

Toiture en ardoise avec lucarnes.

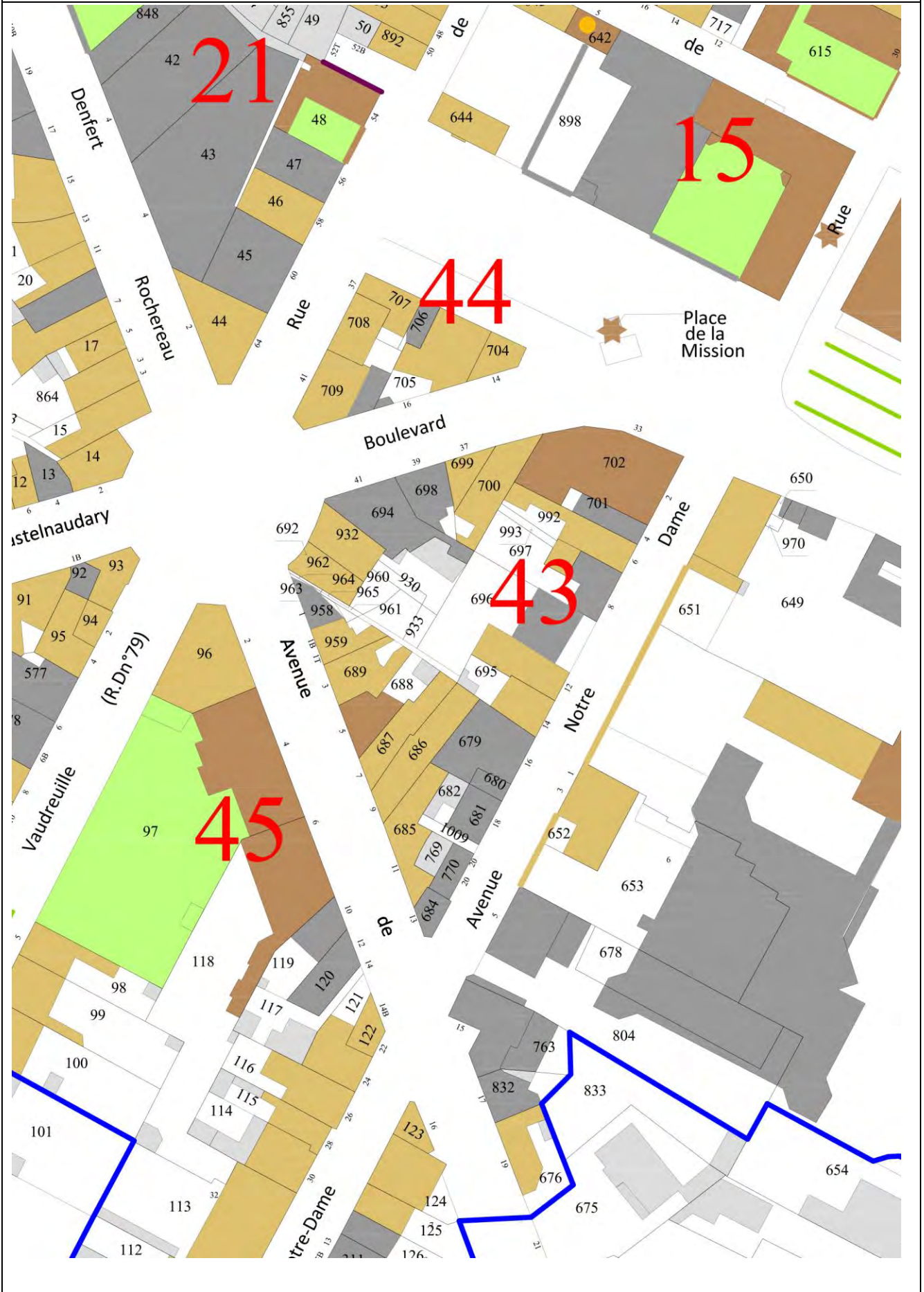
Soubassement en granit.

Orientations pour le projet :

Conserver les éléments présentant un intérêt patrimonial.



Îlot n°43



AVAP îlot 36
Parcelle 702 Section AB
33, place de la Mission et 02, Avenue Notre Dame

Edifice maçonné de la fin du XIXe.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnée de la fin du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

La façade de style éclectique avant tout pour son décor d'enduit :

L'encadrement de la porte à bossage est en pierre ;

La porte est surmontée d'un balcon ;

Les encadrements des baies sont en brique avec appui en pierre, la brique est badigeonnée pour imiter la pierre ;

Des listels beiges entourent les percements et chaînes harpées ;

Les angles et limites mitoyennes sont ornées d'une chaîne harpée réalisée en enduit d'une teinte imitant la pierre ;

Le bandeau sous génoise forme un motif, la génoise est badigeonnée en blanc cassé.

Sont conservés la menuiserie de la porte d'entrée, les occultations des combles (motif en losange) et le balcon en métal.

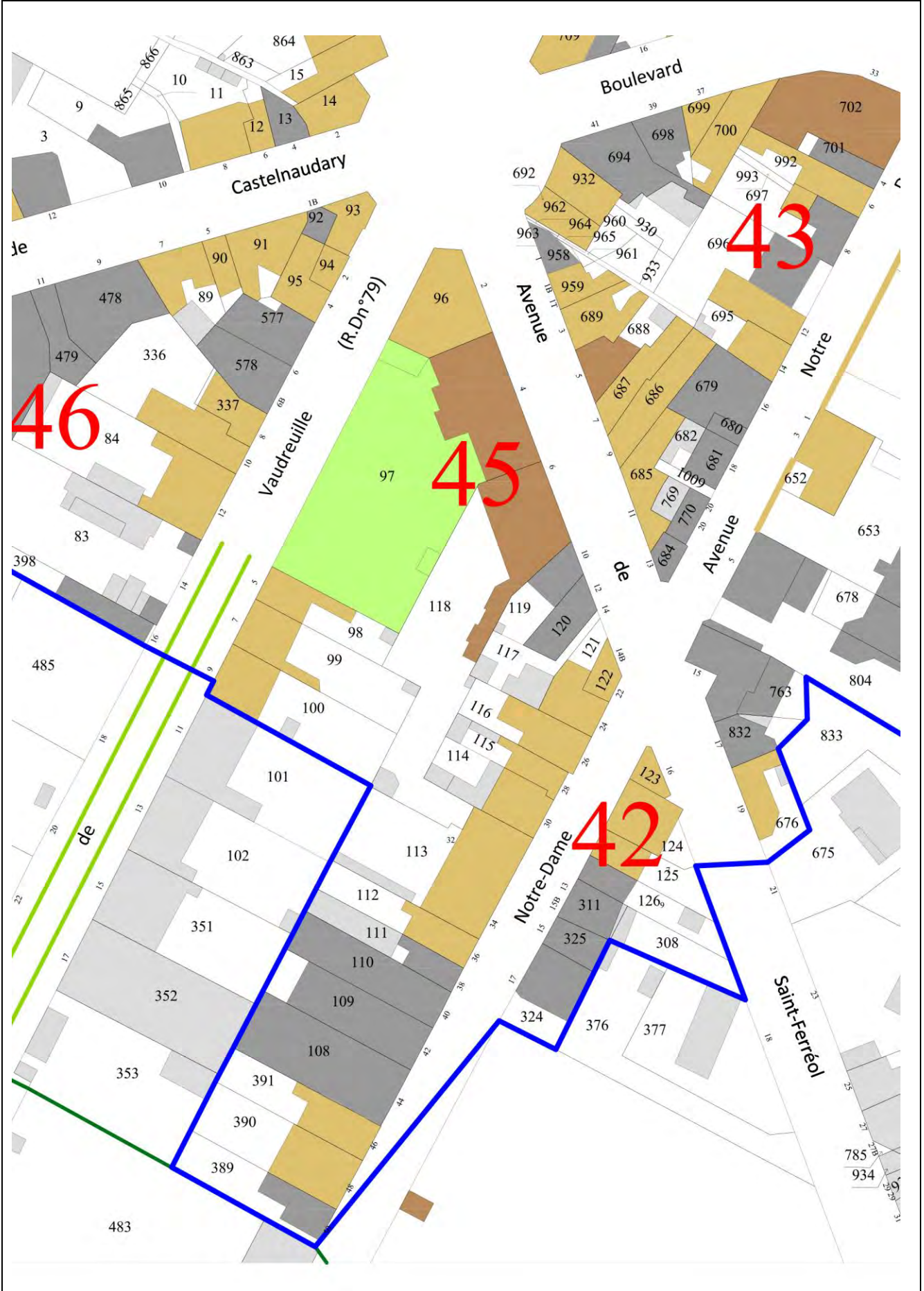
Orientations pour le projet :

Conserver les éléments présentant un intérêt patrimonial.

Les menuiseries des baies ont été changées, elles ne reprennent pas les modèles traditionnels de la fin du XIXe.



Îlot n°45



AVAP îlot 45
Parcelle 97 Section AB
04, avenue de Saint-Ferréol

Edifice maçonné de la fin du XIXe avec jardin donnant sur la rue de Vaudreuille.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnée de la fin du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Le jardin avec son portail et mur de clôture.

La façade de style éclectique.

La modénature en pierre des pilastres de l'avant-corps, cordons, corniches, encadrements ouvragés des percements.

Sont conservés la menuiserie de la porte d'entrée, certaines menuiseries de fenêtres, balcons et garde-corps en métal.

Orientations pour le projet :

Conserver les éléments présentant un intérêt patrimonial.

La façade vient d'être restaurée.



AVAP îlot 45
Parcelle 118 Section AB
06, avenue de Saint-Ferréol

Edifice maçonné de la fin du XIXe.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnée de la fin du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

La façade de style éclectique.

La modénature en pierre de la travée de la porte principale, cordons, corniche, encadrements des percements.

Sont conservées la majorité des menuiseries, dont les portes et le balcon en métal.

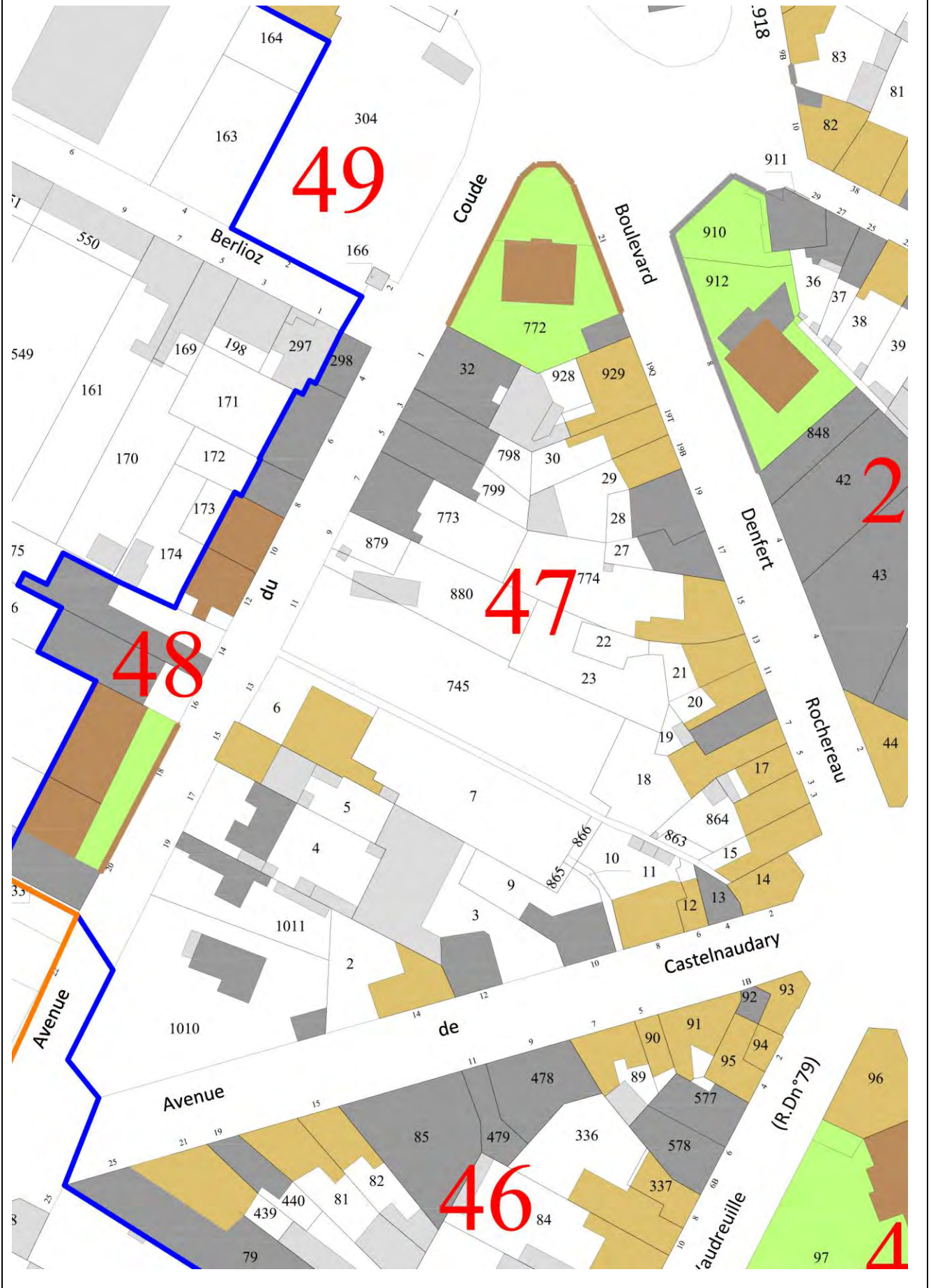
Orientations pour le projet :

Conserver les éléments présentant un intérêt patrimonial.

La façade vient d'être restaurée.



Îlot n°47



AVAP îlot 47
Parcelle 772 Section AB
21, boulevard Denfert Rochereau

Edifice maçonné de la fin du XIXe, avec jardin sur rue.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnée de la fin du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Le jardin avec son portail et sa clôture.

La façade de style éclectique avec une richesse du décor architectural : avant-corps, pilastres d'angle, cordons, corniche, encadrements des percements, balcons sur consoles, lucarnes, garde-corps à balustre.

Couverture à la Mansart avec brisis en ardoise.

Elle conserve ses portes d'entrée et ses balcons en métal.

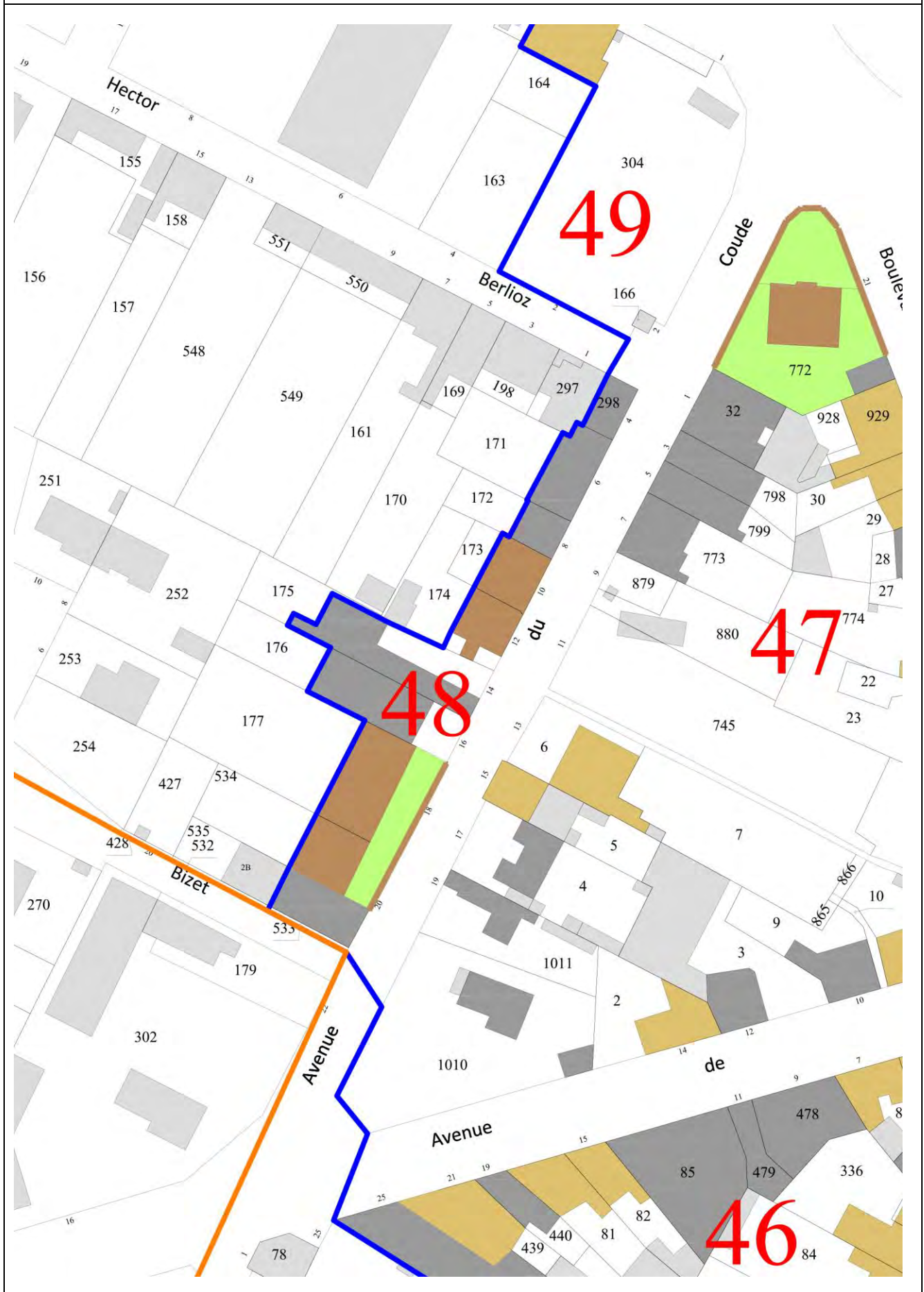
Orientations pour le projet :

Conserver les éléments présentant un intérêt patrimonial.

L'édifice vient d'être réhabilité.



Îlot n°48



AVAP îlot 48
Parcelle 534 Section AB
20, avenue du coude

Maison maçonnerie de la fin du XIXe, avec jardin sur rue.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnerie de la fin du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

Le jardin, son portail et sa clôture.

La façade de style éclectique :

- fenêtre jumelée ;
- encadrements saillants en brique et pierre avec clé saillante ;
- éléments en céramique fixés sur la façade ;
- chaînes saillantes et corniche en brique.

Elle conserve son enduit, l'ensemble de ses menuiseries et son balcon en métal.

Orientations pour le projet :

Conserver les éléments présentant un intérêt patrimonial.



AVAP îlot 48
Parcelle 177 Section AB
18, avenue du coude

Maison maçonnerie avec jardin sur rue, datant de la fin du XIXe.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnerie de la fin du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

La façade de style éclectique :

- encadrements saillants en brique et pierre avec façon d'harpage et clé saillante ;
- éléments en céramique fixés sur la façade ;
- chaînes harpées probablement réalisées en enduit ;
- corniche en pierre.

Elle conserve son enduit, la majorité de ses menuiseries et son balcon en métal.

Orientations pour le projet :

Conserver les éléments présentant un intérêt patrimonial.



AVAP îlot 48
Parcelle 173 Section AB
10, avenue du coude

Edifice maçonné de la fin du XIXe.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnée de la fin du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

La façade de style éclectique :

- encadrements saillants en brique et pierre avec clé en pointe de diamant ;
- chaînes droites à bossage probablement réalisées en enduit.
- cordons et corniche en pierre de taille.

Elle conserve son enduit, la menuiserie de la porte d'entrée et le balcon en métal sur seuil en pierre.

Orientations pour le projet :

Conserver les éléments présentant un intérêt patrimonial.

Les contrevents se rabattant dans l'ébrasement semblent anciens, les châssis vitrés n'ont pu être vus.



AVAP îlot 48
Parcelle 174 Section AB
12, avenue du coude

Dépendance de la maison au n°10, édifice maçonné de la fin du XIXe.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnée de la fin du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

La façade de style éclectique :

- encadrements saillants en brique et pierre avec clé en pointe de diamant ;
- chaînes droites à bossage probablement réalisées en enduit.

Elle conserve une fenêtre d'origine (compris couleur), baie des combles à gauche du portail.

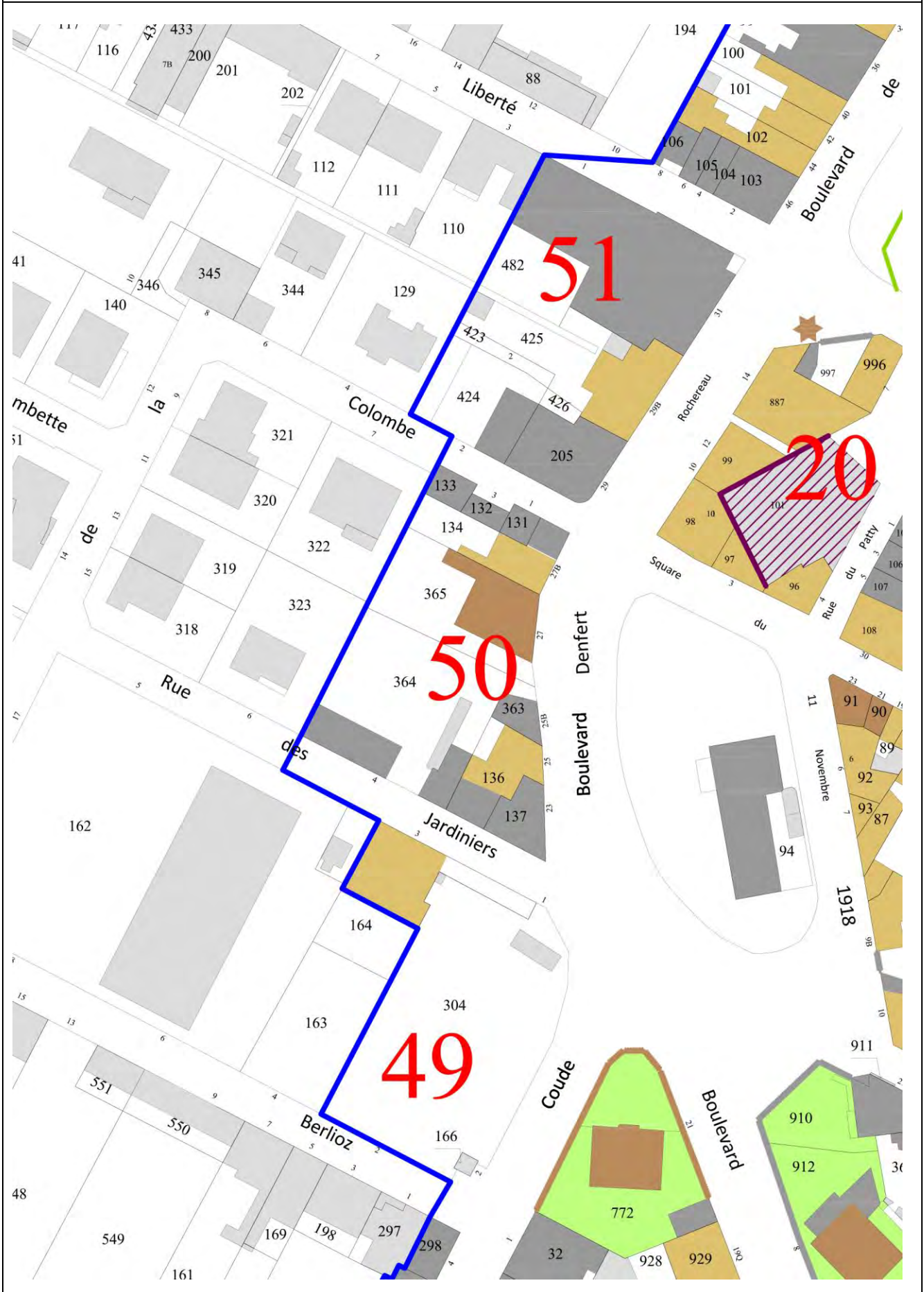
Orientations pour le projet :

Conserver les éléments présentant un intérêt patrimonial.

Les menuiseries sont récentes, elles ne reprennent pas les modèles traditionnels de la fin du XIXe.



Îlot n°50



AVAP îlot 50
Parcelle 365 Section AB
27, boulevard Denfert Rochereau

Maison maçonnée de la fin du XIXe.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnée de la fin du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

La façade de style éclectique :

- Parement en brique et décor en pierre de taille (chaînes harpées, soubassement, cordon, corniche, encadrements très ouvragés.

Elle conserve son enduit, l'ensemble de ses menuiseries.

Orientations pour le projet :

Conserver les éléments présentant un intérêt patrimonial.



AVAP îlot 48
Parcelle 173 Section AB
10, avenue du coude

Edifice maçonné de la fin du XIXe.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnée de la fin du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

La façade de style éclectique :

- encadrements saillants en brique et pierre avec clé en pointe de diamant ;
- chaînes droites à bossage probablement réalisées en enduit.
- cordons et corniche en pierre de taille.

Elle conserve son enduit, la menuiserie de la porte d'entrée et le balcon en métal sur seuil en pierre.

Orientations pour le projet :

Conserver les éléments présentant un intérêt patrimonial.

Les contrevents se rabattant dans l'ébrasement semblent anciens, les châssis vitrés n'ont pu être vus.



AVAP îlot 48
Parcelle 174 Section AB
12, avenue du coude

Dépendance de la maison au n°10, édifice maçonné de la fin du XIXe.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnée de la fin du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

La façade de style éclectique :

- encadrements saillants en brique et pierre avec clé en pointe de diamant ;
- chaînes droites à bossage probablement réalisées en enduit.

Elle conserve une fenêtre d'origine (compris couleur), baie des combles à gauche du portail.

Orientations pour le projet :

Conserver les éléments présentant un intérêt patrimonial.

Les menuiseries sont récentes, elles ne reprennent pas les modèles traditionnels de la fin du XIXe.



Îlot n°52



AVAP îlot 52
Parcelle 491 Section AB
19, route de Toulouse

Edifice maçonné de la fin du XIXe.

Se référer aux modèles de l'architecture maçonnée de la fin du XIXe siècle.

Intérêt patrimonial :

La façade de style éclectique avec une richesse du décor architectural :

- encadrements saillants en brique qui devaient être enduits ou badigeonnés pour imiter la pierre (dito baies des combles) ;
- chaînes à bossage probablement réalisées en enduit, génoise et bandeau badigeonnés en blanc cassé.

Elle conserve son enduit, le décor d'enduit (fausses chaînes, encadrement enduit ou badigeon pour imiter la pierre, listel blanc cassé) l'ensemble de ses menuiseries et son balcon et consoles en métal.

Orientations pour le projet :

Conserver les éléments présentant un intérêt patrimonial.

